THEATRE CENTRE Aujourd'hui
"SAN ANTONIO"
Errol Flynn, Alexis Smith
aussi
"THE FOREST COMMANDOS"

Le Droit

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS DE L'ONTARIO ET DE L'OUEST DU QUEBEC

LAROCQUE MAGASIN A RAYONS ENREGISTRÉ
LE MAGASIN OU VOUS POUVEZ ACHETER AVEC ECONOMIE EN TOUTE CONFIANCE
Rues Rideau Dalhousie Georges

34e année, No 113 | 2e édition | OTTAWA, MARDI 14 MAI 1946 | Dern. heure, p. 10 | Le numéro : 3 sous

• **Les gens de l'Alaska et du Yukon** attendent avec impatience, chaque année, le moment précis de la descente des glaces qui décidera du gagnant du tirage annuel. Cette année, le gros lot de $108,000 fut divisé entre quatre gagnants. Voici des gens de Nenama, y compris un bébé dans un carrosse et des petites indigènes, regardant la rivière Tanana se briser sous les glaces. A l'arrière-plan se profile le pont de chemin de fer de l'Alaska.

Le juge McRuer à donné un avertissement sévère

Interviews de jurés possibles

"Cette manière de faire est tout à fait déplacée", déclare le juge McRuer. — Jury choisi pour la cause de Mazerall.

Le juge en chef J.-C. McRuer a réprimandé les avocats de la défense au procès d'Edward-Wilfred Mazerall, accusé de conspiration, à l'ouverture de la séance, ce matin, pour avoir autorisé deux personnes à interviouer certains membres de l'ensemble du jury.

Le juge en chef ajouta qu'il passerait outre, pour cette fois, sur l'assurance des intéressés qu'ils n'ont influencé en rien les membres du jury, mais que si la chose se répétait, il en tiendrait compte comme d'un cas d'injure au tribunal.

Il ajouta qu'immédiatement après qu'il eut eu vent de l'affaire, qui se déroula hier soir, il fit venir les avocats de la couronne et de la défense. "Me Hughes m'a déclaré que lui et ses collègues avaient donné la permission à deux personnes d'interviouer les membres de l'ensemble des jurés, afin d'obtenir certains renseignements. Me Hughes m'a assuré, et je me fie à sa parole, que les personnes en question ne reçurent aucune instruction, de faire en sorte d'influencer le jury ou de changer leurs idées, en ce qui concerne les procès d'espionnage".

"Tout de même, je veux ajouter que ce genre de procédure, de la part de la défense, est tout à fait déplacée."

"J'espère, ajouta le juge McRuer, que ceci ne se répétera pas dans les cours d'Ontario."

Me Hughes lui a déclaré que c'était son intention d'obtenir des informations sur le passé des jurés en perspective, afin de lui aider à faire ses rejets dans le choix du petit jury.

Le juge ajouta que les jurés étaient des juges et qu'on ne devait pas les questionner sur leurs devoirs.

"J'espère, ajouta-t-il, que rien de ce qui s'est déroulé, servira à affecter la procédure judiciaire dans ce procès."

On procéda ensuite au choix

(Suite à la page dix)

Whitehall n'est pas satisfait

LONDRES (PC)—Du Foreign-Office, on dit que la Grande-Bretagne fait de nouveau pression sur l'Espagne pour que celle-ci déporte de 2,200 à 2,250 Allemands qui ont cherché refuge dans ce pays. Un porte-parole dit que le gouvernement espagnol a publié, la semaine dernière, une déclaration affirmant que le régime France avait rempli ses obligations quant à la remise des Allemands aux Alliés.

Le gouvernement britannique a donné ordre à son ambassadeur à Madrid de faire savoir au gouvernement espagnol que ces mesures ne sont pas satisfaisantes et de demander que l'on fasse davantage.

Molotoff tente un compromis sur l'occupation

PARIS — (P.A.) — De sources américaines, on apprend aujourd'hui que le ministre soviétique des Affaires étrangères, Vyacheslaff Molotoff, a proposé le retrait des soldats russes de la Bulgarie à la condition que les troupes alliées se retirent de l'Italie. On dit cependant que le secrétaire d'Etat américain, James Byrnes, et le secrétaire au Foreign-Office, Ernest Bevin, n'ont pas accepté sa suggestion.

MM. Byrnes et Bevin se sont objectés quand M. Molotoff proposa le marché de retirer de la Bulgarie les lignes de communications avec l'Autriche, disent les informateurs. M. Bevin dit que les Russes devraient quitter la Roumanie si les Alliés évacuaient l'Italie. Il ajouta que la Grande-Bretagne est prête à quitter l'Italie si les Soviets se retirent de la Roumanie.

Le secrétaire au Foreign-Office

(suite à la page deux)

Un avocat des 28 de Tokio invoque le coup d'Hiroshima

TOKIO (PA) — Le capitaine W.-G. Furness, officier de l'armée américaine chargé de défendre cinq hauts-personnages japonais accusés de crimes de guerre, a déclaré aujourd'hui que l'attaque sournoise contre Pearl-Harbor n'était pas plus un meurtre collectif que le bombardement atomique d'Hiroshima

"Nous ne faisons pas d'excuses" pour avoir utilisé le bombe atomique, répliqua vivement le procureur en chef, Me Joseph Keenan.

La défense a également cherché à faire renvoyer les accusations d'agression qui pèsent sur les vingt-huit accusés en affirmant qu'il serait impossible pour les accusés d'avoir un procès juste devant un tribunal allié. Me Keenan a qualifié cette déclaration de "prématurée . . . mauvaise conception".

Le tribunal s'est retiré jusqu'à demain afin d'étudier la motion. Il n'a pas fait connaître sa décision par suite de la prétention de la défense, à savoir que le Japon s'est rendu sous conditions et que, conséquemment, on ne doit pas poursuivre ses chefs pour crimes contre la paix ou contre l'humanité (agression et meurtre collectif).

Le capitaine Furness a mis en doute la justice du procès, au nom de l'ancien premier ministre Kiichiro Hiranuma, de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Yosuke Matsuoka, de Mamoru Shigemitsu et Shidenori Togo, et du général Yoshijiri Usemu, ancien commandant de l'armée du Kouang-Toung.

Opposition au prêt à la G.-B.

WASHINGTON (PA) — Les adversaires du prêt de $3,750,000,000 à la Grande-Bretagne, à la Chambre des représentants, ont réclamé aujourd'hui une décision rapide sur la suggestion du représentant Harold Knutson (républicain du Minnesota) d'annuler l'approbation que le Sénat accordait la semaine dernière au bill.

L'orateur de la Chambre, Sam Rayburn (démocrate du Texas), en prenant la direction de la lutte au nom du gouvernement, s'est montré confiant que cette première attaque à la Chambre contre le bill échouera, comme toutes les autres.

Si la Chambre approuvait la motion Knutson, cela ne signifierait pas le rejet du bill, dont les partisans, toutefois, concèdent que ce serait un dur coup. Si la Chambre rejette la mesure approuvée par le Sénat, elle élaborera son propre bill.

La menace s'éloigne du rationnement immédiat des vivres aux États-Unis

M. Herbert Hoover recommande que l'on attende de pouvoir faire l'évaluation des prochaines récoltes. — La production mondiale sera d'ailleurs meilleure qu'on s'y attendait, déclare l'ancien président.

WASHINGTON — (P.A.) — **La possibilité d'un retour prochain du rationnement, aux Etats-Unis, en vue de secourir les peuples affamés, s'est trouvée fortement réduite aujourd'hui, quand l'ancien président Herbert Hoover a recommandé d'attendre la récolte mondiale avant de prendre une décision à ce sujet.**

De retour d'une tournée d'enquête dans les régions où règne la faim, M. Hoover a exprimé l'avis qu'il est trop tôt pour prendre une décision au sujet du rationnement, car, espère-t-il, la production mondiale des vivres sera meilleure qu'on ne s'y attend, ce qui diminuera la menace de famine.

Le relevé qu'a fait M. Hoover lui a valu l'approbation chaleureuse du président Truman et de secrétaire à l'Agriculture, Clinton Anderson; de là, les experts déduisent qu'on n'aura pas recours au rationnement, au moins pour l'instant.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Hoover a déclaré que dès qu'on aura engrangé la récolte, on pourra faire le relevé des provisions et des besoins, afin de déterminer s'il sera nécessaire de réimposer le rationnement pour alimenter les régions affamées, jusqu'à la récolte de l'an prochain.

M. Hoover ajoute qu'au cours de sa tournée de 35,000 milles dans vingt-deux pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie, il n'a pas constaté de famine collective; toutefois, il souligne que, si l'on connaît les secours actuels, des millions de personnes mourraient.

Les négociations sont compromises

WASHINGTON, (PA) — **John Lewis a demandé aujourd'hui que l'union administre exclusivement le fonds de bien-être des mineurs, soit $70,000,000 qu'il propose de percevoir en retenant 7 pour 100 sur les enveloppes de paye.**

WASHINGTON (P.A.) — Les négociations au sujet du charbon bitumineux aux Etats-Unis se sont heurtées aujourd'hui à un obtacle de $70,000,000, soit le coût du fonds de bien-être que désire John Lewis chaque année pour ses United Mine Workers (A.F.L.).

Les exploitants, pris par surprise par la proposition de prélever sept pour cent sur les salaires, se sont abstenus de faire une réponse formelle avant que Lewis fasse connaître le reste de ses demandes de contrats.

Mais leurs réactions, exprimées privément aux journalistes, font douter que les négociations des prochaines 24 heures puissent amener l'entente générale que le président Truman a demandée pour demain.

Un producteur a qualifié la demande de "ridicule". Un autre, qui n'est pas membre du comité de négociations, a déclaré ce qui suit: "Nous rejetons en entier ce principe".

Pendant que la plupart des 400,000 mineurs qui étaient en

(Suite à la page deux)

Gandhi et Nehru sont confiants

SIMLA (Indes) — (Reuter) — Deux chefs indous, Mohandas Gandhi et Pandit Jauaharlal Nehru, président du parti congressiste, conservent l'espoir que les Indes obtiendront leur liberté malgré l'échec apparent de la mission britannique, qui tente présentement de trouver une solution constitutionnelle pour le pays. Lors de sa dernière réunion avant de quitter Simla pour New Delhi, Gandhi a demandé au peuple des Indes, dans une déclaration qu'il n'a pu lire lui-même à cause de sa journée de silence, de se tenir prêt pour la liberté. Pandit Nehru a dit: "Malgré tous les obstacles, les Indes seront libres prochainement. La liberté qui s'en vient ne sera pour pour les Indous ou les Musulmans, mais pour les 400,000,000 d'habitants des Indes".

M. Morris WILSON, président de la Royal Bank of Canada, est décédé ce matin à Montréal, à l'âge de 63 ans.

Les siamoises de Deep-River

PORTLAND, (Oregon) (PA) — Les deux petites soeurs siamoises, âgées d'une semaine sont plus faibles aujourd'hui, mais à l'hôpital de Portland, ou elles sont, on dit que les bébés Carol et Susan Hurse, ne sont pas en danger.

Les petites filles sont nées mardi dernier et sont liées par la base de l'épine dorsale; de cette façon, les médecins doutent qu'elles marcheront si elles vivent. Elles sont les enfants de M. et Mme Edward Hurse, de Deep-River (Washington).

Giral remet un long document à Trygve Lie

NEW-YORK, (PA) — Le Dr Jose Giral, premier ministre du gouvernement republicain en exil, a remis officiellement aujourd'hui aux Nations-Unies un document de 350 pages accusant l'Espagne de Franco d'être une menace pour la paix du monde.

Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée ce matin au Hunter College, dans le bureau de Trygve Lie, secrétaire général des N.-U., le Dr Giral a soumis le volumineux acte d'accusations qu'il a apporté de Paris, d'où il est arrivé en avion.

Des observateurs des N.-U. croient que ces documents seront immédiatement remis au sous-comité du Conseil de sécurité qui fait enquête sur les accusations portées contre l'Espagne franquiste. Le sous-comité devait se réunir à 3 h. cet après-midi.

On n'a pas officiellement révélé le contenu du document. Toutefois, plus tôt, on disait dans les milieux républicains autorisés que le document accusait l'Espagne de

(Suite à la page deux)

Hausse prévue du tarif ferroviaire des marchandises

Les chemins de fer canadiens vont demander une augmentation des taux de transport des marchandises, à cause d'un surcroît de frais d'opérations. Voilà ce qu'a annoncé aujourd'hui au comité parlementaire des chemins de fer, M. R. C. Vaughan, président du Canadien National.

M. Vaughan a dévoilé la chose à des questions posées par M. King Hazen, député progressiste-conservateur de St-John-Albert. M. Vaughan expliqua que les chemins de fer de l'Etat se trouvent dans une impasse résultant de la hausse des dépenses, de la chute du transport des marchandises et de l'immobilisation des taux.

Il ajouta qu'on ne songe pas pour l'instant à augmenter le prix des billets des voyageurs sur les chemins de fer. Par ailleurs, on n'a pas encore déterminé le chiffre de la hausse des taux de tarnsport des marchandises. Il rappela toutefois que les chemins de fer américains ont demandé récemment une augmentation générale de 25 pour 100 de ces taux.

M. Vaughan expliqua que les chemins de fe rcanadiens suivront probablement l'exemple des chemins de fer américains

L'honorable Lionel Chevrier, ministre des Transports, souligna que la commission des transports décidera en dernier ressort de la demande d'augmentation des taux de transport des marchandises par les chemins de fer canadiens.

Spectateurs peu nombreux

L'intérêt du public apporté à l'affaire d'espionnage au Canada, lors des arrestations et des enquêtes préliminaires, s'évanouit graduellement, si on constate l'assistance au procès de Mazerall qui se déroule présentement devant les assises de la Cour suprême d'Ontario.

A l'ouverture des procès, hier matin, ainsi qu'à la séance d'aujourd'hui, une vingtaine de spectateurs seulement remplissaient les nombreux bancs de la vieille salle de la Cour suprême au Palais de justice, rue Nicolas. La plupart sont des personnes qui ont suivi cette affaire depuis le début, il y a environ deux mois. Parmi ce nombre, on remarque la femme qui a fourni de l'argent à Mazerall pour son cautionnement.

Un plein navire de Juifs attend au large d'Haifa

Par Carter DAVIDSON

A BORD DU SMYRUNI, au large d'Haifa (PA) — A vingt milles de la côte, dans la Méditerranée, les **Smyruni**, vieux cargo grec que dévore la rouille, s'achemine aujourd'hui vers la terre promise à ses passagers, 1,750 Juifs errants.

C'est là une cargaison de contrebande, car ces réfugiés juifs se sont enfuis de Constantsa (Roumanie), il y a une semaine, sans passeports et sans papiers. Leur navire est sous la protection et sous la garde du contre-torpilleur britannique **Jarvis** et de deux canonnières.

Seuls les accents vigoureux de l'**Hatikvah**, l'hymne national juif, distinguent les ponts du navire des bâtiments d'un camp de concentration.

Parqués sur le pont unique, sur le toit des roufs et dans la cale, d'où ils regardent à tour de rôle par les hublots, les immigrants sont de tous les âges, depuis les bébés jusqu'aux vieillards barbus, presque tous deguenillés.

Au crépuscule, hier, le navire se dirigeait vers Tel-Aviv; les réfugiés se préparaient à débarquer à la faveur de l'obscurité, grâce à des préparatifs secrets.

Les avions de patrouille britanniques, toutefois, ont signalé par TSF la position du **Smyruni**; peu après le crépuscule, le contre-torpilleur **Jarvis** l'a pris en escorte, et a patrouillé la côte pendant plusieurs heures, pendant qu'on préparait le débarquement.

L'armée d'Iran se prépare à la lutte

David Fleming a été administré à la prison de Belfast

BELFAST — (P.C.) — David Fleming, un ancien chef de l'armée républicaine illégale, est à la dernière extrémité à la prison de Belfast, où il a commencé une grève de la faim il y a cinquante-deux jours.

Me Desmond Harriman, l'avocat de Fleming, a déclaré que l'aumônier de la prison lui a administré les derniers sacrements. M. Harriman ajouta qu'en compagnie d'un autre avocat, il a tenté hier, de voir son client, mais que le gouverneur de la prison dit qu'il n'avait pas reçu l'autorité de les admettre. Fleming a fait appel, sans succès, au ministre de l'Intérieur de l'Ulster, dit l'avocat.

La soeur de Fleming, Nellie, a dit que la voix de son frère n'était "plus qu'un souffle" hier lorsqu'il a demandé des renseignements sur les funérailles de Sean McCaughey, un autre chef de l'armée illégale qui est mort samedi d'un jeûne volontaire prolongé à la prison de Cork, en Eire.

Fleming se mit en grève le 20 mars, mais, après vingt-cinq jours, disent ses amis, il brisa ce jeûne pour quatre jours. Il le reprit le 18 avril. Les autorités de la prison ont dit qu'il buvait du jus d'orange et prenait des pilules de vitamines, mais ses amis et parents maintiennent qu'il n'utilisait le jus d'orange que pour se rincer la bouche.

Retour en URSS

DEGGENDORF (Allemagne)—(PA) — Deux cent quarante-trois citoyens russes qui ont combattu avec les Allemands durant la guerre ont été forcés, par la 3e armée américaine de rentrer en Russie soviétique, hier. Un Russe se trancha la gorge, mais sa blessure ne fut pas suffisamment grave pour retarder son rapatriement.

Elle prend parti pour le monarque

TEHERAN — (P.A.) — L'armée iranienne hâte aujourd'hui ses préparatifs de guerre, quoique le gouvernement central semble déterminé à poursuivre la politique qu'il a proclamée en vue d'un règlement pacifique du problème de l'Azerbaïdjan.

De source iranienne, on exprime l'avis que les militaires et les tribus du nord se soustraient à l'autorité du gouvernement, afin d'appuyer le jeune shah, leur commandant en chef.

(Téhéran n'a pas encore expliqué la déclaration disant que les troupes iraniennes cessaient peut-être d'appuyer le gouvernement pour se porter du côté du Shah. Cela ne serait pas surprenant, cependant, si les chefs militaires et les autres factions ont décidé que le temps est venu de montrer leur mécontentement de la façon avec laquelle le premier ministre Ahmed Qavan, a réglé le problème de l'Azerbaïdjan et s'ils cherchent à prendre le pouvoir pour mettre en vigueur une politique plus ferme envers cette province supposée autonome.

(Le Shah actuel, Mohammed Reza Pahlavi, a suivi en général une ligne de conduite plus libérale et plus démocratique cependant que son père, Reza Shah Pavlavi, qui abdiqua le trône du Paon en 1941 après un règne des-

(Suite à la page deux)

Les guerilleros aux Philippines

MANILLE (PA) — De source semi-officielle, on rapporte que le gouvernement n'a pas été en mesure de former un comité de pacification dans la guerre sanglante que se livrent actuellement des unités rivales de la guerilla, dans le centre de Luçon.

Le refus des Hukbalahaps et des Usaffes de déléguer des représentants a conduit à l'échec les tentatives d'organisation du comité.

BULLETINS

A bord du "Smyrni", (PA) Ce vieux cargo grec rouillé a mouillé aujourd'hui dans le port de Caiffa, en Palestine, avec 1,750 Juifs sans domicile, et les passagers du vaisseau ont pris des autobus pour se rendre au camp d'Athlit où l'on détient les immigrants illégaux.

* * *

LONDRES (Reuter) — Sept dragueurs de mines britanniques ont commencé de nettoyer le vaste mouillage de mines, à l'entrée sud de la mer d'Irlande, afin d'ouvrir la route aux transocéaniques et aux navires côtiers, après six années de guerre. Ces mines, qui barraient la route aux sous-marins allemands, ont causé la mort de plusieurs personnes et des pertes matérielles considérables, le long de la côte.

* * *

LE CAIRE (Reuter) — L'évacuation des troupes britanniques de l'Egypte est déjà commencée; à cause de la démobilisation et du nombre décroissant d'établissements militaires, plusieurs bâtisses du Caire et d'Alexandrie ont été libérées qui avaient été occupées durant la guerre. Un communiqué de presse britannique mande que les soldats anglais auront quitté le Caire et Alexandrie cet été.

* * *

LONDRES, (PC-Câble) — Ed McInerney, gérant londonien de la Banque Royale du Canada, a été nommé aujourd'hui président du comité de l'Association des banques britanniques outre-mer, un organisme des banquiers des diminions dirigé de Londres.

(Suite à la page dix)

Autre attitude tchécoslovaque pour le Vatican

CITE DU VATICAN, (PA) — Un porte-parole du Vatican dit aujourd'hui que Mgr Saverio Ritter, nouvellement nommé envoyé du Vatican à Prague, aura le titre d'internonce au lieu de celui de nonce et aura le rang de ministre au lieu de celui d'ambassadeur.

La cause de ce a, dit le porte-parole, est que "l'influence extérieure" du gouvernement tchécoslovaque ne veut plus reconnaître l'émissaire du Vatican comme doyen du corps diplomatique, comme c'était la coutume.

L'URSS se prononce pour les Arabes

LONDRES (PA) — Une dépêche de l'agence Reuter, en provenance de Damas, rapporte aujourd'hui que le ministre de l'URSS en Syrie a déclaré à de hauts fonctionnaires syriens que la Russie a décidé d'appuyer la cause arabe si la Ligue panarabe soumet le problème palestin aux Nations-Unies.

La Ligue s'est vigoureusement objectée aux recommandations d'un comité d'enquête anglo-américain en marge de l'admission en Palestine de plus de 100,000 Juifs.

Wagner sanctionne le meurtre des commandos alliés

NUREMBERG (PA) — L'amiral Gerhard Wagner a admis aujourd'hui, devant le tribunal international militaire, qu'il était "tout à fait juste" que les Allemands fusillent sans procès les commandos britanniques en uniforme parce qu'ils "étaient des saboteurs et des criminels et qu'ils ne pouvaient être considérés comme des soldats".

Le colonel H.-J. Phillimore, procureur en chef adjoint, a cité à l'ancien chef des opérations de la flotte nazie, qui témoigne pour la défense, trois occasions au cours desquelles des commandos capturés furent remis à la Sûreté nazie qui les fusillait sans procès, attachait aux cadavres des explosifs de destruction et les envoyait au fond des mers norvégiennes.

Le tribunal a rejeté des requêtes de Rudolf Hess et d'Hans Frank qui ont demandé d'établir, par un interrogatoire adressé au secrétaire à la Guerre, Robert Patterson, qu'Hans-Bernd Gisevius, un Allemand antinazi, était sur la liste de paye américaine comme espion.

Gisevius, qui a pris part au complot contre Hitler, a rendu un témoignage qui a causé beaucoup de tort aux accusés lorsqu'il a fait une apparition-surprise au procès. La défense a dit que, par suite de ce témoignage, on peut accuser Gisevius de parjure parce que, dit-il, il n'a jamais été à l'emploi des Alliés, mais il a travaillé en collaboration avec eux.

Bowles réserve sa décision sur le rationnement

WASHINGTON (PA) — Chester Bowles, directeur de la stabilisation économique, a déclaré aujourd'hui qu'il appuierait le retour du rationnement alimentaire aux Etats-Unis, si la situation mondiale des vivres s'aggravait.

"Je ne crois pas que, pour l'instant, la situation soit assez tendue, dit-il au cours d'une conférence de presse; mais si elle s'aggrave, je crois que nous devrions imposer le rationnement."

Les denrées qu'il sera peut-être nécessaire de rationner, au dire de M. Bowles, sont la viande, le beurre, le romage et le pain.

SESSION D'OTTAWA

Fin d'une longue série de discours sur les droits civils des individus

L'amendement Diefenbaker voulant inclure une clause dans le bill de citoyenneté, est défait sans vote.

L'amendement proposé par M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Lake Centre, dans le but d'incorporer dans la loi de la citoyenneté une charte des droits de l'homme, a été rejeté aux Communes, hier soir, après un long débat sur les libertés des individus. Il n'y eut pas de vote enregistré pour désapprouver cet amendement qui a fait l'objet de plusieurs discours alors qu'on étudiait la loi de la citoyenneté par clause, en comité. Plusieurs députés préconisèrent un bill des droits à part.

On passa à d'autres clauses et toute la soirée fut occupée par la loi sur la citoyenneté. Les députés ont posé des questions en marge des diverses clauses et le secrétaire d'Etat, l'honorable Paul Martin, parrain du bill, a répondu à toutes. Dans l'après-midi, la Chambre avait été saisie d'une motion du gouvernement demandant l'institution d'un comité mixte de la Chambre des Communes et du Sénat pour apporter des modifications à la loi concernant les Indiens. On trouvera ce débat dans une autre colonne.

C'est l'hon. Ian Mackenzie, ministre des affaires des anciens combattants et leader de la Chambre, qui mit fin au débat sur l'amendement Diefenbaker. Il trouve qu'une charte des droits du citoyen est une chose trop importante pour être incluse dans une loi quelconque. Il faudrait en faire une chose à part. Après une étude approfondie qu'en aurait faite un comité composé de représentants de tous les partis et après avoir entendu des témoignages autorisés provenant de toutes les provinces. Le ministre

(Suite à la page quatre)

Les magasins d'Ottawa auront la semaine de cinq jours à l'été

Des magasins seront fermés le samedi, tandis que d'autres le seront le lundi. — La ville serait divisée en zones.

Les magasins de détail d'Ottawa auront bientôt la semaine de cinq jours, fermant leurs portes le sixième jour de la semaine durant les mois d'été.

Vingt-deux marchands détaillants, réunis hier soir au Lord Elgin, sous les auspices de l'Association des marchands détaillants et de la Chambre de Commerce, ont décidé d'adopter samedi pour fermer leurs portes, quoique le choix définitif ait été laissé à chaque marchand. Un seul marchand s'opposa à ce choix.

Les heures d'été entreront en vigueur le 22 juin pour durer jusqu'au 7 septembre, inclusivement, pour les magasins qui observeront la journée de samedi, tandis que les autres magasins de détail qui seront fermés le lundi observeront les heures d'été du 24 juin au 9 septembre inclusivement.

D'après un questionnaire envoyé à tous les marchands détaillants de la ville, il s'avère que tous sont prêts à suivre la décision de la majorité.

Treize magasins de la rue Sparks sont en faveur d'un demi-congé le samedi; onze préfèrent prendre toute la journée de congé; six un demi-congé, le samedi, pendant toute l'année; vingt-trois un demi-congé, le mercredi, et dix un plein congé le lundi. Le groupe de marchands de la rue Bank, dont les établissements sont situés entre les rues Sparks et Gladstone, se divise comme suit: dix favorisent un plein congé le lundi et dix-sept un demi-congé ou un plein congé le samedi. Les commerçants de la rue Rideau à l'exception d'un sont en faveur d'un plein congé le lundi.

Le président de l'assemblée, M.

(Suite à la page neuf)

Carnet mondain

Le vice-roi et la comtesse Alexander de Tunis, accompagnés de mademoiselle Bridget Vesey et du capitaine W.-H. Pope, étaient présents au cirque deHamid-Morton, organisé sous les auspices du club Kiwanis d'Ottawa, à l'Auditorium, lundi soir.

* * *

Lady Gullett, de Melbourne, Australie, et sa fille, madame R. O'Dell, madame S. O'Dell, de New-York, furent les invités, en fin de semaine, du haut-commissaire d'Australie, l'honorable Alfred Stirling et de mademoiselle Dorothy Stirling. Elles demeurent actuellement au Château Laurier.

* * *

Son Excellence l'ambassadeur de France le comte Jean de Hauteclocque a assisté dimanche, à Montréal, à une célébration en l'honneur de Jeanne d'Arc, où il a prononcé une causerie.

* * *

Le commandant Felix Olmedo, attaché de l'air à l'ambassade du Chili, madame Olmedo, et leurs trois enfants, qui ont fait un voyage à Washington et New-York, sont revenus à Ottawa, hier.

* * *

Monsieur Francisco Pardo de Zela, attaché commercial à l'ambassade du Pérou, est de retour d'un séjour de quelques jours à Hamilton, où il a assisté à la conférence de commerce des pays étrangers.

* * *

Madame Edwin-S. Webster, de New-York, est actuellement l'invitée de monsieur et madame Francisco Pardo de Zela.

* * *

Monsieur P. Kronacher, chef de la mission d'Approvisionnements belge à Washington, sera de passage à Ottawa demain.

* * *

Le colonel et madame Edward Coffey partent aujourd'hui pour passer une semaine à Montréal. Ils étaient à Ottawa depuis quelques jours, après un voyage aux provinces maritimes, et ils se rendront à Toronto plus tard.

* * *

Madame Charles Frémont, de Québec, est en visite chez sa soeur, madame Ernest Côté.

* * *

Mademoiselle Denyse Taschereau est partie pour Québec, hier, où elle sera l'invitée de ses grands-parents, l'honorable et madame Alexandre Taschereau, jusqu'à son mariage avec monsieur André Jolicoeur, qui aura lieu le 25 mai.

* * *

L'ambassadeur d'Argentine M. Honorio Leguizamon-Pondal est parti aujourd'hui pour New-York, où il s'embarquera sur l'Ile-de-France. Il a été nommé récemment ambassadeur en France.

* * *

Monsieur et madame Omer Chevalier ont reçu en fin de semaine, tard dans l'après-midi, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline D'Amour et monsieur Paul Farley, dont le mariage aura lieu prochainement.

* * *

Le lieutenant-colonel W.-P. Shireff, OBE, est de retour de Kingston, après avoir passé quelques jours avec ses parents, le docteur et madame W.-T. Shireff.

* * *

Madame Thomas-J. Boulger a reçu à diner, au Château Laurier, en l'honneur de mademoiselle Denyse Taschereau, dont le mariage aura lieu au cours du mois de mai.

* * *

Monsieur Thomas Scheyball est retourné à l'université McGill, après avoir passé la fin de semaine avec ses parents.

* * *

Mademoiselle June-Barbara Pickering est arrivée de l'université McGill, et passera les vacances d'été avec ses parents, monsieur et madame C.-E. Pickering.

* * *

Des invités de Montréal assisteront au mariage Caron-MacLennan: monsieur et madame Gaston Caron, madame Juliette Caron-Dupont, monsieur André Caron, monsieur Bernard Caron et monsieur Emile Rochon.

* * *

Mademoiselle Marcelle Pinard et madame Edgar Potvin ont reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de mademoiselle Rita Potvin, dont le mariage avec monsieur Aurèle Filiatreault aura lieu samedi.

* * *

Madame David Ranger, monsieur et madame Patrick Grimes et leur fillette, Gail, monsieur Léopold Neveu, mademoiselle Gertrude Ranger, monsieur Joseph Ranger, mademoiselle Agathe Cardinal, monsieur Philippe Ranger, mademoiselle Agathe Ranger, monsieur Marcel Ranger, du séminaire d'Ottawa et monsieur Gérald Beauséjour, sont allés à Summerstown, Cornwall, rendre visite au R. F. Noël Ranger.

* * *

Guibord-Lacasse

En l'église Ste-Anne de Tecumseh, décorée pour la circonstance d'une profusion de lilas, le mariage de mademoiselle Hélène Lacasse, fille du sénateur Gustave Lacasse et de feu madame Lacasse, avec monsieur Lucien Guibord, chef des nouvelles à l'"Evénement-Journal" de Québec, fils de monsieur et madame Rodolphe Guibord, d'Ottawa, a été béni par monsieur l'abbé Gilbert Pitre. Pendant la messe, mademoiselle Irène Beauchesne a chanté un Ave Maria, et monsieur Maurice Lacasse a exécuté le Panis Angelicus, de César Franck. A l'orgue, madame Laurent Lachance.

La mariée, au bras de son père, portait une robe d'après-midi deux pièces corail, un chapeau garni d'une voilette en tulle de même teinte, et une touffe de muguets et de roses au corsage. Monsieur Rodolphe Guibord était le témoin de son fils.

Une réception eut lieu à la demeure du sénateur Lacasse. Dans l'après-midi, les nouveaux époux partirent pour Ottawa, où il y eut une réception le soir à la demeure des parents du marié. Ils partirent ensuite pour Montréal. Pour voyager, madame Guibord portait un costume en gabardine bleu poudre, un chapeau et des accessoires bleu marine.

Des invités de l'extérieur, on remarquait monsieur et madame Eudore Guibord et leurs trois enfants, de Détroit, ainsi que plusieurs parents et amis de Windsor et Détroit.

* * *

PIPON - LAROCQUE

Le mariage de mademoiselle Ida Larocque, fille de monsieur et madame Joseph-A. Larocque, de Chute-à-Blondeau, avec monsieur Louis Pipon, fils de monsieur et madame Alfred Pipon, de Ste-Agathe, a été béni le samedi 11 mai, en l'église St-Joachim de Chute-à-Blondeau, par monsieur l'abbé E. Plouffe, curé. La chorale des jeunes filles exécuta le programme musical et madame Louis Baron était à l'orgue. L'église était décorée de fleurs de la saison.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de satin blanc, un long voile blanc formant traîne et un bouquet de lis blancs. Monsieur Laurent Pipon était le témoin de son fils.

Une réception eut lieu à la demeure des parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux partirent pour un voyage pour Montréal. Pour voyager, madame Pipon portait une robe marine, sous un manteau trois-quarts bleu turquoise, et des accessoires marine et turquoise.

* * *

BARIBEAU - TESSIER

Le mercredi 8 mai, en l'église Notre-Dame de Hull, a été béni le mariage de mademoiselle Yvonne Tessier, fille de monsieur et madame Samuel Tessier, de Hull, avec monsieur Maurice Baribeau, fils de madame veuve Théodore Baribeau, de Gatineau (Qué.).

La mariée était accompagnée de son père. Monsieur Eloi Baribeau, de Gatineau, servait de témoin à son frère. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Wilfrid Soucy, o m i.

Après la cérémonie, la réception eut lieu au Standish Hall. Monsieur et madame Baribeau partirent ensuite en automobile pour Québec et Ste-Anne-de-Beaupré.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait monsieur et madame James Delaney, de Gananoque, Ont., madame Noé Dinelle, monsieur et madame Ulric Desautels, et monsieur Benoit Baribeau, tous de Montréal.

* * *

ROY - LANDRY

En l'église St-Laurent de Carlsbad Springs, le samedi 11 mai, monsieur l'abbé Daniel Routhier a béni le mariage de mademoiselle Florence Landry, fille de monsieur et madame Ludger Landry, avec monsieur Hector Roy, fils de madame A. Roy et de feu monsoeur Adalmas Roy, de Limoges.

La mariée, au bras de son père, était ravissante dans une longue robe de tulle blanche sur fourreau de taffetas. Son long voile était retenu par un diadème. Son bouquet se composait de roses rouges. Un collier de perle complétait sa toilette. Mademoiselle Cécile Landry touchait l'orgue.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réception à la demeure des parents de la mariée. Ensuite, les nouveaux époux partirent pour un voyage à Détroit. La mariée portait alors un costume bleu marine avec accessoires de même teinte. Au corsage, elle avait des roses rouges.

A leur retour, il y aura une réception à la demeure des parents de la mariée. Les nouveaux époux éliront domicile à Russell, Ont.

* * *

DUBOIS - PETIT

Monsieur l'abbé Henri Bélanger a béni récemment en l'église St-Louis de Poltimore, le mariage de mademoiselle Cécile Petit, fille de monsieur et madame Mazenod Petit, avec monsieur Yvon Dubois, fils de monsieur et madame Victor Dubois, de Montréal. Pour la circonstance, l'église avait été décorée de fleurs de la saison. Madame Oscar Beauchamp, monsieur Robert Beauchamp, de Montréal, et monsieur F. Bélanger, de Poltimore, exécutèrent le programme musical, accompagnés à l'orgue par madame Mahie Tomkiewicz.

Au bras de son père, la mariée portait une robe de satin blanc style princesse, un voile de tulle illusion, drapé sous un bandeau de roses, et son bouquet se composait d'une gerbe de roses American Beauty. Monsieur Victor Dubois était le témoin de son fils.

La mère de la mariée portait une robe grise avec accessoires noirs et des roses roses à son corsage. Madame Dubois, mère du marié, avait un costume en crêpe de laine lilas, avec accessoires mauves et une parure de renards argentés. Une touffe de roses American Beauty formait son corsage.

Après la cérémonie, le dîner fut servi chez les parents de la mariée. Il y eut réception le soir à la salle de Poltimore. Des invités de l'extérieur, on remarquait monsieur et madame Victor Dubois, monsieur Gilles Dubois, mesdemoiselles Jacqueline et Marie-Paule Dubois, madame O. Beauchamp, monsieur R. Beauchamp, mademoiselle Jeannine Laporte, mademoiselle Armande Philion, monsieur Marcel Fournier, madame R.-J. Fortier, monsieur Robert et mademoiselle Raymonde Forcier.

* * *

LAFRANCE - LEGAULT

Le mariage de mademoiselle Pauline Legault, fille de monsieur et madame Achille Legault, avec monsieur René Lafrance, fils de monsieur et madame Nelson Lafrance, a été béni le samedi 11 mai, en l'église de St-Albert, par monsieur l'abbé Ernest Denis. La chorale des Enfants de Marie, accompagnée à l'orgue par mademoiselle Laurette Forget, fit les frais du chant.

La mariée portait une longue robe de chiffon blanc, garnie de dentelle blanche, un long voile maintenu par un diadème, et un bouquet de roses American Beauty. Les témoins des époux étaient les deux pères, monsieur Achille Legault et monsieur Nelson Lafrance.

La réception eut lieu à la demeure de monsieur et madame Nelson Lafrance. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage aux Chutes Niagara et Toronto. Pour voyager, madame Lafrance portait un costume de lainage beige avec accessoires bruns et une parure de renard argenté. Ils éliront domicile à Ottawa.

Le lieut. PETER CHANCE a remis à Son honneur le maire DONAT GRANDMAITRE, d'Eastview, la cloche de la frégate "H.M.C.S. Eastview", pour le conseil municipal de cette ville. (A droite): M. WILLIAM D'AOUST, président de la Chambre de Commerce d'Eastview.

(Photo "Le Droit", par Paul Taillefer)

Elle prend parti pour le monarque

(Suite de la 1ère page)

potique sous l'occupation russe et britannique).

Le premier ministre Ahmed Qavam, dans une déclaration publique sur "la remise" des négociation sur l'Azerbaïdjan, affirme qu'il tentait "avec les meilleures intentions et dans une attitude pacifique de résoudre les problèmes". Il a exprimé l'espoir que "les bonnes intentions et le patriotisme dont j'ai pris connaissance chez les représentants de l'azerbaïdjan, dit-il, s'avéreront suffisants pour faire disparaître l'anxiété qu'éprouve le public".

L'Azerbaïdjan est la province autonome limitrophe de l'URSS où l'on a établi, sous l'occupation de l'armée rouge, un régime semi-autonome.

Le premier ministre Qavam a annoncé que les récentes négociations entre le gouvernement central et la délégation azerbaïdjane ont échoué par suite de trois principaux différends.

Voici ces trois différends, tels qu'on les énonce dans un communiqué:

1°—Le gouvernement iranien réclame le droit de désigner le gouverneur général provincial d'Azerbaïdjan. Jafar Pishevari, soi-disant premier ministre azerbaïdjani, veut que ce gouverneur soit nommé par le conseil provincial.

2°—Le gouvernement iranien et Pishevari se disputent ce même droit en ce qui regarde la nomination des officiers de l'armée et de la gendarmerie.

3°—Pishevari propose la redistribution des domaines des propriétaires et le partage des terrains publics entre les paysans. Les autorités iraniennes prétendent qu'une telle mesure serait anticonstitutionnelle et qu'elle requiert l'autorisation du Parlement.

En dépit de l'incertitude du statut de l'Azerbaïdjan, Qavam a réclamé des élections générales le plus tôt possible. "Nous avons convenu avec l'Union soviétique, explique-t-il, de présenter au Parlement le rapport sur l'accord du pétrole du nord, moins de sept mois après la conclusion de l'accord (26 mars)".

"Je m'attends que le peuple d'Azerbaïdjan fournissent les facilités nécessaires pour permettre au gouvernement de tenir des élections libres, et qu'il envoie ses députés au Majlis (Parlement)".

Les magasins d'Ottawa...

(Suite de la première)

C. E. Pickering, qui est aussi président de la Chambre de Commerce, suggéra que la ville soit divisée en zones et que chaque district ferme la journée qu'il préfère, étant donné que la majorité des marchands de la rue Rideau sont en faveur de fermer le lundi et que ceux de la rue Sparks sont en faveur du samedi.

Il ajouta qu'une pétition pourrait être signée par les marchands et présentée à l'hôtel de ville, "mais je ne crois pas, dit-il, que vous soyez en faveur de faire passer une loi municipale obligeant tous les marchands à fermer le même jour". L'assemblée fut d'avis que cette dernière suggestion ne serait pas sage et MM. Gordon T. Byshe et Frank I. Ritchie présentèrent une motion exigeant qu'on donne aux marchands la liberté de choisir leurs jours de congé eux-mêmes.

M. Armstrong fit remarquer que le choix du congé n'appartenait réellement pas à l'employeur mais bien aux employés. "Si je voulais un congé le lundi et que mes employés seraient en faveur du samedi, je sais que j'aurais congé le samedi".

Un compte rendu complet de l'assemblée d'hier sera envoyé à tous les marchands détaillants et on leur demandera de répondre en indiquant quel jour ils fermeront. Une copie de ces décisions sera conservée par la Chambre de Commerce.

M. Pickering fit remarquer que la ville d'Ottawa était une des premières à discuter cette question et qu'il valait mieux que les marchands détaillants soient les premiers à exprimer leurs avis au sujet de la semaine de travail de cinq jours.

M. W. J. Cairns, secrétaire de la Chambre de Commerce, suggéra d'étudier les plans pour les heures de travail de l'automne et de l'hiver, lors d'une réunion le 15 août.

Le Gouvernement fédéral a entrepris d'apporter des modifications importantes à la loi concernant les faillites. C'est la première revision de cette loi depuis 1932 et, vu l'importance de cette refonte, il invite tous ceux qui s'intéressent à cette question à se renseigner sur ce sujet et à soumettre leurs représentations au comité sénatorial qui fera une étude approfondie des amendements projetés.

C'est ce qu'ont expliqué hier soir, au Sénat, l'hon W.-McL. Robertson, leader du gouvernement, et l'hon John-de B. Farris, libéral de Vancouver en présentant et en expliquant le projet de loi soumis à cet effet. L'hon John-T. Haig, leader de l'opposition, a souligné de son côté l'importance d'en faire une étude approfondie et sérieuse.

M. Robertson a expliqué que la loi actuelle, qui date de 1919, n'a pas été modifiée depuis 1932, année où elle subit une revision importante. Depuis cette date, le gouvernement a reçu de nombreuses suggestions recommandant des changements dans le but de l'améliorer. Le surintendant des faillites a recueilli toutes ces suggestions et le gouvernement a réuni dans ce projet de loi celles qui lui ont paru recommandables.

C'est à dessein que le gouvernement a soumis la première ébauche de ce projet de loi au Sénat, afin que la Chambre haute en confie l'étude à un comité devant lequel tous les intéressés pourront se faire entendre. On espère que de cette façon toutes les clauses du projet de loi seront soumises à un examen minutieux et que la loi concernant les faillites sera modifiée dans le sens qui servira le mieux les intérêts du peuple canadien.

Le sénateur Farris ne dissimule aucunement la portée et l'importance de ce bill volumineux et compliqué. C'est pourquoi il propose qu'on abrège en séance plénière du Sénat la discussion détaillée pour en confier l'étude au comité sénatorial de la banque et du commerce, ne cachant pas qu'il faudra à ce comité beaucoup de travail et de temps pour accomplir sa tâche. La rédaction actuelle est l'oeuvre de M. W.-J. Reilley, c.r., surintendant des faillites au Secrétariat d'Etat, qui occupe ce poste depuis longtemps et a une grande expérience. Son expérience sera précieuse au comité, mais le sénateur Farris met ses auditeurs en garde contre la tendance possible d'un fonctionnaire consciencieux à se laisser inspirer plutôt par le point de vue de son ministère que par celui du public et des hommes d'affaires. Il faudra donc scruter avec soin les provisions de ce bill.

M. Farris a fait l'historique de la loi des faillites depuis les mesures législatives adoptées avant la Confédération jusqu'à la dernière refonte, celle de 1932. C'est cette année-là qu'on décida de nommer un surintendant des faillites, M. Reilley, qui occupe encore ces fonctions. On institua aussi à cette date les syndics licenciés, alors qu'auparavant n'importe qui pouvait être nommé syndic, et l'être souvent sous l'influence du débiteur lui-même.

Les changements que propose le projet de loi actuel portent, les uns sur la procédure à suivre dans les cas de faillites, les autres, sur le principe même de la loi. L'une des modifications à la procédure affecte surtout la province d'Ontario, où toutes les requêtes en faillite étaient centralisées à Toronto, alors que dorénavant elles pourront être soumises à n'importe quelle cour supérieure. Une autre permettra à tout juge de la cour supérieure de connaître des causes de faillite et non plus seulement à un juge spécialement chargé de ces causes. Plusieurs actions de la loi nouvelle pourvoieront à des tentatives d'arrangement sentre débiteurs et créanciers avant d'en arriver à la procédure de composition.

L'un des changements les plus importants autorise la cour à tenir compte non seulement des droits des créanciers, mais aussi de l'intérêt public et de l'intérêt des actionnaires d'une corporation, et la cour pourra par conséquent ordonner une formule de composition qui puisse modifier les droits des créanciers et des actionnaires en leur distribuant des valeurs nouvelles si le juge est fondé de croire que la compagnie peut exécuter cette formule de composition. Cette provision ressemble à une provision semblable qui existe dans la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers (concordats agricoles) mais elle va plus loin en ce sens qu'elle peut s'appliquer avant la faillite aussi bien qu'après.

A la demande de l'hon. Antoine-J. Léger, progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, M. Farris précise que cette clause peut soulever une question constitutionnelle que le comité ferait bien d'étudier avec soin.

A une question de l'hon. A.-K. Hugessen, libéral de Montréal, il dit que la loi nouvelle fondra en une seule toutes les autres lois concernant la faillite, telle la loi concernant les arrangements entre compagnies créditrices.

Une autre modification importante, c'est la suppression des curateurs. On se propose de nommer des syndics dès le début de la procédure en faillite et d'éliminer ainsi les curateurs, afin de simplifier. A une demande de l'hon Lucien Moraud, progressiste-conservateur de Québec, M. Farris précise que les créanciers auront leur mot à dire dans le choix des syndics et que ceux-ci pourront être changés après coup s'il y a lieu.

M. Farris résume à grands traits les dizaines de sections de la loi nouvelle (qui en compte plus de cent) et conclut qu'en soumettant ce bill au Sénat, le gouvernement a confié au comité sénatorial des banques et du commerce une tâche aussi lourde qu'importante. Il propose donc qu'on adopte sans tarder le bill en seconde lecture pour le renvoyer sans délai au comité compétent.

M. Haig fait observer que cette procédure est plutôt exceptionnelle et que personne n'a pu encore prendre connaissance du bill. Il est vrai que le principe contenu dans la loi concernant les faillites n'est pas nouveau et que le bill actuel ne propose aucun principe nouveau. Mais c'est un bill qui va très loin et qui peut présenter des aspects même dangereux. En approuvant la seconde lecture du projet de loi, il se joint donc au leader du gouvernement et au parrain du bill pour inviter le public en général et les hommes d'affaires en particulier à se mettre au courant du projet de loi et à soumettre leurs représentations au comité. Il suggère même qu'un sous-comité soit formé pour faire une étude très spéciale de ce bill.

Le Sénat s'est réuni de nouveau cet après-midi.

La Palestine et les N.-U.

LE CAIRE (PA) — Le secrétaire général de la Ligue panarabe, Abdel Rahman Azzam Pacha, mande aujourd'hui que la Ligue étudiera probablement la possibilité de soumettre la question de la Palestine au Conseil de sécurité des Nations-Unies.

Il dit cependant qu'il ne croit pas qu'aucun membre de la Ligue aurait l'intention de présenter le problème à la séance extraordinaire du parti, prochainement.

Il ajoute qu'à moins que le Conseil de la Ligue arabe ne convienne d'une telle mesure, aucun membre ne soulèvera la question devant les N.-U.

Expérience pass . . .

LONDRES (Reuter) — Vingt et un octogénaires de Londres connaissent probablement mieux leur ville que tout autre Londonien.

Il s'agit d'un groupe de chauffeurs de taxis qui, quoique âgés de plus de 80 ans, ont tous réussi l'examen médical strictement requis, chaque année, dans leur métier; ils restent au poste, tandis que d'autres chauffeurs plus jeunes et plus vigoureux ont échoué à l'examen parce qu'ils ne connaissaient pas assez la topographie de la capitale.

Les négociations sont compromises

(Suite de la première page)

grève depuis le 1er avril ont repris le travail hier pour une trêve de deux semaines, l'explication par Lewis de la forme spécifique qu'il veut que prenne le fonds de bien-être, a marqué pour la première fois, depuis le commencement des pourparlers, il y a deux amois, qu'il a présenté une formule concrète. Les exploiteurs l'ont reçue pendant une explication d'une heure par le chef de l'union des mineurs, peu de temps après qu'ils eurent consenti à payer aux mineurs $3,000,000 en salaires d'arrérages de vacances, que Lewis posa comme condition de discussion d'un nouveau contrat.

C'est alors que Lewis demanda l'amélioration assurances-vie pour les mineurs et leurs familles, des soins d'hôpitaux, des traitements médicaux et chirurgicaux et l'amélioration des services hygiéniques. Il demanda de prélever sur les salaires sept pour cent pour remplacer les déductions de cinq pour cent faites actuellement des salaires des mineurs pour santé et bien-être.

La demande-surprise de Lewis est une dérogation avec l'an dernier, alors qu'il demanda une redevance de 10 cents la tonne. Cela aurait apporté un rendement à l'union de $57,500,000 sur la production de 1945.

Un porte-parole des propriétaires de mines dit que le prélèvement sur les salaires ajouterait 14 cents au coût d'une tonne de charbon prise à la mine.

Le bureau d'administration des prix, envisageant la probabilité de prix de charbon plus élevés, comme résultat des négociations actuelles, a décidé hier que toutes les ventes de charbon, à l'exception des ventes de cinq tonnes et moins, au détail, seraient sujettes plus tard à une augmentation du plafonnement.

Le sénateur Harry Byrd, démocrate, Virginie, dit que le changement de demande de Lewis, de la redevance au prélèvement sur les salaires, "est la même chose, si ce n'est qu'elle est plus vaste". Il ajoute qu'il redoublera de vigueur pour faire adopter sa proposition de proscrire tous les paiements de compagnies à un représentant de l'union.

Molotoff tente...

(Suite de la 1ère page)

a déclaré, par la suite, que les Russes acceptèrent, à la conférence du conseil des ministres des Affaires étrangères à Londres, en septembre dernier, la décision de quitter la Bulgarie tout en laissant des soldats en Roumanie dans le but de protéger leurs voies de communications avec l'Autriche.

Un informateur dit que MM. Byrnes et Bevin ont alors proposé l'établissement d'une commission d'experts militaires afin de décider si les lignes de communications alliées avec l'Autriche, via l'Italie, étaient physiquement nécessaires.

M. Molotoff, dit-on, a accepté la formation du comité, mais rien de définitif n'a été décidé.

Au cours de l'échange de vues, M. Byrnes tenta sans succès de persuader ses trois collègues d'étudier la situation autrichienne en proposant que les ministres des Affaires étrangères commencent la rédaction d'un traité avec ce pays.

Plus tôt, on a déclaré dans des milieux fiables que les délégations française et britannique sont prêtes à accepter l'internationalisation de la ville de Trieste, en guise de compromis.

On dit cependant que les Etats-Unis et la Russie ne s'entendent pas encore au sujet de cette ville, porte de l'Europe centrale sur l'Adriatique.

Les Etats-Unis, appuyés par la Grande-Bretagne et la France, ont insisté jusqu'à maintenant pour que Trieste reste à l'Italie. La Russie a demandé avec autant d'insistence que la ville soit cédée à la Yougoslavie.

Les ministres, au milieu de prédictions que la conférence se terminerait jeudi ou vendredi, ont porté leur attention aujourd'hui sur la question des frontières franco-italiennes. Le problème de l'Allemagne, y compris les revendications françaises pour la séparation de la Ruhr et de la Rhénanie, figure à l'agenda de demain.

James Byrnes, secrétaire d'Etat américain, s'est servi, selon les rapports, de paroles violentes, hier, pour réitérer que les Etats-Unis ne céderaient pas à la Russie au sujet de Trieste.

De sources bien informées, cependant, on apprend que M. Byrnes a annoncé qu'il serait prêt à accepter la frontière italo-yougoslave proposée antérieurement par la France. Cette frontière, beaucoup plus à l'ouest que ne l'avaient proposé les Etats-Unis, permettrait tout de même à l'Italie de garder Trieste et une partie de la péninsule istrienne.

On mande, dans les mêmes milieux, que Vyacheslaff Molotoff, ministre soviétique des Affaires étrangères, n'acceptera probablement pas la suggestion de M. Byrnes en faveur d'une conférence internationale de paix de 21 nations, à moins que la Russie n'obtienne ce qu'elle désire au sujet de Trieste.

On a ajouté que cela signifierait que les ministres des Quatre se rencontreront de nouveau, peut-être le 15 juin, et que les plans de la conférence de 21 nations resteront en suspens.

BUFFALO (New-York) (PA)— Les provisions de pain des Etats-Unis sont menacées aujourd'hui par une diminution générale due à la diminution dans les expéditions de blé qui ont réduit la production de la farine à Buffalo, important centre meunier.

Les pertes s'élèvent actuellement à environ 10,000,000 de pains par jour.

Avez-vous du mal à
VOUS LEVER?

Si vous n'êtes qu'à moitié reposée quand vous vous levez—si vous avez le sommeil brisé—il se peut que vos reins en soient la cause. Habituellement, quand les reins fonctionnent mal, le sommeil en souffre. Pour aider à rétablir vos reins, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Elles aident les reins à débarrasser l'organisme des toxines et de l'excès d'acidité. Alors, vous pouvez dormir tranquillement—vous sentir fraiche au lever, prête à travailler ou à vous amuser. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins aujourd'hui même. 147-F

Giral remet...

(Suite de la première page)

constituer une menace permanente pour la paix et le généralissime Francisco Franco d'avoir encouragé les expériences scientifiques allemandes sur la bombe atomique dans les provinces de Grenade et de Murcie.

Indirectement, par une déclaration belge soulignant que l'Espagne franquiste était devenue le refuge du quisling belge, Léon Degrelle, la question de l'extradition des criminels de guerre a été soulevée devant le sous-comité sur l'Espagne.

La plainte formulée par la Belgique fut faite dans le but d'appuyer les accusations de la Pologne à savoir que l'Espagne héberge des criminels de guerre et des savants nazis qui font des recherches sur l'énergie atomique.

Le gouvernement belge a déclaré au sous-comité que Franco a refusé de livrer l'ancien chef du parti rexiste qui a poursuivi une carrière politico-militaire avec les armées hitlériennes de l'est et de l'ouest avant de s'évader, par avion, en Espagne, il y a plus d'un an.

"Le refus d'extrader ce criminel de guerre notoire et ce collaborationniste a créé un froid entre la Belgique et l'Espagne", ont répondu les Belges à la requête du sous-comité en marge de renseignements sur l'Espagne. Toutefois dans la déclaration, on n'a pas demandé officiellement que les N.-U. appuient les efforts belges.

On dit qu'en décembre 1944, un tribunal belge jugea Degrelle par contumace et le condamna à être fusillé après l'avoir trouvé coupable de collaboration avec les nazis; on le recherche présentement pour le traduire devant la haute cour de justice à Bruxelles. Degrelle fut décoré par Hitler pour avoir conduit les troupes allemandes sur le front est, où, dit-on, il fut blessé en 1942; il portait l'uniforme d'un colonel allemand lorsqu'il descendit dans un atterrissage forcé, sur une plage espagnole, le 8 mai 1945.

En marge de la supposée persécution et de l'exécution de républicains espagnols sous le régime franquiste, le sous-comité a annoncé hier soir qu'il acceptera généralement les témoignages de sources clandestines espagnoles; en devra prouver l'authenticité de chaque document.

Le sous-comité, qui se réunit quotidiennement, attend la présentation officielle d'un document de 350 pages comprenant des accusations contre Franco; ce document fut apporté de Paris par Jose Giral, premier ministre du gouvernement républicain espagnol en exil.

Les républicains affirment que des savants allemands font des expériences sur l'énergie atomique dans les provinces de Grenade et de Murcie, et qu'ils sont encouragés par le gouvernement de Franco.

Fête à Monsieur Léopold Foucault

STURGEON FALLS Ont.), — (Spécial) — A l'occasion de son départ pour Kapuskasing, M. Léopold Foucault, fut fêté, à un banquet à l'hôtel Windsor, dimanche soir, le 28 avril.

Un grand nombre d'amis et représentants des différentes associations dont il était membre, se réunirent,

M. Joseph Cousineau fut l'organisateur du festin, et M. Albert Michaud, maître de cérémonie.

Dans une éloquente adresse, le Dr Georges Lévesque, se fit l'interprète des convives, pour communiquer à M. Foucault, leur appréciation, leur estime et leurs voeux de succès dans sa nouvelle entreprise.

MM. les abbés J. Tourigny, L.-P. Lévesque, J.-A. Cousineau et R. Vanier abondèrent dans le même sens,

M. l'abbé J. Tourigny offrit au nom de ses confrères et amis, une plume Reynolds et une bourse, à M. Foucault, qui les remercia en termes émus.

ARCHEVEQUE DECEDE

CARACAS, Vénézuéla — Son Excellence Mgr Felipe Rincon Gonzalez, 85 ans, archevêque de Caracas depuis 1916, est décédé.

COMMENT ÊTRE JEUNE À 50 ANS!

Ne vous sentez pas "ralentie", toujours fatiguée—simplement parce que vous atteignez la cinquantaine. Suivez le conseil de cette jeune grand'mère qui, comme des milliers d'autres personnes modernes, refuse de laisser son organisme être ralenti par des déchets toxiques—résultat de trop d'aliments gras et de trop peu d'exercices. Elle sait que les Pilules Bile Beans agissent d'une façon naturelle et douce—tonifient tout l'organisme en stimulant le foie—et aident à le maintenir en forme. Essayez-les ce soir. Demandez, à votre pharmacien, les Pilules BILE BEANS—le remède purement végétal qui "Réveille la Nature". Plus de 7 millions de boites vendues l'an dernier. 43

Au Coucher Prenez des Pilules

BILE BEANS

Funérailles de M. A. Leduc

HAWKESBURY (Ont.) (D.N.C.) — Un citoyen bien connu de la région, M. Alexandre Leduc, est décédé récemment; il était âgé de plus de 80 ans. Le cortège quitta la demeure de M. Laurent Leduc, fils du défunt pour se rendre à L'Orignal où un service fut chanté. M. l'abbé Oscar Bélanger, curé, fit la levée du corps et chanta le service. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de L'Orignal.

FLEURS:— M. et Mme J. Pilon, Dorothy Waldim, Aldège Chenier, Mme D. Bélanger et famille, M. et Mme C. Martin, The New York Tel. Co., Ogdensburg, N.-Y., Famille, Clarence, Cécile, Joseph, Laurence, Sarto, Employés de Hobbs Glass Ltd., Ed. Maloley.

MESSES:— Alblert Lacroix, Mme C. Martin, M. et Mme R. Franche, M. et Mme Chabot.

TELEGRAMMES:— Imelda Desjardins, Ottawa, Eilleen Worth, Ottawa, Joseph Laframboise, Montréal, Florence Filion, Escanaba, Mich.

CONDOLEANCES:— Mme Henriette Chabot, Mme Laurette McKenzie, M. et Mme Payette, famille Payette G. Bouthillier, Raoul et Alice Leduc, famille Evariste Leduc, M. et Mme Benoit Rochon, Ernest Lacroix et famille, M. et Mme Armand Sabourin, M. et Mme Paul Leduc, M. et Mme H. Leduc, M. et Mme Albert Lacroix, Françoise Félix, Mme L. McKenzie, Georges Beauchemin, Mme Maxime Pilon, Mlle Margie McKenzie, U. Leduc, Gérard Dussault, Mme H. Bonenfant, M. et Mme Aurèle Séguin, M. A. Rodier, Raoul Leduc, Alice Leduc, M. et Mme Laurent Chabot, Mme C. Martin, Mme Blanche Filion, Vital Pilon, Mme D. Bélanger, J. Leduc, Léo Leduc, Gérard Latreille, Pauline Fauteux, C.-L. Leduc, Sarto Leduc, Jean-Louis Rodier, Eugène Rodier, Gérard Rodier, Wilfrid Rodier, Mme H. Ménard, Montcalm Latreille, M. et Mme V.-R. Payette, Jacqueline Payette, Mme Clarence Leduc, Mme René Franche, M. et Mme L.-P. Parisien, M. et Mme Eugène Leduc, Mlle Pauline Leduc, Mlle Jacqueline Leduc, famille Georges Leduc, Madame Noël Boileau, Mlle Jacqueline Fairfield, Simon Leduc, Elianne Leduc, Bernard Leduc, M. et Mme Ovila Labelle, M. et Mme Lemay, Pierre Bertrand, Marcel Leduc, Royal Leduc, Evariste Leduc, Auguste Leduc, Lionel Larocque, ptre, vicaire, Mme Louis Jozzar, Mme Eddy Nonkivell, Mme Eugène Dagenais, M. et Mme Wilfrid Payette, Octave Leduc, M. et Mme H. Leduc, M. et Mme Clarence Martin, Lucienne Leduc, Mme Evariste Leduc, Mme Paul Leduc, Raoul Desjardins, M. et Mme Euclide Lafleur, Mme C.-Henri Proulx, Mlle Marielle Proulx, la famille Joseph Pilon, Mlle Agathe Leduc, Mme Armand Leduc, M. A. Leduc, Laurette-L. Madore, Romuald Madore, Pat. Durocher, M. et Mme H. Clément, M. et Mme J.-T. Simard, Mme Albert Lacroix, Lucille Lacroix, M. et Mme Ge. Bouthillier.

La famille désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathies, messes, fleurs, télégrammes, etc.

Avions offerts au prix de $975

Des avions "Cessna Crane", déclarés en surplus aux besoins du Corps d'aviation royal canadien, viennent d'être mis en vente par la Corporation des biens de guerre au prix de $975. Ils sont offerts à un prix ausi bas vu qu'il faudra les reviser complètement avant d'obtenir, du Ministère fédéral du transport, les permis nécessaires pour s'en servir comme avions civils.

Le "Cessna Crane" est en avion à cabine, à ailes surbaissées, muni de deux moteurs Jacobs de 225 CV chacun et d'hélices en bois à pas constant. Il peut porter trois passagers.

Ces avions se trouvent à Bowden et Calgary (Alta.); Swift Current, Saskatoon, Estevan et Moose Jaw (Sask.); Brandon, Dauphin et Neepawa (Man.)

Pour ménager la farine

NEW-YORK (PC) — Le maire William O'Dwyer a fait appel aux New-Yorkais en leur demandant de s'abstenir de manger ou de servir du pain, des gâteaux, des tartes, des pâtisseries et d'autres produits comprenant des céréales et du blé au souper les mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine. Le maire a demandé aux New-Yorkais de se priver au cours de ces trois repas du soir afin d'éviter la famine.

Délicieusement différent

Fromage Cottage à la crème

CLARK DAIRY Limited

JEUDI

CHEZ CAPLAN

JOUR DE SOLDES DÉSASSORTIS

Voyez l'annonce de mercredi dans ce journal.

Marchandise maintenant en montre dans nos vitrines.

Caplan's

C. CAPLAN LIMITED

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membres de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

ABONNEMENTS

Quotidien

Ottawa, Hull, par poste	$ 7.50
Canada	5.00
Etats-Unis	8.00
Union Postale	12.00

Hebdomadaire

Canada	$1.50
Etats-Unis et Union Postale	$2.50

MARDI, 14 MAI 1946

De faux principes

Ceux qui prétendent que la province de Québec devrait instituer des tribunaux de divorce soit pour libérer le Parlement d'une tâche qui, d'année en année, devient plus onéreuse, soit pour accorder à une minorité de ses citoyens le droit de rompre une union matrimoniale qui, de par sa nature, est indissoluble, sont dans l'erreur, de même que ceux qui, jadis, ont obtenu la création de cours de divorce en Ontario et dans les autres provinces anglaises, ou qui reconnaissent encore que le Parlement a le droit de prononcer des divorces.

M. Coldwell, chef du parti socialiste et le **"Citizen"** qui est de son avis émettent un faux principe lorsqu'ils soutiennent que la province de Québec a le devoir de créer des cours de divorce pour sa minorité non-catholique, ou pour tous ceux qui veulent profiter de la tolérance légale pour dissoudre leur mariage: "Une minorité souffrante dans toute province, a dit M. Coldwell, devrait avoir le droit de recourir au divorce si elle en éprouve le besoin et si le divorce ne viole pas ses propres convictions."

Après avoir cité ces paroles, M. Emile Benoist fait remarquer avec raison, dans le **"Devoir"**, que les gens n'ont pas le droit d'agir en tout à leur guise ou de faire tout ce qu'ils veulent, à condition que cela "ne viole pas" leurs convictions: "Il faudrait alors, ajoute-t-il, permettre au groupe minoritaire que les Doukhobors constituent dans certaines provinces de l'Ouest le droit à la polygamie."

En effet, la liberté humaine a des limites qui sont fixées par l'ordre naturel divin. Le droit de la personne est limité par l'ordre moral et par les droits des autres, puisque le droit de l'un finit où commence celui de l'autre.

On parle beaucoup des droits que l'on croit avoir, mais on fait le silence sur les devoirs qui accompagnent ces droits et sans le respect desquels ceux-ci ne valent rien ou n'ont aucune raison d'être. A entendre les sempiternelles déclarations des droits de l'homme, on dirait que celui-ci n'a que des droits et qu'il n'a pas de devoirs. Si l'on parlait plus souvent des droits de Dieu et de sa loi, au lieu de parler seulement de ceux de l'homme!

L'homme connaît déjà trop bien ses droits; ce qu'il lui faut, c'est de connaître et de remplir ses devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même et envers la société. Le meilleur code et le seul qui nous sauvera, c'est le décalogue, ce sont les commandements de Dieu qui, en principe, règlent tous nos devoirs et tous nos droits.

Au lieu de s'acharner à détruire la famille en facilitant de plus en plus le divorce, pourquoi nos législateurs ne s'efforcent-ils pas plutôt de la protéger et de la consolider? L'unité sociale n'est pas l'individu, mais la famille, première cellule vivante de la société. Ses droits et ses devoirs ne proviennent pas de l'Etat, auquel elle est antérieure mais de la nature et de Dieu.

La famille a pour fondement essentiel le mariage, qui est de droit naturel et de soi absolument indépendant de l'Etat. Il est antérieur et supérieur au droit civil et politique qui suppose et doit respecter les institutions naturelles.

L'Etat n'a point d'autorité pour légiférer sur le contrat conjugal ni sur ses conditions essentielles. Seulement, à cause du bien commun dont il est le gardien, il peut statuer sur ses conséquences civiles. Moins encore peut-il rompre le lien du mariage puisqu'il ne peut pas le constituer.

Dans l'état actuel de notre législation, un contrat de mariage se rompt plus facilement qu'un contrat commercial. Or, si l'Etat a, en vue du bien commun, participé de quelque façon au contrat de mariage, il doit, en vue du même bien, protéger ce contrat, le protéger dans l'intérêt des deux personnes unies, de celui de la société et des enfants à naître. Aucun principe de la loi naturelle n'autorise l'Etat à rompre ce contrat à la demande de l'une ou l'autre des parties contractantes, et à détruire ainsi des droits inviolables d'une part, et d'autre part les droits légitimes qui découlent de ce contrat pour les enfants et pour la société.

Quelles que soient les croyances religieuses que l'on partage, il faut admettre que, de droit naturel, le mariage est indissoluble et que le droit au divorce, qui s'oppose à la fin essentielle du mariage, ne peut pas être reconnu par l'Etat. Par conséquent, lorsqu'il s'agit de protéger un ordre naturel et moral établi par Dieu lui-même, il ne saurait être question, comme le prétendent M. Coldwell et le **"Citizen"**, d'oppression d'une minorité protestante ou non-catholique par une majorité catholique. L'enjeu est beaucoup plus grave, et c'est un signe de l'anarchie des idées et du dévoiement de la raison humaine que l'on ne paraisse même pas s'en apercevoir.

Charles GAUTIER

Une aide bilingue au bureau des pensions

Par un vote de 22 contre 3, le conseil de ville a approuvé, la semaine dernière, la nomination d'une assistante bilingue à Mlle Violet-C. Loveday, secrétaire du bureau des pensions de vieillesse d'Ottawa, sur la proposition de M. Roy Donaldson, échevin du quartier St-Georges. Les commissaires E.-A. Bourque et G.-M. Geldert et l'échevin McMillan furent les seuls membres du conseil à s'opposer à cette demande.

On s'explique mal l'attitude du commissaire Bourque, qui est chargé de représenter l'élément franco-ontarien d'Ottawa au Bureau des commissaires. Le commissaire Bourque a déclaré qu'il ne voyait pas la nécessité d'une assistante bilingue. Mais l'échevin Donaldson a soutenu, au contraire que la nomination d'une assistante bilingue au bureau des pensions était absolument nécessaire pour le bon fonctionnement de cet organisme.

En s'opposant à la motion, le commissaire Bourque s'est appuyé sur la quantité de travail que le bureau des pensions de vieillesse d'Ottawa a à faire. S'il fallait se fonder seulement sur la quantité de travail à faire ce que M. Bourque a dit vaudrait contre la nomination d'une employée additionnelle, mais non pas contre celle d'une assistante bilingue.

Mais, dans un bureau comme celui des pensions de vieillesse d'Ottawa, ce ne doit pas être, tant sur la quantité de travail que sur le service efficace du public, qu'il faut se fonder pour déterminer le nombre d'employés nécessaires. C'est le point de vue que l'échevin Tardif a défendu. Celui-ci, en effet, a déclaré qu'il était évident qu'une assistante était nécessaire non pas tant pour aider Mlle Loveday, que par mesure de considération pour les personnes qui demandent de l'aide.

C'est évidemment le principe que les villes de Toronto et de Hamilton mettent en pratique. Le bureau de pensions de vieillesse de Toronto, avec neuf employés, s'est occupé, l'an dernier, de 1,900 demandes, et celui de Hamilton, avec deux employés, de 450 requêtes. Celui d'Ottawa, avec une employée, reçoit environ 400 demandes par année. D'ailleurs, ainsi que le maire Lewis l'a déclaré, Mme James Murdock, présidente du bureau de pensions de vieillesse, soutient qu'il est très important d'engager une assistante, même à temps partiel.

Dans une ville qui compte une aussi forte proportion de gens de langue française, c'est, en outre, assurer un meilleur fonctionnement du bureau de pensions de vieillesse, que d'y nommer une employée sachant le français.

La grande majorité du conseil de ville a sans doute compris que le bon fonctionnement du bureau des pensions de vieillesse d'Ottawa ne dépendait pas de la quantité de travail à accomplir, mais du service efficace à donner dans une ville comme la nôtre. Il faut l'en féliciter.

Camille L'HEUREUX

AU JOUR LE JOUR

Moscou ne tient pas à ce que les démocraties occidentales occupent l'Allemagne trop longtemps. On s'explique cette attitude. Plus vite les démocraties occidentales se retireront, plus vite Moscou pourra noyauter efficacement la partie de l'Allemagne qui échappe à son contrôle.

x x x

Un journal parle de la comédie du drapeau, en rapportant ce qui se passe au comité parlementaire chargé de faire rapport sur un drapeau national distinctif. L'affaire serait déjà bâclée, et le gouvernement canadien aurait décidé d'imposer le "red ensign". S'il en est ainsi, il faudra reprendre avant vingt-cinq ans tout le travail du comité actuel. Entretemps le "red ensign" passera non comme le drapeau du Canada, mais comme celui de M. King.

x x x

Après avoir cédé à Moscou la moitié de l'Europe, Churchill est effrayé de son oeuvre. Il est un peu tard. Quand on lui dit que le règlement du problème polonais était la pierre de touche de la paix future, l'ancien premier ministre de Grande-Bretagne ne voulut pas y croire. Aujourd'hui, il se mord les pouces.

x x x

D'après le récit qu'a fait le R. P. Boulanger, O.M.I., de sa captivité dans un camp de concentration allemand, et de sa libération par les troupes russes, devant un auditoire de Hull le régime de guerre russe est aussi mauvais que celui des Nazis. Ce que le conférencier a vu de ses propres yeux est à faire frémir d'horreur et dresser les cheveux sur la tête.

ARGUS

BILLET

Les Eglises chrétiennes et leur influence

L'EGLISE CATHOLIQUE

Si nous parlons de l'Eglise catholique, nous ne pouvons douter que, par son incomparable doctrine l'assistance du ciel manifestement accordée à son Chef suprême, la puissance de son organisation, et des vertus qui lui viennent de l'héritage du Christ, comme la sainteté et l'infaillibilité, son influence morale et spirituelle est reconnue supérieure à toute autre.

Politiquement et internationalement parlant, Rome est un centre unique, qui a l'oreille de toutes les nations C'est là que le monde de la diplomatie étrangère confirme l'existence, sans titre, d'une véritable Société des Nations. Le rayonnement de l'attirance pontificale est telle, que c'est, dans le plus petit royaume temporel du monde, que se voit le plus grand royaume spirituel de la terre. On le comprend, dans les très nombreux pays, catholiques, protestants et même païens, qui nomment des ambassadeurs spéciaux auprès du Vatican. Si les titres de ces personnages diffèrent, leurs fonctions sont identiques: profiter des avantages d'un centre de rencontre et d'information unique

La politique chrétienne pontificale, qui est un ensemble de doctrine purement évangélique, doctrine de justice, de charité, de paix, est la seule qui s'exprime en termes qui conviennent à tous les hommes. Le Pape est vraiment l'homme international, le Père non seulement des fidèles mais de tous ceux qui cherchent le règne de Dieu Ses moindres paroles sont faites pour être entendues de tous les esprits droits comme de tous les coeurs pieux Ses encycliques, aux formes plus solennelles, ne sont attaquées par aucune église comme telle; elles servent, très souvent, à former l'opinion chrétienne des grands politiques, à rétablir les notions du droit, à limiter les prétentions des peuples trop puissants, à protéger les frontières et les âmes contre les envahissements de toute nature dirigés contre les principes chrétiens.

Rome est aussi la capitale de la charité internationale, le plus grand centre de distributions d'aumônes. Les guerres, loin d'en suspendre le bienfaisant ministère, lui donnent un accroissement prodigieux. On a écrit des chapitres innombrables sur les secours apportés par le Vatican aux victimes de la guerre. Sous Benoit XV comme sous Pie XII, les prisonniers de guerre n'ont connu d'adoucissements que grâce aux démarches incessantes de ces grands pontifes. Les munificences pontificales, soutenues par le monde catholique, ne connaissent aucunes frontières, aucunes races, aucunes religions toute l'ingratitude manifestée par la Russie d'aujourd'hui ne laisse pas oublier que si des millions et des millions de petits enfants, d'orphelins, de vieillards, de grands blessés russes ont pu sortir de leur malheureux état, c'est uniquement dû à la bonté du Père, qu'ils aient, pour la plupart, appris à haïr.

Dans l'ordre économique et social, l'influence de Rome est sans rivale. C'est Léon XIII et Pie XI et non les doctrinaires laborieux des autres églises, qui ont donné au monde du travail et du capital ce qu'on pourrait appeler la Grande Charte. Deux Encycliques, d'inépuisable richesse et de précision inspirée, Rerum Novarum *et* Quadragesimo Anno, *serviront, dans les années futures, de bréviaires des rapports équitables entre ouvriers et patrons. C'est pour en avoir oublié les pages éclairantes et apaisantes, celles qui ramènent les droits et les devoirs à leur source première, que s'engendrent ces grèves monstrueuses par le nombre par les appétits contraires, par leur absence de charité pour leurs victimes naturelles: tous ceux qui n'y prennent aucune part. Il est cependant consolant de rappeler qu'en de pareilles circonstances des prélats catholiques ont été invités en des milieux protestants comme les villes de Londres et de Manchester à présider des tribunaux d'arbitrage, preuve indubitable que même, hors de ses temples, l'Eglise jouit d'un rayonnement qui n'appartient qu'à elle.*

L'espace ne nous permet pas d'exposer la liste des initiatives sociales propres à l'Eglise catholique. Les titres demanderaient une page tout entière. Affirmons, sans crainte d'être démenti, que le don social de l'Eglise, ses tentatives pour résoudre les problèmes de l'économique, ne trouvent de comparaison nulle part. Il est faux de répéter, avec la cabale rouge ou avec la vulgaire ignorance, que les catholiques ont à apprendre de leurs frères séparés Voici ces derniers en voie de nous copier; il n'y a que des catholiques bornés pour ne pas s'en apercevoir. Malheureusement, ceux des nôtres qui ignorent ces initiatives bien à nous, semblent le faire volontairement, tant parmi eux se rencontrent ceux qui refusent de reconnaître la surexcellence des vraies oeuvres. Il en est ainsi dans l'appréciation des directions pontificales de l'ordre politique supérieur.

Aussi, faut-il écrire, que trop peu de diplomates, de politiques de chefs laïques catholiques à la tête des Etats, agissent comme des catholiques, purement et simplement. Ils commettent la faute grave de ne pas vivre extérieurement, socialement, politiquement, leurs croyances. Ils ne profitent pas des magnificences doctrinales de l'Eglise parce que pris par le respect humain. Ils dressent ainsi une digue contre l'influence de l'Eglise. En plusieurs gouvernements ou parlements où les catholiques comptent pour la majorité ou pour une imposante minorité ils ne font rien pour attester leur foi répandre leurs principes, donner aux lois la signature de l'inspiration catholique. Si les trois cent cinquante millions de catholiques le voulaient, leur nombre, leur opinion, leurs idéaux mèneraient le monde. Ils sont les seuls à posséder la vraie doctrine et les vraies solutions à tous les problèmes de quelque ordre que ce soit.

Mais quand il s'agira de faire la dernière comparaison avec les autres églises, nous devrons dénoncer leur évidente stérilité.

VIATOR

Une âme ne saurait être vraiment catholique si elle n'éprouve pas le besoin de gagner des âmes à Dieu et de sauver ceux qu'elle aime.

P. Faber

La conférence de Paris

La paix armée

Les indécisions de la Conférence des Quatre qui se tient en ce moment à Paris, ont le pire effet sur la normalisation du monde. Les ententes de fortune que les belligérants devaient faire pendant la guerre pour vaincre un ennemi commun, ne les ont pas habitués à coopérer dans la paix, même au prix de compromis coûteux. Les nécessités maternelles d'alors, sont pourtant aussi urgentes aujourd'hui: car la paix aussi demande des sacrifices. Le malaise qui résulte de cette mésentente se manifeste de plusieurs manières: la principale est la paix armée qui affaiblit un monde convalescent, au lieu de l'aider à se remettre.

On ne le dit pas; on n'en parle pas. Pourtant les faits sont là dans toute leur brutalité. Le désarmement véritable n'est pas encore commencé, bien qu'on démobilise lentement des unités supplémentaires. De plus, les recherches pour l'amélioration des moyens de destruction se poursuivent fiévreusement dans tous les pays. Dans les conditions actuelles du monde, il sera facile à un état de recouvrer rapidement sa puissance de défense et d'attaque en employant les dernières inventions qui honorent la défense nationale des grandes nations. Partout, dans les discours officiels et les déclarations parlementaires, on nous encourage à garder nos fusils et à dormir la main sur la gâchette. Les armées permanentes deviennent une préoccupation pour Londres et Washington, qui n'ont jamais eu à y penser auparavant. L'opinion ne résiste pas, car chacun se rend compte que la situation exige une vigilance effective pour tous.

Pourtant un peu de bonne volonté et le souci du vrai bien commun auraient suffi pour provoquer des prodiges. Les démocraties trouvent que ces deux conditions sont remplies par eux, mais que la Russie ne veut pas les réaliser. Et cette dernière, se méfie des avances de ses alliés, reproche à l'opinion mondiale de ne pas se soucier des souhaits russes, et d'oublier la part héroïque que les armées rouges ont jouée dans la guerre. Chaque groupe voit la vérité à sa façon, au lieu de la rechercher au delà des intérêts particuliers de chacun d'eux.

C'est la raison pour laquelle la Conférence des Quatre à Paris menace ruine. Il est bon d'espérer qu'un terrain d'entente sera trouvé entre les partenaires à la dernière minute. Mais en attendant, les attitudes de M. Byrnes et de M. Molotov semblent inconciliables. C'est parce que es questions de détail les séparent qu'ils ne s'entendent pas sur la nécessité de convoquer une conférence générale de la paix. Le délégué russe rappelle les accords de Moscou, en vertu desquels les grandes puissances devraient commencer par s'entendre sur le contenu général des traités, avant d'en parler à tous les intéresses. Tandis que la thèse anglo-américaine veut que les 21 nations qui ont fait la guerre à nos côtés, aient les moyens de proposer leurs points de vue, au fur et à mesure du progrès de leurs discussions. Il nous apparaît que es deux attitudes pourraient bien se résoudre en une politique unique, si l'on veut faire la part des choses et des circonstances, plutôt que de s'en tenir à une interprétation étroite des promesses faites pendant la guerre.

Après tout, les quatre grandes nations ne s'entendront pas plus des détails, s'ils discutent ceux-ci toutes seules ou en compagnie de dix-sept autres nations. Mais au moins ces dernières, qui ont participé à la victoire activement et douloureusement, pourront avoir aussi leur part dans les délibérations et dans les responsabilités du succès ou de l'insuccès de la paix. Elles pourraient influencer tout aussi bien les nations occidentales que la Russie, et faire ainsi peser dans la balance l'opinion des nations moyennes et petites. En somme, le maintien de la paix ne dépend pas exclusivement des grandes puissances.

C'est là l'implication du compromis proposé par M. Bevin, qui suggère de réunir une conférence générale de la paix le plus tôt possible, sans que les grandes puissances soient d'accord nécessairement sur les premiers projets de traités, pourvu que rien ne soit finalement adopté sans leur consentement unanime. On doit reconnaître que cette suggestion est pleine de bon sens; aussi comprend-on difficilement l'insistance de M. Molotov à s'en tenir strictement aux accords de Moscou, puisque l'esprit de ces derniers est respecté par le compromis britannique.

En attendant que cette impasse disparaisse, les nations vaincues sont condamnées à rester dans l'affreuse situation physique et morale où leur défaite les a trouvées. La Russie fait ce que bon lui semble en Europe orientale et dans les Balkans, tandis que les nations occidentales gardent sur les bras l'Allemagne de l'ouest et l'Italie, qui ne sont guère viables dans les conditions actuelles et qui restent une charge bien gênante pour leurs tuteurs. L'abîme séparant ainsi les deux parties de l'Europe, qui exige cette paix armée, n'était certainement pas dans les intentions des peuples qui ont tant souffert pour la victoire commune.

Thomas GREENWOOD

Tribune libre

"Union Jack" et tricolore

Ottawa, le 13 mai, 1946

Monsieur le Directeur,

Dans cette question du drapeau national, il ne faut pas croire que nous ayons toutes les bonnes raisons de notre côté.

Les Anglais ont leurs préférences; nous avons les nôtres. Il s'agit de trouver un compromis qui ne sacrifie l'essentiel ni des unes ni des autres. Si l'on pouvait arriver à une telle solution, toutes les difficultés seraient vaincues et le nouveau drapeau plairait à tout le monde soit par un détail, soit par un autre.

Pourquoi les Anglais tiennent-ils à l'"Union Jack"? Pour divers motifs, mais pardessus tout parce qu'il est la réunion des étendards des trois nations britanniques: les croix de saint Georges et de saint André depuis 1707 et de saint Patrice depuis 1801.

Il n'y a rien de nous, Canadiens français, dans cet amalgame britannique, si ce n'est le rappel du départ forcé de la France des rives du Saint-Laurent en 1760 Aussi, depuis longtemps, depuis un siècle, avons-nous pris l'habitude d'arborer les couleurs de la mère-patrie absente, que nous considérons aujourd'hui comme les nôtres, en propre, sur ce continent.

Ces deux drapeaux qui planent dans le ciel du Canada, au-dessus des deux peuples formant la nation canadienne, le tricolore et l'"Union Jack" nous les avons vus réunis côte à côte dans la campagne de Crimée et dans la Grande Guerre européenne de 1914-18.

Est-ce qu'il n'y a pas dans ces circonstances historiques une indication suffisamment claire pour nous déterminer, les uns et les autres, à voir dans la combinaison de ces deux glorieux étendards la solution du problème que cherche le comité parlementaire?

Il devrait être possible de fusionner dans un seul drapeau, le drapeau canadien, l'"Union Jack" avec les couleurs de la France, pour symboliser l'union des deux peuples qui continuent dans leur nouvelle patrie commune les efforts des ancêtres pour embellir ce pays.

W. G.

Ceux qui firent notre pays

Biographies canadiennes

ASA-BELKNAP FOSTER
(1817-1877)

Asa-Belknap Foster naquit dans le Vermont, le 21 avril 1817. A l'âge de quatre ans, il suivit son père, le Dr Stephen Sewell Foster qui vint s'établir à Frost-Village, dans le comté de Shefford. Il étudia dans les institutions canadienne. A l'âge de 20 ans, il entra en société avec son oncle, M. S.-F. Belknap qui construisait des chemins de fer dans les états du Massachusetts du Maine et du Vermont. Il s'occupa des choses militaires, et il obtint le grade de lieutenant-colonel au régiment de Shefford.

M. Foster connut une fructueuse carrière en politique. Elu, en 1858, député de Shefford à l'Assemblée législative il abandonna son siège, deux ans plus tard, pour poser sa candidature comme conseiller législatif pour le district de Bedford. Il occupa ces fonctions jusqu'à la Confédération, alors qu'il représenta la même circonscription de Bedford au Sénat canadien. Il abandonna son siège sénatorial, le 10 février 1876, et il mourut à Montréal, le 1er novembre 1877.

Il avait épousé, en 1840, Mlle Elizabeth Fish, dans son petit village de Frost.

N.B. Nous prions nos lecteurs de découper et de conserver ces biographies quotidiennes. En les classant plus tard par ordre alphabétique, ils auront un précieux dictionnaire contenant les centaines d'études sur des personnages canadiens. Droits réservés.

Réellement Délicieux
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

En feuilletant les journaux

LE FRONT OUVRIER. — "L'association des payeurs de taxes" fait de la broue à la radio et dans les gazettes. Cette pseudo-association, qui devrait plutôt se nommer "L'Association des Voleurs publics", dépense environ $25,000 par semaine en propagande contre les coopératives. Selon ces apaches de la finance, le peuple n'est pas assez taxé: ils voudraient que les actes même d'honnêteté soient un motif pour le gouvernement canadien d'imposer de nouvelles taxes. Ils réclament donc que l'impôt sur le revenu affecte les ristournes des coopérateurs, parce que, prétendent-ils, ce sont des profits.

L'Association des voleurs

On ne peut soutenir que les coopératives font des profits. Une coopérative n'est qu'une association de personnes qui achètent en commun. A la fin de chaque année, la coopérative fait un bilan. Elle remet l'argent perçu en trop, qu'on appelle ristournes. Est-ce un profit que de remettre le bien d'autrui? Non, c'est un acte de justice pur et simple.

Des capitalistes dépités, cachés sous le nom de "l'association des Payeurs de Taxes", considèrent les ristournes comme des profits. Libres à eux d'entretenir leur préjugés malhonnêtes. L'honnêteté des principes coopératifs leur déplaît parce qu'ils subiraient une certaine concurrence. Au lieu de déprécier les méthodes coopératives ces gens y gagneraient à les limiter. Ils n'auraient par exemple qu'à baisser leurs prix de vente, à diminuer leurs profits exagérés, à mieux payer leur main-d'oeuvre. Non, ils préfèrent vivre de leurs "rackets".

Le peuple comprend de plus en plus la malhonnêteté du régime capitaliste actuel. Il commence à s'édifier un régime économique bien à lui en lançant et en entretenant des coopératives de toutes sortes. Ainsi il veut se libérer de la dictature des trusts et acquérir son indépendance complète. La coopération est le meilleur moyen pour le peuple de devenir libre et de vivre dans la paix. Que les trusts en prennent leur parti. Le peuple les connaît et les comprend. Il prend les moyens pour s'en débarrasser: C'est en pratiquant la SOLIDARITE dans le mouvement coopératif.

Joseph PELCHAT

* * *

LE DEVOIR. — Des dépêches viennent périodiquement et de plus en plus souvent nous apprendre que le Danemark regorge de victuailles de toutes sortes qu'il en possède beaucoup plus qu'il n'en peut consommer et qu'il lui est absolument impossible d'exporter ses surplus dans les autres pays de l'Europe frappés de disette et même de famine. La semaine dernière encore, on signalait le cas de marchands danois qui offraient du fromage à rabais de 15 pour cent sur le prix des plafonnements officiels et qui se plaignaient de ne pouvoir trouver preneurs.

Après le Danemark, c'est le Suède

Voici que la British United Press, en dépêche de Gothenbourg, nous apprend maintenant que les pêcheurs de Suède ne savent plus que faire du poisson de leurs prises et qu'ils le rejettent à la mer.

La dépêche de la B. U. P. se lit en effet comme suit:

Alors que des millions d'Européens sont au régime presque de la famine, les pêcheurs suédois ne peuvent trouver preneurs pour leurs poissons et c'est par milliers que chaque semaine ils le rejettent à la mer. L'Association centrale des pêcheurs a décidé que les petites barques devront limiter leurs prises à 35 caisses par semaine et que toute pêche est interdite le samedi et le dimanche. Les pêcheurs se plaignent de ne pouvoir disposer de leurs pêches depuis la déclaration de la grève dans les plus grandes conserveries de Gothebourg. Ils se plaignent aussi de ne pouvoir, même dans les conditions normales, trouver de marchés pour tout leur poisson et de ne pouvoir continuer à le saler pour l'exportation.

Ne pourrait-on utiliser le poisson de Suède comme le fromage et les autres victuailles du Danemark pour l'alimentation des populations affamées des autres pays d'Europe?

Emile BENOIST

* * *

LE NOUVELLISTE — L'hon C. D. Howe, tout habitué qu'il est à voir l'avenir en rose, a renoncé, pour une fois à son éternel optimisme et admis que la situation était très grave au Canada en raison de la grève des houillères que John L. Lewis et ses quatre cent mille mineurs prolongent, depuis le 1er avril, aux Etats-Unis. Il se demande, avec inquiétude, ce que sera l'hiver prochain, pour des milliers de foyers canadiens, menacés de manquer de combustible. Il n'ignore pas, non plus, que la grève affecte déjà un grand nombre d'industries canadiennes et que, si elle allait durer plus longtemps encore, les patrons devraient congédier temporairement un nombre incalculable de nos ouvriers. Car la grève du charbon mou aux Etats-Unis menace réellement d'atteindre chaque citoyen canadien, en particulier, la houille étant à la base même de toute la production nord-américaine et étant appelée à résoudre chez nous le gros du problème du chauffage.

La grève des houillères

"Les pronostics concernant le combustible domestique pour l'hivier prochain sont plus alarmants qu'en n'importe quel temps, au cours des dernières années" a déclaré aux Communes le ministre de la Reconstruction.

Aux Etats-Unis, la situation est d'autant plus grave, que les réserves de charbon sont moindres. Les journaux d'hier ont annoncé la mise à pied de quatre cent mille ouvriers, mise à pied attribuable directement à la grève. On compte de ces victimes de la grève dans les aciéries, dans l'industrie de l'automobile, dans les compagnies de chemin de fer et dans un grand nombre d'industries connexes.

* * *

L'ACTION CATHOLIQUE — Parmi les nouvelles publiées hier et que nous n'avons pu commenter, signalons le geste des autorités départementales françaises de Seine-et-Oise qui décrochent images et crucifix dans les hôpitaux.

En vain décroche-t-on les crucifix!

Il y a quelques semaines, c'était dans les écoles que l'on accomplissait cette action impie. Or Son Excellence Mgr Audrain, auxiliaire de Versailles, adressa alors au maire de la ville une lettre cinglante, dont voici quelques extraits:

"Sans attendre le dernier jour, ne vous arrive-t-il pas de vous demander, non sans quelque pointe de inquiétude, quel sera le résultat de tant d'efforts déployés pour évincer le Christ et sa croix de la société humaine? Une récente et cruelle expérience nous prouve que le recul du crucifix ne se traduit pas nécessairement par un progrès de la civilisation. Les événements tragiques qui ont ensanglanté la terre entière ne donnent-ils pas raison à la remarque du Pape Pie XII affirmant que **"le Christ une fois exclu des consciences et de la vie publique du même coup, se trouve sapé le fondement unique et irremplaçable de cette stabilité, de cette tranquillité, de cet ordre intérieur et extérieur qui seul peut engendrer et sauvegarder la prospérité des Etats?"**

UN CAS DE CHOLERA DANS TOKIO

TOKIO (PA) — Le bureau métropolitain de la Santé prend d'autres mesures contre le choléra aujourd'hui par suite de la découverte d'un cas certain. Les autorités japonaises et d'occupation projettent de vacciner 370,000 habitants de Tokio ce mois-ci.

LE MERCREDI, 15 MAI 1946
135e jour de l'année

	Lev.	Ch.
Soleil	4.30	7.23
Lune	7.03	4.36

Le Droit

LE MERCREDI, 15 MAI 1946
QUARANTE-HEURES
Lemieux 13-14-15
Martindale 15-16-17
Fête S.-J.-Baptiste de La Salle

Quatre — HULL, MARDI 14 MAI 1946 — TEMPERATURE: AVERSES

M. B.-J. Déry se porte acquéreur d'une importante propriété à Hull

Angle des rues Principale et Laval. — Nouvel immeuble pour plusieurs magasins et le studio de photographie de M. Déry.

M. B.-J. DERY

M. B.-J. Déry 97, rue Principale, à Hull, s'est porté acquéreur, au coût de plusieurs mille dollars, d'une propriété sise au coeur même de la ville de Hull.

Cette propriété fait le coin des rues Principale et Laval, où se trouvait pendant la guerre le bureau de recrutement de la Défense nationale. Cette propriété comprend les numéros 135, 137 et 139, sur la rue Principale; et les numéros 1, 3, et 5, sur la rue Laval.

Le terrain mesure environ 5,000 pieds de superficie, ayant 55 pieds sur la rue Principale et 67 pieds sur la rue Laval. Il commence au restaurant Dompierre et se termine au magasin Charron-Menard.

M. Déry a déclaré au représentant du **Droit**, ce matin, qu'il avait l'intention de construire un immeuble moderne à deux étages, à cet endroit.

Il aménagerait, dans le nouvel édifice, trois magasins sur la rue Principale, et un autre sur la rue Laval. Il y établirait aussi, au centre même de l'immeuble, et à l'angle des deux rues, son studio de photographie dont il veut doubler la capacité en augmentant son personnel et poussant la vente de portraits et d'accessoires ou appareils photographiques.

M. Déry a acheté cette propriété de M. Jérôme Roussel. Le terrain est la propriété de la succession Monk.

Lorsque M. Déry aura réalisé les améliorations qu'il projette, cette propriété située à l'un des endroits commerciaux les plus importants de la ville de Hull en plein coeur de la ville, acquerra une bien plus grande valeur.

M. B.-J. Déry s'occupe de photographie depuis trente-six ans et a établi son studio à 97, rue Principale, en 1922, c'est-à-dire depuis 24 ans. Auparavant, il avait un studio à 74, rue Principale, connu autrefois sous le nom de studio Lessard. M. Déry appartient aux Chambres de Commerce, junior et senior, de Hull, est membre du Club Richelieu d'Ottawa-Hull, et a de nombreuses activités sociales.

Deux jeunes gens de Hull, accusés de cambriolage, envoyés au pénitencier

Jean-Marie Normand, 23 ans, 77, rue Falardeau, à Hull, a été condamné, ce matin, par le juge Honoré Achim, en cour du magistrat de Hull, à trois ans de pénitencier. Roland Poirier, 24 ans, 20, rue St-Henri, a eu deux ans de pénitencier pour sa sentence.

Ces deux jeunes gens étaient accusés de vol nocturne avec effraction pour une valeur d'environ $750, étant donné qu'ils enlevèrent la caisse et les $30 qui s'y trouvaient, et aussi pour à peu près $10 de cigarettes.

Comme on se le rappelle sans doute, dans la nuit du mardi au mercredi, la semaine dernière, la sûreté municipale a pu opérer un beau coup de filet, grâce à la coopération d'un citoyen, M. Ernest Boucher, rue Charlevoix, en pinçant sur le fait ces deux jeunes cambrioleurs: Jean-Marie Normand et Roland Poirier, qui accomplirent leur méfait à l'épicerie de M. Clément Desloges, 60, rue Hôtel-de-Ville. Ils firent des aveux à la police et se reconnurent aussi coupables en cour, mercredi dernier, devant le juge H. Achim qui fixa la date du 14 mai, aujourd'hui, pour le prononcé des sentences.

Voici le rapport de l'affaire, donné par l'inspecteur J.-M. Lavigne. Vers 2 heures 30, dans la nuit de mardi à mercredi, M. Ernest Boucher, de la rue Charlevoix, se présenta au poste de police, rue Leduc, où le sergent Arthur Beaudry était en devoir. Il le mit au courant qu'il avait remarqué quelque chose d'anormal en passant devant l'épicerie Desloges, où il semblait que des voleurs étaient en voie d'opérer.

Le sergent Beaudry envoya immédiatement sur les lieux le détective A. Anderson et le constable L. Gagnon. Ce dernier se tint en surveillance en arrière de l'établissement pendant que le détective y pénétrait. On ne trouva personne à l'intérieur. Sur les entrefaites, les constables U. Lamoureux et P. Labelle arrivèrent pour prêter main-forte et en faisant des recherches dans les alentours, on découvrit les deux jeunes gens dans un hangar, en arrière de l'épicerie. Normand avait 17 paquets de cigarettes sur lui. Les policiers constatèrent ensuite que les cambrioleurs avaient enlevé la caisse enregistreuse du magasin, la sortant à l'extérieur. Les 30 dollars qui y avaient été mis s'y trouvaient encore. On trouva aussi une forte pince-monseigneur prise par Normand, selon ce qu'il a révélé, dans un camion non loin de chez lui, et qui servit pour briser la porte d'avant de l'épicerie, afin d'y entrer.

Amenés au poste de police, les jeunes gens furent interrogés et ils admirent leur méfait. Ils dirent même qu'ils firent leur complot de vol dans une salle de billards de la rue Du Pont, la London Pool Room.

Accusé pour la tentative du vol d'une automobile

Un mandat d'arrestation a été porté, ce matin, contre William Joel Winegarden, d'une trentaine d'années, et demeurant à Cumberland, Ont.

Le jeune homme est accusé de tentative de vol d'une auto, marque Oldsmobile, d'une valeur d'environ $900 et propriété de M. Joseph Bayne, 22½, rue Dupont, à Hull.

Le fait se produisit, vers deux heures, dans la nuit d'hier à aujourd'hui, en la cour de l'hôtel "Ottawa House", angle des rues Dupont et Principale.

Ca ne serait pas celle de Mme Poulard!

KANSAS-CITY — (P.A.) — Don Turnbull, secrétaire de l'**International Baby Chick Association**, s'inquiète au sujet de l'envolée qu'il doit entreprendre jusqu'à Varsovie (Pologne) — au cours de laquelle il devra **chaperonner** 55,000 oeufs de poules. Un mauvais atterrissage pourrait être cause d'une belle omelette, et d'une omelette qui coûterait cher. Chaque oeuf, que l'on envoie en Pologne pour être incubé, pour le compte de l'ASRNU, vaut de 50 cents à $1.

Vernon poursuit son expérience

LONDRES, (PC) — Après avoir vécu pendant vingt-deux jours selon "une diète européenne" de 1,000 calories le jour, W. F. Vernon, député travailliste, dit aujourd'hui qu'il a perdu neuf livres mais "qu'il se sent encore parfaitement bien".

M. Vernon a commencé ce régime afin de connaître les effets de la ration avec laquelle doivent vivre des milliers d'Européens.

Vernon continue cette diète pour une quatrième semaine.

Contre
Maux de Tête
Névralgies
La Grippe
Douleurs
Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.
ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

Noces d'argent du notaire et Mme Desrosiers

Samedi le 11 mai, M. et Mme notaire Henri DesRosiers ont célébré, dans l'intimité leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. A cette occasion, une messe fut chantée en l'église Saint-Raymond de Wrightville, par le chanoine Paul-Edward Brunet, cousin de la famille. Plusieurs parents étaient présents.

Améliorations aux wagons-lits

MONTREAL (Spécial) — Parmi les nouveautés en réserve pour le public voyageur canadien, il faut compter sur les wagons-lits à ligne fuyante composés entièrement de chambres particulières et pouvant constituer des suites, et des wagon-salons avec chambres privées. Ces améliorations figurent dans le programme de modernisation du Canadien National pour ses voitures de voyageurs.

Un certain modèle de wagon-lit sera divisé en 18 chambrettes. Un autre aura dix chambrettes et six sections. Dans chaque chambrette il y aura un lit qui se pliera et s'adaptera au mur de façon à laisser plus d'espace dans la cabine durant le jour. Ces lits seront du dernier modèle conçu par la Cie Pullman. Un nouveau wagon-lit-buffet-salon comprendra quatre chambrettes doubles avec des divisions permettant de les convertir en suites au besoin. Le salon comprendra une bibliothèque, un solarium et la section buffet sera des plus modernes. Les wagons-salons comporteront des chambres privées avec sofas et sièges pouvant servir pour chambre de repos durant le jour. Dans ces wagons pourront s'asseoir 26 personnes. Il y aura un salon pour les dames.

Les nouvelles voitures de première classe seront plus longues et plus larges et compteront moins de sièges. Elles seront divisées en deux par une cloison de verre et dans une section il y aura place pour 32 non fumeurs et dans l'autre, pour 28 fumeurs. Dans ces voitures il y aura l'éclairage indirect, des doubles fenêtres plus larges garnies de verre solide, des tables mobiles, un salon nouveau modèle pour dames et une décoration intérieure de couleur pâle.

Funérailles

Mme PATRICK CHATELAIN

CORNWALL, (Ont.) (D.N.C.)— A l'église St-Jean-Bosco, vendredi, le 10 mai, ont eu lieu les funérailles de Mme Patrick Chatelain, née Mary Landry, décédée le 8 mai à sa résidence, 8ième rue-ouest, à l'âge de 79 ans. Née à Curran, Ont., elle demeurait à Cornwall depuis une trentaine d'année et faisait partie des dames de Ste-Anne.

M. l'abbé H. A. Poirier, curé, fit la levée du corps et chanta le service, assisté comme diacre M. l'abbé A. Lalonde, et M. l'abbé H. Tremblay, comme sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Nativité, où M. l'abbé H. Tremblay récita les dernières prières.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq fils et une fille, Frank, Donald, Albert, Victor, et Mme Rodolphe Lalonde, tous de Cornwall, et Harry de Toronto, Ont.

M. ANDRE LEON

Samedi, le 11 mai, ont eu lieu les funérailles de M. André Léon, célibataire, 59, rue Brooke, Aylmer, décédé mercredi, à l'âge de 41 ans, après une courte maladie.

Le cortège quitta la résidence du défunt, à 7 heures 30, pour se rendre à l'église St-Paul d'Aylmer, où un service fut chanté à 7 heures 45. M. l'abbé J. H. Limoges, curé, fit la levée du corps et chanta le service.

Au cimetière paroissial, où le défunt fut inhumé, M. l'abbé Emile Patry, récita les dernières prières.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Racine Ltée, 127, rue Georges, Ottawa.

Funérailles

M. EMERY LECOMTE

Lundi le 13 mai ont eu lieu les funérailles de M. Emery Lecomte, fils de M. et Mme Edouard Lecomte, de Val-Tétreau, décédé vendredi, le 10 mai, à l'âge de 27 ans, après une longue maladie.

Le cortège quitta la demeure de ses parents, rue Bégin, à Val-Tétreau, à 7 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette, où un service fut chanté à 7 h. 30.

A l'église, M. l'abbé Alban Lavigne, vicaire, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de M. le curé J.-R. Bélisle, comme diacre et de M. l'abbé R. Dumoulin, comme sous-diacre.

L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame de Hull. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Beauchamp.

MME E. DESORMEAUX

En l'église St-Joseph et au cimetière Notre-Dame de Hull, hier matin, ont eu lieu les funérailles de Mme Edgar Desormeaux, née Agnès Sauvé, 7 boul. St-Joseph, décédée vendredi à 28 ans. M. le curé R. Glaude a célébré le service, assisté de MM. les abbés L. Corbeil et H. Glaude comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé T. J. Deschamps s'est rendu au cimetière. La maison Emond avait la direction des funérailles.

MME J. SEGUIN

En l'église St-Raymond et au cimetière N.-Dame de Hull, hier matin, ont été faites les funérailles de Mme Joseph Séguin, née Germaine Boisvenue, décédée vendredi à 38 ans. M. le curé D. Truedeau a célébré le service, avec MM. les abbés H. Legros et Lebrun, chapelain à l'hôp. du Sacré-Coeur, comme diacre et sous-diacre. M. Trudeau est allé au cimetière pour les dernières prières. La dépouille reposait aux salons mortuaires Emond, boul. St-Joseph.

Deux démissions chez les Chinois

NANKING (PA) — Le Dr K. C. Wu a présenté sa démission aujourd'hui comme ministre de l'Information et a été nommé maire de Changhaï. Cet événement fait partie d'un remaniement parmi les fonctionnaires municipaux.

En même temps, Yu Fei Peng, ministre des Communications, a démissionné, selon les rapports, de ses fonctions gouvernementales, et le ministre des Affaires économiques, Wong Wen Hao, a abandonné la présidence de l'important comité des Ressources nationales.

CE QUE MENAGERE VEUT...

SYDNEY (PC) — Conduits par un groupe de ménagères, huit cents débardeurs ont marché sur un navire côtier rempli de vivres, ancré dans le port de Brisbane où les débardeurs font la grève, et ont commencé à décharger volontairement 4,000 tonnes de pommes de terre de Tasmanie, dont on a un besoin urgent.

Près de cent navires, dont dix sont chargés de vivres destinés à l'Angleterre, sont ancrés dans des ports australiens par suite de la grève.

SESSION D'OTTAWA

Fin d'une longue série de discours sur les droits civils des individus

(Suite de la première page)

a promis d'en saisir le cabinet.

Originaire de l'Ecosse, pays qui a beaucoup combattu pour ses droits et sa liberté, M. Mackenzie dit que ce n'est pas sans un "certain cynisme" qu'il a entendu les "balivernes" qui ont été débitées au Communes au sujet de la Grande Charte et de la déclaration des droits. Car, il croit que les droits naturels, politiques et économiques de l'homme ne peuvent être définis dans une charte, mais qu'ils doivent se retrouver dans l'âme et dans l'esprit de l'homme. Il ne peut croire un instant que "cet amendement misérable, corresponde au problème fondamental et essentiel des droits" des Canadiens, libéraux, conservateurs, socialistes et autres.

M. Solon Low

A la reprise de la discussion sur le projet de loi touchant la citoyenneté, M. Solon Low, leader créditiste, a proposé que si l'on doit insérer dans le texte de la nouvelle loi une clause touchant les "droits de l'homme", on doit l'appuyer sur la charte des libertés de l'individu.

Le leader créditiste rappelle que, depuis une quinzaine d'années, la liberté personnelle est en baisse, alors que le pouvoir de l'Etat augmente graduellement. Il note, en effet, que depuis 1930 l'humanité a traversé deux guerres, l'une économique et l'autre militaire.

M. Low dit que les valeurs humaines accusent en même temps un déclin et qu'aujourd'hui l'on ne s'inquiète guère plus de la souffrance humaine et du destin de la race humaine. C'est pourquoi, il nous faut un nouveau bill des droits de l'homme. En Grande-Bretagne, la grande charte, l'habeas corpus et le bill des droits découlent naturellement de choses déjà existantes. Il croit qu'il devrait en être ainsi au Canada.

Maintenant que la guerre est terminée, il importe de donner une nouvelle définition des droits et privilèges des citoyens du Canada. Le temps est venu de protéger les libertés de nos citoyens et de leur accorder une nouvelle charte de libertés. Enfin, M. Low dit qu'il préférerait voir un bill distinct portant sur les droits de l'homme, au lieu d'un simple amendement comme celui de M. Diefenbaker qui sera pour toujours enfoui dans le texte compliqué du bill actuel sur la citoyenneté. C'est ce que la province de l'Alberta vient de faire; il croit que le fédéral devrait suivre son exemple et adopter un bill des droits de l'homme absolument distinct.

M. John Hackett, progressiste-conservateur de Stanstead, dit qu'il appuie la résolution. Même si le bill n'est pas adapté à la citoyenneté, c'est une bonne occasion qu'a la Chambre d'instituer un bill des droits.

M. David Croll, libéral de Toronto-Spadina, a déclaré qu'il croit le temps venu de prendre des mesures quant à un bill des droits. Une déclaration claire et précise sur les droits des citoyens aurait dû être faite depuis longtemps. Il dit que les actions du gouvernement pendant la récente enquête sur l'espionnage est un exemple d'usage arbitraire des pouvoirs. Après avoir parlé en faveur de la mesure, il dit que M. Diefenbaker admettra que son amendement de 44 mots ne constitue pas un bill des droits complet.

M. Angus MacInnis, CCF de Vancouver-Est, se dit en faveur d'une loi des droits mais pas incorporée dans une autre loi. Les droits des citoyens doivent à certains moments être suspendus, dit-il, mais les citoyens doivent toujours être en garde contre l'abus de tels privilèges. Un bill des droits serait de peu d'utilité si nous ne sommes pas disposés à protéger ces droits.

Le ministre du travail, l'honorable H. Mitchell, déclare qu'il est de l'avis de M. MacInnis et au lieu d'un bill sur les droits le Canada a besoin d'un bill sur les responsabilités. On parle trop des droits sans penser suffisamment aux responsabilités inhérentes. Plutôt que de mettre un tel bill sur le papier mieux vaudrait faire cette oeuvre par l'éducation et la compréhension.

La liberté dont nous jouissons au Canada se compare très favorablement avec celle des autres pays.

M. William Irvine, CCF de Cariboo, se dit en faveur de l'amendement quoiqu'il aimerait mieux un bill des droits séparé. Il désire un bill des droits à la page et qui mettrait en vigueur dans la vie canadienne les principes pour lesquels des hommes ont combattu et sont morts à la guerre. Ce bill devrait accorder la liberté économique.

En réponse à M. John Hackett, progressiste-conservateur de Stanstead, M. Martin déclare que, dans le bill, le gouvernement a décidé de donner la citoyenneté aux femmes de leur propre droit.

"Voulez-vous dire que vous vous opposez à cela" demanda Mme Gladys Strum, CCF de Qu'Appelle, en s'adressant à M. Hackett.

Le député répondit qu'il s'objectait à cela parce que l'on se départissait d'une vieille pratique voulant qu'une femme adopte la nationalité de son mari. Par là, on introduirait une double citoyenneté là où il doit y avoir union et partage après le mariage.

Le gouvernement considère qu'à cette époque où les femmes ont droit de siéger au Parlement et de prendre une part active à la vie publique, elles ont certaine-

A ce point du debat, M. Arthur Smith, progressiste - conservateur de Calgary-Ouest, exige une déclaration sur la double nationalité car il ne peut comprendre aucune loyauté à deux pays. M. Martin rétorque qu'on a tenté d'éviter la double nationalité. Il est vrai que personne ne peut avoir deux allégeances. Le bill tend à réduire les occasions de double nationalité.

M. Strum prend ensuite la parole pour défendre certains droits des femmes.

M. T. J. Bentley, CCF de Swift Current, prétend que l'amendement de M. Martin signifie qu'un citoyen qui a servi dans les forces ennemies et qui perd sa citoyenneté ne peut être jugé comme traître si jamais il revient au Canada. En révoquant la citoyenneté de tels gens le Canada se priverait du pouvoir de les punir s'ils revenaient ici. Une autre clause verra à cela déclare M. Martin.

Pour l'avancement familial et social

MONTREAL — Les plans relatifs à l'assemblée-forum, où sera discutée "l'idée d'un collège catholique féminin qui réponde aux besoins modernes," sont maintenant achevés. C'est ce que nous a annoncé Mlle Béatrice Curotte, secrétaire du Comité de l'Education, en faisant rapport de son travail à une assemblée chez Mme Pierre F. Casgrain, laquelle assemblée avait pour but de mettre la dernière main aux préparatifs de la conférence sur l'éducation qui aura lieu le 4 juin prochain en l'Hôtel Windsor.

Mlle Curotte nous donne les noms des invités de marque suivants qui prendront part au symposium projeté: Rév. G. Emmett Carter, Vice-Recteur du Collège Marianopolis de Montréal; Dr George N. Shuster, Président du Collège Hunter, New-York; Dr S. Van Kersbergen, Educateur bien connu et Directeur des Grail Schools of lav Apostles, Cincinnati, Ohio; M. John Julian Ryan de Cambridge, Mass. auteur d'un livre récent intitulé "l'idée d'un Collège catholique" et Mme George Driscoll du département de l'éducation de la province de Québec.

Cette conférence sera présidée par le très Révérend Gérald Berry de Peterborough, Ontario.

Les têtes dirigeantes du présent mouvement relatif à l'éducation et qui intéresse les femmes canadiennes, préparent avec soin, nous dit Mme Casgrain, les plans de la réunion de l'après-midi du 4 juin, où sera discuté l'Acte sur l'éducation. Des précisions nous seront données sous peu.

Les deux réunions de l'après-midi et du soir auront lieu en l'Hôtel Windsor. La conférence tiendra ses assises sous les auspices de la Société pour l'Avancement Familial et Social et se trouve liminaire au congrès pancanadien de la femme, qui aura lieu en l'automne prochain.

AVIS

AUX ANCIENS RETRAITANTS

Les personnes qui n'ont pas remis ou retourné les livrets de souscription de la Ligue des Anciens Retraitants, obligeraient beaucoup en les adressant immédiatement, pour le 16 mai au plus tard, à la Maison du Sacré-Coeur, HULL, P.Q.

POUR VOUS ... AVEC NOS HOMMAGES

Magnifiques photos 10 x 14

Gratuites tant qu'il y en aura

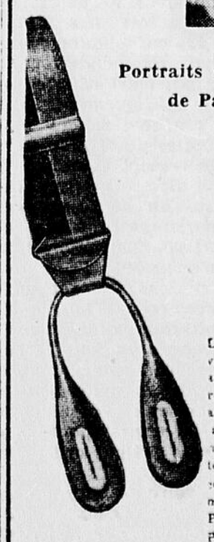

Portraits renommés de chiens venant de Paris et prêts à encadrer

JARRETELLES
BRETELLES
DE PARIS
tout élastique

Le chic est important mais votre confort doit passer avant. Les bretelles et jarretelles de Paris vous apportent ces deux avantages — les plus nouveaux modèles et couleurs plus tout en élastique pour le confort. Faites votre choix maintenant. Jarretelles de Paris 5c. Bretelles de Paris $1.00 et $1.50. Ceintures de Paris $1.00 et $1.50.

J. B. PHARAND
Hardes faites — Chapeaux — Mercerie — Chaussures
77, rue Principale, Hull — Tél.: 2-0857

Avis donné par le bureau à Hull des terres et forêts

Le bureau à Hull du département provincial des terres et forêts dans le Québec, a intensifié son service de protection contre les incendies, avec la venue des beaux jours.

Le bureau de Hull a distribué dans les écoles et différentes autres institutions de la ville et de la région, 25,000 papiers buvards sur lesquels se trouvent inscrits de sages conseils pour prévenir les feux de forêts:

a) "Ton abatis n'allumeras que quand il n'y a pas de vent, mais auparavant tu prendras un permis très fidèlement;

b) "Ton feu de cuisson, — attention aux scouts et aux villégiateurs, — n'allumeras que sur le bord de l'eau seulement;

c) "Dans la forêt quand tu seras, ne fume jamais en marchant."

M. Louis Touchette, ingénieur forestier, au bureau provincial de Hull, a déclaré que des exemples récents d'incendies devraient faire réfléchir les gens et prendre des mesures préventives pour éviter des conflagrations qui pourraient être très néfastes pour notre riche région.

Est-ce bien là le neveu à héritage?

LISBONNE Reuter) — Léonie Bar une Française qui vit à Lisbonne depuis 1910, a prêté du hier au consulat français, ici, qu'elle est la tante et l'héritière du banquier millionnaire, Henri Bar qui disparut en mer au cours d'une tempête qui s'abattit au milieu de l'Océan Pacifique, le 17 avril, alors qu'il était en route de Changhaï à Vancouver, à bord du vapeur anglais de 7,000 tonnes aux *Samwater*. M. Bar, ancien directeur de la banque franco-chinoise de Changhaï, apportait avec lui vingt-cinq caisses de bijoux et de trésors artistiques orientaux, évalués à plus de $240,000.

HABITS D'HOMMES

Habits d'hommes faits sur mesure, un ou deux pantalons. Prix de manufacture. Sans certificat de priorité. Par appointement seulement.

Signallez 2-4544

Bientôt à
CKCH
Edition régulière
du
Radio Journal
6.15 à 6.25 p.m.
lundi au samedi
courtoisie de la
LAITERIE DE HULL

Mlle M.-Berthe Joannisse,
(G.L.G.)
Service Privé
(Cas de maternité)
3-1259

HEURE D'AFFAIRES:
LUNDI de 1 à 6 hres
MARDI — MERCREDI
JEUDI — VENDREDI
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
SAMEDI de 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

SOYEZ AUX ECOUTES
POSTE CKCH
tous les vendredis soirs
de 8 h. à 8 h. 30
ARENES SCOLAIRES
programmes
"THOMAS MONCION"

Obtient satisfaction qui achète chez
THOMAS MONCION
Magasin à Rayons
85 rue CHAMPLAIN, HULL, P.Q.

Nouveaux Rideaux Ruchés

Faits de bonne marquisette sur fond blanc ou de couleurs, avec très larges ruchés, au bord tailleur. Complets avec embrasses dans les teintes ivoire, rose, bleu, vert, jaune. Largeur 40 à 46".

2.95 à 4.95
La paire

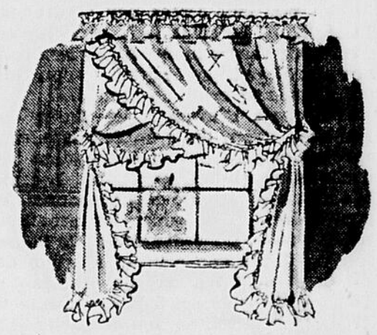

NETS POUR RIDEAUX

Nets en soie ou en coton genre (fish net), très approprié pour vivoir, salle à manger ou chambre à coucher. Largeur 34" et 40". Spécial, la verge 89c

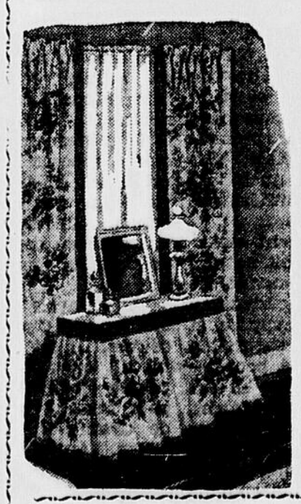

DRAPERIES
Cretonne, Homespun

Pour draperies de vivoir, chambre à coucher, nous avons reçu un choix de nouveaux tissus sur fond ivoire avec rayures ou fleuris. 46 à 50 pouces de largeur. La verge,

1.69 à 2.95

Toiles à ressorts

Toiles à ressorts faits de fibre résistant à la température de toutes saisons, montées sur ressorts guarantis et baguettes au bas. Dans les nuances, blanc, vert, sable. Dimensions 36" x 70". Chacune,

49c

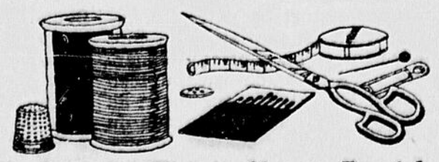

Rubans - Dentelles - Braids

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous avons maintenant un grand choix de rubans de satin cordé, moiré, fleuri, à carreaux, dans une très grande variétée de nuances et de largeurs — DENTELLES et insertions de différentes largeurs aussi braid de fantaisie très approprié pour garnitures ou ouvrages de fantaisie.

THOMAS MONCION
Magasin à Rayons
85 rue CHAMPLAIN, HULL, P.Q.

RADIO — CINÉMA — MUSIQUE

Sur l'écran

Mardi, le 14 mai 1946.

Au Laurier

Mardi-Mercredi-Jeudi, 14-15-16 mai

Premier film à l'affiche: Tino Rossi dans "Le Chant de l'Exilé" avec Gaby Andreu et Ginette Leclerc.

Un nouveau film de Tino Rossi, "Le Chant de l'Exilé", prend l'affiche aujourd'hui.

Un film de Tino Rossi attire toujours de grandes foules car le populaire chanteur est aujourd'hui dans toute la force de son talent d'interprète et, tout particulièrement il se révèle comme acteur habile dans "Le Chant de l'Exilé".

L'histoire est celle de Ramon, fruitier que tout le monde adore dans son village. Un soir, au cabaret, après une altercation qu'il n'a pas provoquée Ramon abat un homme qui insultait une jeune fille. Ramon, se croyant criminel, s'exilera. Une autre vie commencera pour ce jeune homme qu'on retrouvera avec les pionniers du désert, hardis bâtisseurs de routes.

Bien entendu des événements vont justifier Ramon, qui non seulement retrouvera sa fiancée, les siens et son village, mais sera exonoré de tout blâme. Ce film rempli de jolies scènes et de chansons inédites groupe avec Rossi Aimé Clariond, Gaby Andreu, Ginette Leclerc, Baquet et Lucien Gallas.

AU PETIT-THEATRE

"IN OUR TIME"

Mélodrame qui traite de l'amour d'une jeune Anglaise pour un comte polonais, illustre la situation sociale de ce pays avant la guerre et tente de trouver dans la mentalité arriérée des masses la cause de la défaite rapide de la Pologne. Film intéressant, bien interprété par Ida Lupino et Paul Henreid. - Pour tous.

Et voici une autre appréciation:

"IN OUR TIME"

L'histoire de la Pologne juste avant l'invasion nazie contient de nombreux faits d'intérêt général et susceptibles de grands effets dramatiques pourvu de les suivre jusqu'au bout.

Le film "In Our Time" se ressent de cette atmosphère. Il est lent et semble trop long à cause de cela, mais il est traité avec délicatesse par des acteurs excellents, tout en offrant une histoire fidèle de la Pologne moderne.

Dans ses grandes lignes, l'histoire est simple. Une jeune Anglaise, camarade d'un vendeur ambulant d'antiquités, rencontre un aristocrate polonais, s'éprend de lui et finalement l'épouse. L'opposition familiale fournit l'élément de conflit suscité par les frictions entre la mentalité moyenâgeuse et l'ultra-moderne. Cette menace est portée à son apogée par l'invasion nazie de septembre 1939.

Autour de cette intrigue, se tissent de nombreux incidents significatifs de l'opposition polonaise à tout changement et de la profondeur des traditions de ce peuple.

Ce que le film perd en puissance d'évocation, il le prend en intensité dramatique avec le jeu de ses principaux personnages, au premier rang desquels viennent Paul Henreid et Ida Lupino. Tous deux remplissent leur rôle avec finesse et Mlle Ida Lupino est particulièrement excellente au début du film.

Le soir

	CKCH	CBF	CBO	CKCO
6 h 00	Variétés	Yvan l'Intrépide	Western Five	Newscast
6 h 15	Radio-journal	Radio-journal	CBC News	Candlelight
6 h 30	N. Cloutier	Actualité	CBO Program	
6 h 45	Chansonnettes	Au coin du feu	BBC News	Stylécaster
7 h 00	Un homme et.	Un homme et..	Your Music	Lum and Abner
7 h 15	Maîtres chanteurs	Métropole		Ice-Cycles
7 h 30	Concert Time	A ceux qui...	Toronto Trio	Money Makers
7 h 45	Van Damme		Talk	
8 h 00	Prog. Baroque	Dr Morhange	Big Town	Parade of Songs
8 h 15	Xavier Cugat			
8 h 30	Théâtre CKCH	Mine d'or	Forum	Romance
8 h 45				
9 h 00	Concert symp	Concert	John and Judy	Symphony
9 h 15				
9 h 30			Fibber McGee	
9 h 45				Bob Hope
10 h 00	Radio-journal	Radio-journal	CBC Nat. News	
10 h 15	Causerie	Causerie	CBC News Roun.	The Better Half
10 h 30	From Pacific		Classics	
10 h 45				News and Sports
11 h 00	Fermeture	Musique variée	The Choristers	
11 h 15		Prog. musical		
11 h 30		Orch. de danse	Dance orch	

MERCREDI

	CKCH	CBF	CBO	CKCO
6 h 00				
6 h 15				
6 h 30		Bulletin		
6 h 45			Morning Melodies	
7 h 00	Radio-journal	Radio-journal	CBC News	Sunrise Serenade
7 h 15	Elévations	Elévations	Devotional Period	Coffe time
7 h 30	New.	Mélodies	Musical March	Newscast
7 h 45	Prog. mus			Tic Toc tunes
8 h 00	Horloge musicale	Pot-pourri mus	Breakfast Club	Melody
8 h 15				
8 h 30		Les chansons.		Head Line News
8 h 45		Prog. mus.	While You Work	
9 h 00	Sur les ondes	Sur les ondes	School Prog.	Music Test
10 h 15	Mel. Ensoleillées	Confidences		Waltz
10 h 30	Variétés	Vie de famille	Ethel Hobbes	Miscellaneous
10 h 45	Sur demande	Sur demande	Concert in Game	
11 h 00	Grande Soeur	Radio-journal	Radio-Collège	Prevue Time
11 h 15		Musique légère	Master Musicians	
11 h 30	Chansonnettes	Troubadours	George's Wife	Melodic Moods
11 h 45	Caviardo		Lucy Linton,	Novelties
12 h 00	Intermède	Jeunesse dorée	BBC News	Newscast
12 h 15	Variétés	Quelles nouvelles	Big Sister	Farm Front
12 h 30	Revue rural	rural	Ontario Farm	Shur Gain
12 h 45				
1 h 00	Chansonnette	Rue Principale	CBC News	
1 h 15	Radio-journal	Radio-journal	Happy Gang	Newscast
1 h 30	Tante Lucie	Vers le soleil		Tomorrow
1 h 45	Les virtuoses	Les virtuoses	They Tell Me	
2 h 00	Bldv. Hollywood	Le monde de la	For Moderns	
2 h 15	Musique légère	Intermède	Dance Band	Harmony Hall
2 h 30	Service religieux	Lettre à la...	Pop Concert	
2 h 45		Chansonnettes		
3 h 00	Music Hall	Music Hall	A Woman of...	
3 h 15			Ma Perkins	
3 h 30	Musique	Ch.-d'oeu en mus	Pepper Young	Romance
3 h 45	Variétés		Right to Happi	
4 h 00			Minstrels	Tea Time Tunes
4 h 15	Avis de décès	Vie des quatre	CBC News	
4 h 30	Radio-collège	Radio-collège	Modern Musicians	Accordian Capers
4 h 45			Music for Strings	Perry and Pir
5 h 00			From the Classics	Songs We Love
5 h 15	Causerie	Prog. mus	Concert for Youth	
5 h 30	Nouvelles-CKCH	Cotes de Bourse	Robinson Family	Supper Dance
5 h 45	Commérages mus	Radio-canada	Singing Sam	
6 h 00	Airs de valse	Yvan l'Intrepide	Don Messer	Newscast
6 h 15		Radio-journal	CBC News	Candlelight
6 h 30	Musique	Actualité	Prog. Summary	
6 h 45	Sammy Kaye	Philosophe	BBC News	This is Canada
7 h 00	Un homme et	Un homme et..	For Listening	
7 h 15	Dr Lambert	Musique		Ellery Queen
7 h 30	Soirée can.	Soirée can.	Doris Veale	
7 h 45		Musique	Midweek Review	Jack Carson
8 h 00	Airs d'opérettes	Ceux qui on time	Jolly Miller	
8 h 15	Valse			Treasure Trail
8 h 30	Mosaique musicale	Mosaique musicale	Through the Years	Jack Carson
8 h 45				
9 h 00	Radio-Carabin	Radio-Carabin	Concert	Haunting Hour
9 h 15				
9 h 30			Curtain Time	The Shadow
9 h 45				
10 h 00	Nouvelles	Radio-journal	CBC News	
10 h 15	Causerie	Causerie	News Roundup	Clary's Gazette
10 h 30	Maîtres	Piano	Concert Hour	Midweek Recital
10 h 45				
11 h 00	Fermeture	Musique	Charades	Clary's Gazette
11 h 15				
11 h 30			Orchestra	

Au micro

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes. S'il arrive que le programme ne passe pas à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact le 'Droit' n'en peut être tenu responsable.

Chefs-d'oeuvre de la musique

La discothèque de Radio-Canada a préparée pour cette semaine, à 8h30 du soir, le programmesuivant:

LE MERCREDI, 15 mai: "Les Oiseaux" de Respighi par l'orchestre du Conservatoire de Bruxelles, sous la direction ed Désiré Defauw; et "Les Fontaines de Rome", de Respighi, par l'orchestre symphonique de New-York, sous la direction de John Barbirolli.

LE JEUDI, 16 mai: Sinfonietta de Miaskowsky par l'orchestre à cordes de la N.B.C., sous la direction de Frank Black.

LE VENDREDI, 17 mai: Concerto pour piano et orchestre de Shostakowitch; soliste Eileen Joyce; orchestre Hallé; direction Leslie Heward.

"Vie dans le Grand Nord"

Le R. P. Etienne Bazin, o.m.i., poursuivra à Radio-Canada, les mercredi 15 et vendredi 17, à 6h50 du soir, l'intéressante étude qu'il a commencée la semaine dernière sous le titre général "La vie dans le Grand Nord canadien". Les chapitres de son prochain travail ont pour titres "L'Esquimau et son igloo", et "Les villages blancs chez les Esquimaux".

D'autres causeries du R. P. Bazin, — causeries enregistrées sur disques, — passeront les 22, 24, 29, 31 mai et les 5 et 7 juin.

Le Père Bazin, un missionnaire oblat, né à Dijon, France, a fait en pays esquimau un séjour de dix-sept ans. Sa première mission a été Pond's Inlet (Terre de Baffin), le point le plus septentrional qui ait jamais été habité en Amérique. Il s'est ensuite acquitté de ses fonctions à Igloulik et à Repulse Bay. Il y a quelques mois, il recevait de son évêque son premier congé et il est actuellement dans sa famille. Il doit rentrer aux missions du vicariat de la Baie d'Hudson à l'été de 1946.

"Coeur Atout"

Comme l'indique son titre "Coeur atout", cette pièce exprime l'atout de la vie. On la gagne ou on la perd. L'auteur, Madame Hélène Fréchette situe l'action dans un cadre qui est celui de la bourgeoisie à Montréal, où elle met en opposition divers caractères servant à illustrer sa thèse.

Les personnages sont Véronique Labrie, 20 ans (Nini Durand) Sophie Labrie, la mère (Jeanne Demons) Georges Labrie, le père (Albert Duquesne) Mlle Clothilde, vieille fille (Thérèse Cadoret) Pruneau, le petit commis de courses (Robert Gadouas), sans oublier le narrateur Jean-Paul Nolet et Madame Berthe Lavoie Fortin à qui a été confiée la réalisation de ce radio-roman.

Comme on le sait sans doute déjà, cette émission de Radio-Canada est transmise du lundi au vendredi inclusivement à 12h30.

Il y a dans cette oeuvre des caractères qui exigent chez les interprètes, des compositions, une mise en relief, un travail que les directeurs ont trouvés particulièrement intéressants, comme par exemple celui de Pruneau. Il y a d'ailleurs dans "Coeur atout" des peintures de personnages identiques à ceux qui n'échappent pas chaque jour à notre observation.

S. E. le comte de Hauteclocque rallie les Français autour de Jeanne d'Arc

Eloge de Jeanne d'Arc et puissance de ses mots d'ordre. — Ténacité, énergie, droiture sont les qualités qui s'imposent. — Fête de la paix.

MONTREAL — (Spécial) — A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, les membres de l'Union Nationale Française de Montreal se sont réunis dimanche au cours d'une cérémonie impressionnante.

Après une courte allocution de bienvenue prononcée par S. H. le maire Camillien Houde, S. E. le comte de Hauteclocque fit un brillant discours.

Une grand'messe solennelle fut chantée en l'église Notre-Dame et la colonie française se réunit ensuite à l'hôtel Mont Royal où avait lieu un grand déjeuner. On remarquait à la table d'honneur S. E. l'ambassadeur de France, le président de l'Union Nationale Française, M. le vicomte de Roumefort, et madame la vicomtesse, le colonel et madame Charlebois, M. et Mme René Daguerre, M. Ernest Tétreau, M. Alfred Tarut et les membres du consulat de la France à Montréal.

Voici en résumé le texte du discours prononcé par le comte de Hauteclocque au pied du monument de sainte Jeanne d'Arc:

Peu de fêtes nationales, en aucun pays du monde, ont une signification plus grande du point de vue historique, un sens plus profond pour les destinées d'un peuple, que la fête de Jeanne d'Arc.

Tous les français, qu'ils soient pauvres ou riches, croyants ou incroyants, découvrent dans l'humble paysanne lorraine, apôtre et martyre de la patrie et de la foi, le point de convergence d'un idéal commun. Et aux yeux des étrangers, Jeanne d'Arc apparait comme le symbole même de notre nation française qui ne ressuscite jamais aussi grande que lorsqu'elle a été près du désastre. La vie de notre héroïne nationale! Combien d'exemples, combien d'enseignements peuvent en être tirés! Combien de raisons d'espoir aussi peut-elle nous apporter!

Aujourd'hui, pour la première fois depuis sept ans, c'est dans la paix que nous célébrons la fête de Jeanne d'Arc. Le fracas des armes s'est tu; les suppliques, les tortures et la pesante oppression de l'envahisseur ne sont plus qu'un cauchemar, hélas encore douloureux; c'est la Jeanne d'Arc, image de la paix, que nous fêtons; et celle-là aussi, par les exemples de sa vie, nous trace une ligne de conduite qui, à 500 ans de distance, s'impose à nous comme elle s'imposait déjà dans les jours de lutte et dans les années d'épreuves.

Jeanne d'Arc était une fille du peuple; elle avait toutes ces qualités si foncièrement françaises que l'on retrouve encore chez les paysans et les ouvriers de chez nous qui se sont perpétuées également, fidèlement, ici, sur cette belle terre de Québec.

Vous vous rappelez, n'est-ce pas, sa devise, celle qu'elle avait fait broder en lettre d'or sur le fanion blanc qui la précédait au combat: "Vive Labeur". Et comme elle est bien française aussi, cette parole qu'elle adressait à ses soldats à la veille d'une bataille, alors qu'elle les avertissait de la force de ses adversaires: "Quand ils seraient pendus au ciel, nous les aurons". Ce cri si propre à susciter toutes les audaces n'a-t-il pas inspiré le grand Français qui, lui aussi dans les jours d'épreuves, alors que la France humiliée, abaissée, semblait la proie définitive de l'ennemi n'a jamais désespéré de l'avenir et de la patrie? Combien de fois, à l'appel du général de Gaulle, n'avons nous pas pensé tous, en secret ou en public, que quand même les Allemands seraient pendus au ciel, nous finirions bien par les avoir?

Ténacité, énergie, droiture, ces qualités traditionnelles du paysan français, ce sont aussi celles qui s'imposent à nous maintenant, comme au lendemain de la guerre de cent ans, alors que nous avons à relever un pays ruiné par les pillages, par les tueries, par les destructions. Nous avons, certes, des amis dans le monde qui nous ont aidés et nous aideront encore dans cette tâche immense; le Canada généreux, dont les soldats ont si vaillamment participé à la libération de notre sol, contribue encore largement, par des initiatives d'ordre gouvernemental ou privé, à cette dure et longue oeuvre de redressement. Mais avant tout, nous devons, nous Français, compter d'abord sur nous-mêmes; chacun à notre place, si modeste soit-elle, nous devons travailler, nous devons produire, nous devons peiner peut-être. Mais comme nous l'a dit Jeanne d'Arc: "Vive Labeur".

Et encore comment cette tâche écrasante qui, aujourd'hui, incombe au peuple français pourrait-elle être réalisée sans cette union dont Jeanne a été le vivant témoignage? Cette union dont Jeanne nous a montré le chemin exige que ce soit ceux qui ont le plus qui donnent le plus, que ce soit les plus intelligents qui soient les plus indulgents, que ce soit les plus puissants qui se mettent au niveau de ceux qui souffrent. Là est véritablement l'union nationale, là est aussi l'union vraiment chrétienne.

Dans cette belle colonie française de Montréal, qui a le privilège de porter le drapeau de notre pays dans l'une des plus grandes villes françaises du monde, je suis sûr que pas un de vous ne voudra, sur ce point, démériter. L'union ne se fait jamais sans certaines transactions, sans certains sacrifices et l'un des plus pénibles à consentir, je le sais, est bien souvent le sacrifice de son amour-propre personnel. Or, dans un régime démocratique comme le nôtre, les chefs peuvent changer, les gouvernements se succéder, les partis politiques alterner au pouvoir, se combattre et parfois même se déchirer. Mais au-dessus de tout, il y a la France qui reste et qui domine. C'est au nom de cette France que je vous demande, mes chers compatriotes, de continuer dans la voie que, je le sais, vous vous êtes tracée depuis un an, de faire taire vos petites rancunes, de ne pas vous entêter dans certains préjugés qui, même de bonne foi, ne sont plus maintenant de mise, d'abandonner tout sectarisme qui ne peut aboutir qu'à vous diviser, de vous grouper tous enfin, comme un seul corps, comme un seul coeur, comme une seule âme derrière votre guide, le Consul Général de France, chaque fois que les intérêts moraux et matériels de notre pays seront en jeu. Là aussi, écoutez la belle parole de Jeanne d'Arc: "Plus on sera ensemble du sang de France, mieux cela sera".

CAPAC lance un nouveau concours de composition

TORONTO (Spécial) — L'Association des Compositeurs, Auteurs et Editeurs du Canada (CAPAC) invite les compositeurs à prendre part à son concours annuel de musique sérieuse. Chaque année, cette association accorde $500.00, en cinq prix d'égale valeur, pour les compositions nouvelles ayant le plus contribué au progrès de la musique canadienne.

Le concours est ouvert à tous les Canadiens. Les gagnants seront choisis par un jury composé de musiciens canadiens renommés, sous la orésidence de sir Ernest MacMillan, de l'Orchestre Symphonique de Toronto. Les compositions doivent être de genre sérieux et, comme longueur, durer environ 15 minutes. On obtient tous détails et bulletins de participation en s'adressant à l'Association des Compositeurs, Auteurs et Editeurs du Canada (CAPAC), 2 est, rue King, Toronto, Ontario.

Le Réveil Rural

Voici le programme du Réveil Rural pour cette semaine, à 1h 30 p.m.

LE MERCREDI, 15 mai: M. René Cyr: Salubrité des bâtiments scolaires. Omer Dumas et les ménestrels du Réveil Rural.

LE JEUDI, 16 mai: M. Henri Généreux: Flétrissure bactérienne des pommes de terre.

LE VENDREDI, 17 mai: M. Albert Viau, récital de chant. Revue du marché agricole.

LE SAMEDI, 18 mai: M. Lucien Morais, i.f.: Coupes intermédiaires. Léo Lesieur et son ensemble musical.

LE DIMANCHE, 19 mai: M. Stéphen Vincent, agronome spécialisé en horticulture attaché au Jardin Botanique de Montréal.

Jean Dickenson au concert 'Prom'

Jean Dickenson, soprano, a été invitée à prendre part au concert "Prom" de l'Orchestre Symphonique de Toronto le mardi, 14, à 9 heures du soir, aux postes de Radio-Canada. C'est le deuxième concert de cette série.

Fritz Mahler dirigera.

Il a inscrit à son programme *l'Ouverture d'un Drame imaginaire*, de Robert R. Bennett, Le Chevalier à la rose, (valse), Richard Strauss, Suite pour cordes, de Corelli et le finale de la Symphonie no. 5 en mi mineur de Tchaikowsky.

L'oeuvre de Robert R. Bennett est considérée comme une première à la radio. Les critiques qui l'ont entendue en font beaucoup d'éloges.

Mlle Dickenson fera entendre "Qui la voce" de "I Puritani", de Bellini et "Le Bleu Danube", de Johann, Strauss.

Mlle Dickenson est née à Montréal de parents américains. Elle a vécu une partie de son enfance aux Indes où son père qui était ingénieur exerçait sa profession et plus tard à Denver et New-York où elle poursuivit ses études de musique.

K.-J. Dugdale a gagné l'appareil Northern Electric

Le gagnant du radio Northern Electric donné comme prix d'entrée à l'émission de Mart Kenney à l'Auditorium, le 6 mai dernier, est M. K.-J. Dugdale, 122, avenue Melrose, Ottawa.

Le maire Stanley Lewis présidait le tirage en compagnie du commissaire G.-M. Geldert, de M. W.-R. Sandison et de M. A.-B. Blore, du bureau régional de Northern Electric.

CORRECTION

Le commandement du district militaire d'Ottawa nous annonce aujourd'hui que le capitaine P.-H. Bouquillon, dont le nom apparaissait sur une liste d'absents de l'Ile-de-France, est à bord du paquebot et qu'il est arrivé à Halifax avec les autres militaires canadiens.

HORAIRE DU CINÉMA

CAPITOL — "Kitty".

CENTRE — "San Antonio": 12 h., 2 h. 02.20, 4 h. 55, 9 h. 35. Dernière représentation à 9 h. 05.

ELGIN — "The Bandit of Sherwood Forest": 11 h. 20, 1 h. 30, 3 h. 40, 5 h. 50, 8 h., 10 h. 10.

RIDEAU — "Yolanda and the Thief": 3 h. 10, 6 h. 20, 9 h. 30. "The Gay Senorita": 2 h., 5 h. 10, 8 h. 20.

LAURIER — "Le chant de l'exilé": 12 h. 45, 3 h. 55, 6 h. 55, 10 h. 05. "L'Ange gardien": 2 h. 20, 5 h. 20, 8 h. 30.

CARTIER — "Doll Face": 1 h. 59, 4 h. 36, 7 h. 12, 9 h. 50. "Woman in Green": 12 h. 45, 3 h. 22, 5 h 59, 8 h. 36.

PETIT-THEATRE — "Twin Beds": 5 h., 8 h. 20. "In Our Time": 6 h. 20, 9 h. 45. Dernière représentation à 8 h. 15.

CARTIER

Aujourd'hui dernier jour
"DOLL FACE"
avec Vivian Blaine, Dennis O'Keefe, Perry Como, Carmen Miranda
aussi
"THE WOMAN IN GREEN"
avec Basil Rathbone, Nigel Bruce

FRANCAIS

Aujourd'hui et demain
"GOD IS MY CO-PILOT"
avec Dennis Morgan
aussi
"AROUND THE WORLD"
avec Kay Kayser

Rideau

2 JOURS SEULEMENT
DEMAIN, JEUDI

Deux nouveaux films français!

LAURIER

CE SOIR

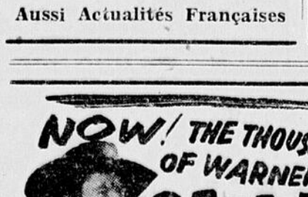

Aussi Actualités Françaises

A 9 heures tous les soirs excepté les dimanches et lundis au

LAKESIDE GARDENS

PARC DE BRITANNIA
Alex Dawson et son orchestre
ENTREE — 35c
La Compagnie des Tramways d'Ottawa

PARIS POINTE GATINEAU

dernier jour
en technicolor, avec
Cornel Wilde
Aussi
avec Rosemary Lane,
Big Bay Williams
"A Thousand And One Nights"
"Sing Me A Song of Texas"

Deuxième semaine!

CENTRE

ELLE VOIT LA GRAISSE DISSOUTE DISPARAÎTRE PLUS VITE ET PLUS AISÉMENT AVEC Old Dutch

Mme G. C. Hamilton
Membre du Home & School Club, Toronto, a actuellement observé l'essai scientifique des nettoyeurs.

ÉPARGNE VÉRITABLE DE TEMPS ET D'OUVRAGE

Après avoir vu l'essai des principaux nettoyeurs canadiens, Mme Hamilton déclare: "Quant aux surfaces grasses, Old Dutch les nettoya bien plus vite, étant de loin en avant!"

POURQUOI OLD DUTCH EST-IL SI BON?

Old Dutch fait plus que dissoudre les graisses: la séismotite, élément constituant d'Old Dutch, possède une action nettoyante que n'ont point les autres produits.

PAS D'ÉGRATIGNURE DU TOUT

Old Dutch est tellement sûr qu'au cours de milliers de frottages, c'est le *seul nettoyeur* n'ayant point égratigné *du tout!* Adoptez donc Old Dutch pour nettoyer lavabo, baignoire, poêle, évier, casseroles, etc.

Fabriqué au Canada

PAS DE CHEVEUX TERNES, sans VIGUEUR
quand vous employez ce
Rinçage à 4 Effets

En une opération facile et rapide, LOVALON réalisera ces quatre points importants, donnant à VOTRE chevelure éclat et beauté.

1. Cheveux lustrés, apparence soignée.
2. Enlève tout résidu de shampooing.
3. Colore tout en rinçant.
4. Fixe les cheveux en place.

LOVALON ne teint ni ne décolore d'une manière permanente. C'est pour les cheveux un rinçage pur et inodore, préparé en 12 teintes diverses. Essayez LOVALON.

S'achète partout où l'on vend des produits de beauté.

5 rinçages 35c
2 rinçages 15c

"Chaque jour semblait sans fin

... parce que j'oubliais une chose bien simple!"

"LA VENTE des billets de chemin de fer est un travail dur en ce moment . . . et presque insupportable si l'on a toujours mal à la tête, comme c'était mon cas!

"Puis je fis l'essai des Kellogg's pendant 30 jours. Un simple changement dans mon régime alimentaire, mais quelle différence cela fit. Mon travail est un plaisir maintenant . . . et il en est de même de mes moments de loisir. De plus, j'ai trouvé les Kellogg's Bran Flakes vraiment *délicieux* . . . et si bons à manger!"

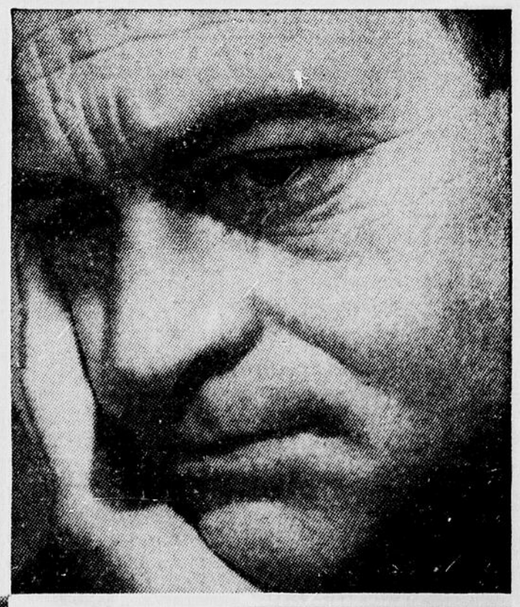

3 personnes sur 4 préfèrent les Kellogg's. Au cours d'une enquête récente, 3 ménagères sur 4 dirent qu'elles préféraient les Kellogg's Bran Flakes à toute autre marque. Recherchez le carton jaune doré—*essayez le grand format économique.*

Faites cet ESSAI de 30 JOURS

1. **Si vous êtes vraiment malade,** voyez votre médecin! Mais, si vous avez simplement mal à la tête, il se peut que cela soit causé par une évacuation alvine incomplète. Surtout si vous avez plus de 35 ans. Voici comment un simple changement de régime peut vous aider à rester en forme:

2. **Commencez dès maintenant** à manger des Kellogg's Bran Flakes tous les matins. Pas de doses amères . . . maintenez-vous en forme d'une manière *naturelle.* Obtenez plus du "volume" dont votre organisme a besoin, en mangeant des Kellogg's Bran Flakes avec d'Autres Parties du Blé qui sont délicieux et légèrement laxatifs.

3. **Trente jours seulement** devraient suffire pour vous prouver comme il est bon de se sentir alerte, d'avoir de l'énergie pour toutes les autres choses que vous voudriez faire. Vous voudrez rester en forme à la manière Kellogg!

Restez en forme en mangeant des Kellogg's tous les jours de l'année

FIERTE
INITIATIVE
DESINTERESSEMENT

Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE JEAN

S'AMUSER
S'INSTRUIRE
S'EDIFIER

Le Pape et le Catéchisme

Il y a quelques semaines, le Saint-Père s'adressait, par la radio, aux catholiques de Barcelone, en Espagne. A la fin de son allocution, il parla directement aux petits enfants, pour les inviter à bien étudier leur petit catéchisme. Evidemment, s'il avait parlé à des écoliers du Canada catholique, il aurait dit la même chose. Voilà pourquoi je veux citer ce texte, afin que vous en profitiez. Au besoin, vos maitres vous en donneront aimablement les explications nécessaires. Donc, lisez bien ce discours aux petits catholiques d'Espagne et du monde entier:

APPEL AUX ENFANTS

"Et vous, milliers et milliers d'enfants qui, en ce moment, les yeux grands ouverts, entendez la voix de votre Père — un qui désirerait, s'il était en son pouvoir, vous embrasser tous, un par un, vous qui êtes l'espérance manifeste de l'Eglise et de votre pays, les âmes candides dans lesquelles brille encore la douce et pure lumière de l'innocence, — pressez-vous et allez au catéchisme. Ne le laissez pas tomber de vos mains. Ecoutez sans perdre un mot ceux qui vous l'enseignent. Apprenez à le comprendre le mieux possible et n'oubliez jamais sa doctrine qui un jour peut-être — un jour éloigné que vous ne pouvez pas encore entrevoir — sera votre ancre de salut dans les épreuves de la vie.

Le Pape désire que, dans le catéchisme, vous appreniez à placer Dieu au centre de vos vies, à connaître et à aimer Jésus-Christ, à vivre dans Sa Grâce et dans la fidèle observance des Commandements; à être bons, à être obéissants, à être studieux, et surtout à être pieux. Et pour cette raison, le Pape, du Vatican — où les effluves de votre Barcelone arrivent doucement par-dessus les vagues de la mer — vous envoie à travers les ondes athérées, la meilleure de ses bénédictions, pour vous, pour familles, pour ceux qui ont pris part à cette cérémonie et, d'une façon particulière, pour ses organisateurs, pour tous les desseins et tous les projets qui sont nés de votre congrès, pour votre région industrieuse, pour les autorités éminentes qui, par leur présence, ont voulu contribuer à la splendeur de cet événement, pour toute l'Espagne catholique, qui est toujours l'objet de l'affection spéciale du Vicaire du Christ.

X X X

Afin de bien préparer vos vacances, étudiez attentivement vos devoirs d'enfants à cette époque de l'année. C'est absolument nécessaire. En effet, loin de l'école, vous oubliez la plupart des conseils et leçons de l'année. Vous avez donc aujourd'hui un grand besoin de vous instruire très sérieusement, afin d'éviter des fautes que vous regretteriez toute votre vie.

Je m'adresse ici tout spécialement aux membres des sections juvéniles, et je leur demande, par fierté, d'aimer avant tout l'étude de notre sainte religion.

Aux élèves du Pensionnat de Lefaivre, Ontario

Ce n'est pas une perte de temps que de célébrer la Semaine de la joie. Ce qui manque à notre temps, ce sont des semeurs de joie, des ouvriers de joie. On ne sait plus où chercher son bonheur, quand il est à notre portée dans le livre qui renferme les Béatitudes. La joie est dans la préférence pour les choses éternelles, et cette préférence entraîne à l'obéissance, qui est la fixation dans l'ordre éternel. L'homme connaît Dieu, lui obéit, puis sent en lui la Présence divine, source de toute satisfaction. Une semaine ne suffira pas pour faire comprendre la grandeur de cette doctrine. Aussi, les âmes naturellement apostoliques se font-elles, à toute heure, les messagères de la joie. Elles exaltent leur propre bonheur à répondre fidèlement, amoureusement, héroïquement, à l'attente divine. Elles disent autour d'elles qu'il n'est pas de joie sans vraie paix de l'âme, et que cette paix est le fruit de la fidélité envers le Maître de toutes choses. C'est à l'école du Créateur du bonheur qu'il faut créer son propre bonheur.

Parlez encore ce langage, vivez-le, empruntez-en la vie dans le Sacrement de la joie, et vous multiplierez les fruits spirituels des Semaines bienfaisantes.

ONCLE JEAN.

Les Mots Croisés du "Droit"

HORIZONTALEMENT

1—Qui occupe le sommet — Carte à jouer.
2—Un des Grands Lacs — Amaigrissement extrême du corps.
3—Deux consonnes — Titre anglais — Possédé.
4—Cavernes servant de repaire aux bêtes sauvages.
5—Orfèvrerie en rouleau.
6—Pronom personnel — Anagramme de Noé — Mesure itinéraire chinoise.
7—Synonyme de fret — Aussi, de même.
8—Roue à gorge d'une poulie — Pronom personnel — Espèce de manguier du Gabon.
9—Ce qui n'existe pas — Voyelles jumelles — Du verbe rire.
10—Nom vulgaire de la véronique des prés (pl.).
11—En les — Deux voyelles — Qui a du bon sens.

VERTICALEMENT

1—Très jeune fille — Anagramme de net.
2—Légumineuses — Bornes, lisières.
3—Du verbe rire — Fragment de tuile cassée.
4—Mariage avec une personne d'une naissance ou d'une condition inférieures.
5—Fille de Cadmus — Triage.
6—Genre de mollusques gastéropodes des mers chaudes.
7—Possessif renversé — Semées d'étoiles.
8—Attachèrent avec un lien — Saison.
9—Transpirer — Voyelles jumelles — Deux consonnes.
10—Possède — Sains, qui contribuent à la santé.
11—Manche au tennis — Onze — Content, joyeux.

Solution du problème de samedi dernier

■	S	O	L	E	■	I	A	S	E	
E	M	B	A	R	C	A	T	I	O	N
R	I	O	■	O	I	E	■	E	L	■
A	T	L	A	S	■	L	O	U	I	S
T	H	E	■	I	O	■	A	R	D	U
E	S	■	P	O	S	A	S	■	A	S
R	O	M	A	N	■	H	I	E	R	■
■	N	■	G	A	I	S	■	I	L	■
R	I	O	N	S	■	■	O	S	E	■
E	T	R	O	I	T	E	S	S	E	S
■	E	■	N	E	S	T	E	R	E	■

Bonne Fête

14 mai 1946

Borris, Rita, 10 ans, Daikeith.
Cardinal, René, 14 ans, Clarence.
Cholette, Gilles, 11 ans, Glen-Robertson.
David, Ernest, 9 ans, Bourget.
Gélinas, Dolorese, 15 ans, Windsor.
Lamoureux, Gaetane, 12 ans, Ottawa.
Lapointe, Hugues, Brockville.
Larochelle, Colette, 15 ans, Rouyn.
Lebert, Jeannette, 11 ans, Windsor.
Morin, Rita, 12 ans, Sturgeon-Falls.
Pépin, Muguette, 11 ans, Hingsley.
Verdon, Claire, 14 ans, Eastview.

15 mai 1946

Adam, Blanche, 15 ans, Casselman.
Bigness, Rose-Mai, 13 ans, Windsor.
Boutin, Rita, 13 ans, Eastview.
Pitre, Marie-Jeanne, 13 ans, Alfred.

16 mai 1946

Baron, Anita, 13 ans, Vankleek.
Besner, Réal, 12 ans, Daikeith.
Bissonnette, Germain, 15 ans, L'Orignal.
Clairoux, Raoul, 8 ans, Lefaivre.
Clément, Rézent, 14 ans, Dalkeith.
Diotte, Laurent, 10 ans, Sarsfield.
Diotte, Pierrette, 13 ans, Ste-Justine.
Durocher, Constance, 11 ans, Belle-Rivière.
Germain, Hélène, 7 ans, Ottawa.
Germain, M.-Rose, 7 ans, Ottawa.
Gratton, Lucien, 15 ans, Alfred.
Jolicoeur, Gloria, 6 ans, Windsor.
Lalonde, Alexandre, 13 ans, Cornwall.
Legault, Bernard, 10 ans, Moose-Creek.
Mayer, Lucile, 10 ans, Windsor.
Paradis, Patricia, 12 ans, Windsor.
Pitre, Marie-Jeanne, 13 ans, Alfred.
Quirouette, Gilles, 2 ans, Ottawa.
Rochon, Richard, 12 ans, Ottawa.
St-Jean, Bruno, 15 ans, Sturgeon.

Pensionnat de l'Imm.-Conception, Lefaivre, O.

Cher Oncle,

Le 16 avril nous nous réunissions pour une dernière fois avant les vacances, afin de souhaiter à notre Bonne Mère, à nos dévouées maîtresses et à nos compagnes de Joyeuses Pâques.

Voici le programme qui suivit. La prière au Sacré-Coeur,
Le serment au drapeau.

1. Danse Militaire ..... C. S. Morison piano, par Madeleine et Renée Lafleur.
2. Le Toit de Chez-nous ..... A. G. Saintos chant, par 4e et 5e années.
3. O Sole Mio ..... E. D. Capua piano, par Marie-Marthe et Gisèle Charbonneau.
4. Ne m'oubliez pas: poésie par 6e année.
5. Montez toujours ..... A. Larrieu chant, par 6e et 7e années.
6. Composition française: "Une visite à la ferme", par Gracia Lalonde.
7. Birds of Paradise: piano, par Thérèse Proulx et Alberte Lalonde.
8. Géographie: Causerie sur la Russie, par Marie-Marthe Charbonneau.
9. Les Rameaux ..... J. Faure chant, par 8e, 9e, 10e et 11e années.

O Canada!

La Bonne Mère profita de notre réunion pour distribuer aux grandes, leurs bulletins, et aux plus jeunes leurs concours: ce qui fit bien des heureuses.

Mais, la joie fut encore plus grande, lorsque la Bonne Mère sortit des récompenses. Chacune eut ce qu'elle méritait. Après quoi, elle nous donna quelques bons conseils pour nos vacances.

Vous nous excuserez, cher Oncle, d'avoir tant retardé à vous écrire, mais tout notre temps fut employé aux affiches, slogans, etc, pour la semaine de la joie, qui bat son plein dans notre cher pensionnat.

Tous les soirs a lieu dans notre salle, une petite réunion dans laquelle une de nos chefs d'équipes, chacune son soir, nous explique la joie: joie dans le Seigneur, joie de l'étude, etc, puis il y a quelques chants et quelques jeux. Comme vous pouvez le voir, notre couvent est tout à la joie.

Veuillez, cher Oncle, agréer nos sentiments respectueux.

Vos nièces du pensionnat de l'Immaculée-Conception, Lefaivre, Ont.

Présidente:
Jacqueline LEROUX.
Secrétaire:
Rita CHAYER.

EMPLOYEZ
SKEETER SKATTER
S-16F
Nouveau et Amélioré
MOUCHES NOIRES. MOUSTIQUES

PETITE POSTE

BENEDICTIONS DE CROIX DE CARTIER

Tel que promis, je publierai, samedi le 18 mai, un texte spécialement préparé pour les Bénédictions de Croix de Cartier.

En ce texte, vous trouverez un plan que vous êtes libres d'adopter, des allocutions, etc.

Encore une fois, prenez ce qui fera votre affaire.

Plutôt moins que trop. Il ne faut pas que ces cérémonies fatiguent la foule, debout, en parfaites les occasions.

L'important est d'y mettre toute sa FIERTE française et catholique.

Oncle JEAN

Curran, Ont.

Cher Oncle Jean,

Notre dernière séance de section juvénile eut lieu le 5 mars. Voici notre programme.

1—Prière d'ouverture et serment d'honneur.
2—Rapport de la secrétaire.
3—Chant: "Papa n'a pas voulu", par Yvon Chrétien, Aimé Chartrand, Louis Dugas et Roger Sauvé.
4—Débat d'orthographe par les élèves de 6e et 7e années.
5—Récitation: "Spring" par Carmel Ann Watters.
6—Chant: "Le cycle du vin", par un groupe de garçons.
7—Composition: "Le carême", par un groupe de filles.
10—Propositions:

a) Proposé par Louis Dugas et appuyé par Aimé Chartrand que Jack Watters soit le président du Club des Pas Peureux.

b) Proposé par Lilianne Levac et appuyé par Lillian McKallister que Florence McKinley soit la présidente du Club des Pas Peureux.

d) Proposé par Rita Groulx et appuyé par Carmen Groulx que les élèves aillent à la messe tous les matins pendant le carême.

11—Bingo.
12—O Canada.

Vos neveux et nièces,
Pierrette LALONDE, sec.

Le
SOU SCOLAIRE
sert à enrichir les
BOURSES SCOLAIRES

Correspondance

HANMER, ONT.

Cher oncle Jean,

L'autre jour, j'ai lu sur la page des enfants, un petit mot de votre part qui m'a frappée. Vous y exprimiez le désir de recevoir des nouvelles de vos neveux et nièces en plus des rapport des sections. En effet toutes nos activités semblent vous intéresser beaucoup. Voilà pourquoi je tente de répondre à votre sollicitude en vous racontant quelques détails de notre vie à Hanmer.

Elève de la 7e, année, je compte parmi les 33 élèves de ma classe, répartis en quatre cours différents J'aime l'étude et je me trouve heureux à Hanmer. Je désire ardemment participer au concours de français l'an prochain.

Cher Oncle, vous auriez été touché de voir avec quelle piété les offices de la Semaine Sainte ont été suivis chez nous. Comme petite croisée, je suis heureux de vous dire que les cérémonies de cette grande semaine m'ont vivement impressionnée. Le Jeudi au soir, notre bon Pasteur nous a fait vivre la dernière Scène. Vraiment, je croyais voir Notre-Seigneur au milieu de ses apôtres, instituant le grand Sacrement de l'Eucharistie. Nous, les Croisés, faisions la grade d'honneur devant le reposoir. Le soir du Vendredi Saint c'est le drame de la Passion qui passa sous nos yeux. Tout est déjà fini, la belle fête de Pâques est passée et la fin de l'année arrive.

Dans notre classe il y a beaucoup d'émulation entre les filles et les garçons. Nous nous mesurons dans des débats. La victoire change de côté, chacun a son tour. Nous apprenons ainsi à jouir de nos propres succès et à nous réjouir du succès des autres.

Nous faisons le mois de Marie à l'église tous les jours. J'aurai une pensée spéciale pour vous au pied du trône de la Sainte Vierge.

Bonjour, cher Oncle Jean et merci pour votre tendre sollicitude envers la jeunesse.

Votre affectionnée nièce
Thérèse Desforges.

Nouvelles régionales

MATTAWA (ONT.) (D.N.C.)

MATTAWA (Ont.) (D.N.C.) — A M. et Mme Valmore Bélanger (Flore Jodjoin) est née une fille: Marie-Aurore-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Bélanger.

Un fils, Joseph-Robert, est né à M. et Mme Roméo Lavoie (Léona Pariseau). Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Delarosbile.

M. et Mme Allan Miner (Annae Bange) font part à leurs amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Edouard-Robert. Parrain et marraine, M. Laurence Lamare et Mlle Mildrid Sloan.

Un fils, Joseph-Victor-Hervé, est né à M. et Mme Léon Savard (Philomène Laplante). Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Larmie.

M. Louis Leblanc, 58 ans, est décédé, laissant deux fils: Laurier et Gérard.

Dernièrement, est décédé M. Edouard Miner, époux d'Alexina Lefebvre, à l'âge de 80 ans. Il laisse plusieurs enfants.

M. l'abbé J.-N. Duquette, curé, a béni, lundi le 22 avril, le mariage de M. Albert Serré, fils de M. et Mme Placide Serré (Rose Galipeau) et de Marie Doucette, fille de feu Edouard Doucette et Eva Thibeault. Les témoins étaient M. Placide Serré et M. Fred Doucette.

VAL-EMARD (P.Q.) (D.N.C.)

VAL-EMARD (P.Q.) (D.N.C.) — M. Calixte Piché est de retour dans sa famille, après avior passé quelque temps, à Maniwaki.

M. et Mme Vital Emard sont alliés à Mont-Laurier, en voyage d'affaire.

Mlle Anna Hébert, de Shipshaw, visite actuellement sa soeur, Mlle Thérèse Hébert.

Notes des élèves du mois d'avril dirigé par M. Léo Lafleur: 6e année, Huguette Lacroix; 7e année, Béatrice Grondin; 6e année, Raymond Robitaille; 5e année, Gilles Robitaille; 4e année, Colombe Robitaille; 2e année, Gaétan Robitaille; 1ère année, Noëlla Rivet et Michel Piché; 1ère année B, Jeannette Gascon.

M. et Mme Gérard Dault et leurs enfants sont venus visiter leurs parents.

Mlles Thérèse et Anna Hébert sont allées prendre le souper chez M. Alphonse Michaud, dimanche.

MOOSE-CREEK (ONT.) (D.N.C.)

MOOSE-CREEK (Ont.) (D.N.C.) — M. et Mme Jean Aubé (Laurette Provost) sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Louise-Pauline Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Benoît, de Crysler, oncle et tante de l'enfant.

M. Elie Séguin et son fils, de Casselman, étaient parmi nous, ces jours derniers.

Les RR. PP. R. Lamoureux et L. Poirier, O.M.I., d'Ottawa, étaient à Moose-Creek, récemment.

M. l'inspecteur Laurier Carrière, de Cornwall, était ici, la semaine dernière.

Mme Dan Daleney est revenu au village, après avoir passé quelques mois, à Montréal.

Mme W. Dutt, de Maxville, prenait le dîner chez M. et Mme Moïse Ouimet, dimanche dernier.

GRAND-REMOUS

GRAND-REMOUS (PQ) (DNC) — M. et Mme A. Robitaille rendaient visite à leurs parents et amis, d'Ottawa.

M. et Mme Noël Gagnon M. et Mme G. Lunam et Mme Léas Gagnon sont alliés en automobile, rendre visite à leurs parents de Timmins.

M. Albert Levesque accompagné de son beau-frère, M. Marc Tremblay, passe quelques jours à Montréal, en voyage d'affaires.

M. et Mme Lionel Licette, de Sudbury, passent quelques jours chez Mme Ed. Grondin.

M. et Mme M. Taillon et leur famille, accompagnés, de M. et Mme M. Martine, de Mont-Laurier, rendaient visite à leurs parents de Malartic.

M. et Mme J.-M. Pausé et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Léo David et leurs enfants de Malartic, rendent visite à leurs parents, de Grand Ramous.

Le soldat Austin Gagnon et revenu parmi nous après avoir passé deux ans outre-mer.

ILE-DU-CALUMET, QUE.

Mercredi soir, le cercle des Dames fermières a donné une petite fête en l'honneur de Mgr Henri Martel, vicaire-général du diocèse de Pembroke, et de M. l'abbé T. G. Buckly vicaire de l'Ile-du-Grand-Calumet. Après un goûter presbytéral, on présenta à chacun, une bourse et un bouquet. MM. Delille et Bourdag faisaient les frais de la musique.

M. Guart Cahill, de South Porcupine, est en visite chez M. et Mme Thomas Donnelly à l'Ile-du-Calumet. M. et Mme Edgère La Salle et leur fils, Romulus, de l'Ile-du-Calumet, ont visité M. et Mme Maurice La Salle, à Otter-Lake, dimanche dernier.

M. Joseph LaSalle est de retour dans sa famille, après avoir passé un an à Timmins.

CE SOIR
BIEN DEMAIN
LAXATIF
Tout-VÉGÉTAL
Effet Sûr-Agréable
Nature's Remedy
NR-TABLETTES-NR
ACHETEZ UNE BOITE - 25¢

Profitez de votre crédit
pour vous procurer des
VERRES
suivant les règlements du commerce et de l'industrie en temps de guerre.
Pas d'à peu près! Pas de délai! Téléphonez à 2-2323 pour rendez-vous.
IT IS EASIER TO PAY OUR WAY
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
190, rue Sparks

LA VIE AVEC "FISTON" par Elsie, la Vache Borden
"Veux-tu essayer quelque chose de spécial — goûte un peu à mon LAIT EVAPORÉ BORDEN'S!"
© The Borden Co. Ltd.
Contenu naturel en vitamine D accru par irradiation.
Borden's EVAPORATED IRRADIATED MILK
LAIT EVAPORÉ Borden's

BRICK BRADFORD — par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

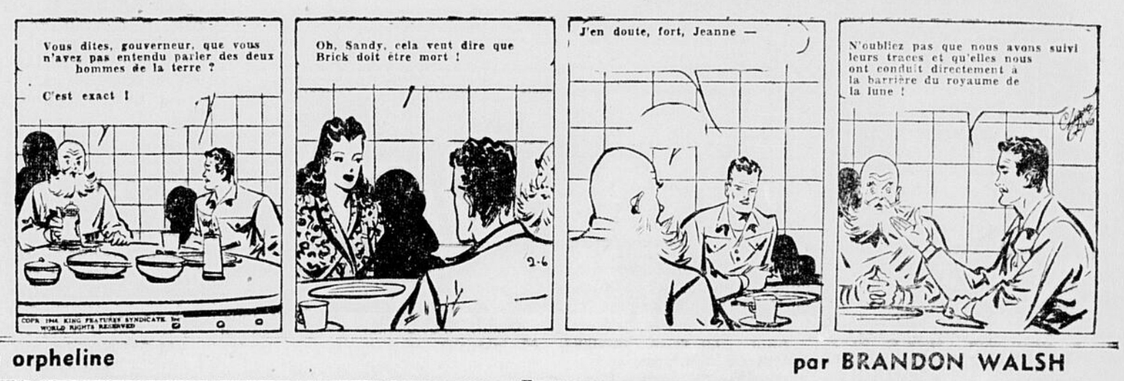

ANNIE ROONEY la petite orpheline — par BRANDON WALSH

LE CHEVALIER MASQUE — par Fran STRIKER

LE FANTOME — par LEE FALK et PHIL DAVIS

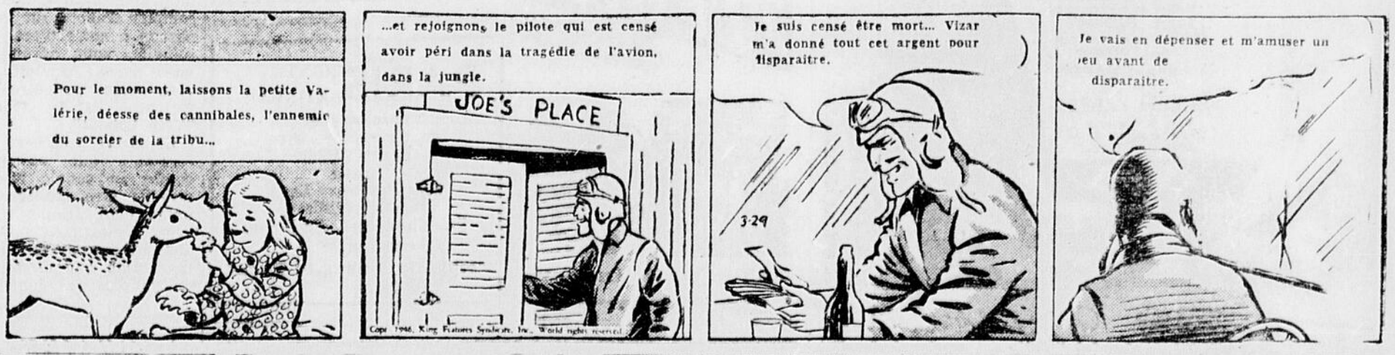

MANDRAKE, le magicien — par LEE FALK et Ray MOORE

MARISE DUCLAU et sa famille — par McEVOY et STRIEVI

Pouliot au silence

M. Jean-François Pouliot, le locace député libéral indépendant de Témiscouata, a déclaré, hier soir, qu'il ne prononcera plus un seul discours aux Communes. "Il est absolument inutile de parler a la Chambre", ponctua-t-il. Il réservera tous ses discours à l'avenir pour les comités parlementaires et les tribunes publiques.

M. Pouliot, qui siège aux Communes depuis 22 ans, prononça son dernier discours à la Chambre vendredi quand il rendit hommage à la mémoire de son voisin de pupitre, M. Harry Leader, député libéral de Portage La Prairie, décédé la semaine dernière.

"C'est mon dernier discours", expliqua alors M. Pouliot après avoir prononcé l'éloge funèbre de M. Leader.

De retour de Brockville, Ontario, où il fit un discours plus tôt dans la journée, M. Pouliot se dirigeait, hier soir, vers la Chambre quand il s'arrêta un instant pour causer avec les journalistes. Il leur déclara sans plus: "Je m'en vais m'asseoir à mon siège aux Communes. J'y lirai ma correspondance. Puis, sans prononcer un seul mot, je m'en retournerai réfléchir à ma chambre".

Commission des prix

Les salaires payés par la commission des prix depuis le 3 septembre 1939 ont atteint un total de $33,690,700, apprend-t-on dans un rapport déposé à la Chambre des Communes à la demande de M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Lake Centre. On a payé en loyers $1,972,753 et les autres dépenses ont atteint $14,470,674. La commission compte maintenant 766 enquêteurs et 1,418 autres employés payés ou non payés.

Sur l'impôt

La somme payée pour la préparation du rapport d'impôt sur le revenu ne peut être déduite des taxes que l'on doit verser a-t-on fait savoir hier, dans un rapport déposé à la Chambre des Communes par le ministère du revenu, en réponse à une question de M. Lionel Bertrand, libéral de Terrebonne. Le député a dit que le grand nombre de questions auxquelles les fermiers doivent répondre les forcent de retenir les services d'un comptable

Prêts agricoles

Les prêts fait par la commission des prêts aux fermiers depuis son établissement en 1929 se sont chiffrés par $54,269,903 a-t-on rapporté à la demande de M. H. W. Winkler libéral de Lisgar. Les prêts accordés dans chaque province se divisent comme suit: Colombie: $2,917,676; Alberta: $9,855,039; Saskatchewan: $6,753,353; Manitoba: $7,027,545; Ontario: $6,978,964; Québec: $14,417,323; Nouveau-Brunswick: $1,236,010; Nouvelle-Ecosse: $1,731,603 et Ile du Prince-Edouard: $1,352,465.

Les fermiers du Manitoba ont payé une somme totale de $3,472,964 d'après la loi d'aide aux fermiers, depuis 1939 jusqu'au 28 février 1946, et a reçu des bénéfices de $1,731,284, de 1939 au 31 mars 1946. C'est ce qu'on a rapporté aujourd'hui à la demande de M. F. Zaplitny, CCF de Dauphin.

Pour le chômage

Les ministères du Travail et de la Reconstruction étudient en ce moment les mesures à prendre en vue de remédier au chômage dans les Provinces maritimes. C'est ce qu'a déclaré hier l'hon. Humphrey Mitchell, en réponse à une question que lui posait M. Clarence Gillis, c.c.f. de Cap-Breton-sud.

M. Gillis avait demandé si le gouvernement ne pourrait pas étendre les bénéfices de l'assurance-chômage ou autres bénéfices à accorder aux chômeurs dans le cas de souvriers de l'Ile du Cap-Breton.

Le minister rappela à M. Gillis que dans les Provinces maritimes il existe des emplois spécialisés que les chômeurs de cette région ne peuvent remplir. Le ministère, continua-t-il, est disposé à faciliter le transport d'une main-d'oeuvre spécialisée vers cette partie du pays. M. Mitchell fait aussi remarquer qu'un grand nombre d'hommes ont quitté le Cap-Breton pour s'engager dans les chantiers de l'état du Maine.

M. Mitchell rappelle aussi que dans ses propositions aux provinces, le gouvernement avait offert d'assumer le coût d'entretien des chômeurs inaptes au travail et que, tant qu'un accord ne sera pas signé à cet effet, les chômeurs de cette catégorie restent à la charge des provinces et des municipalités.

Crise ouvrière

L'hon. H. Mitchell, ministre du Travail, a déclaré hier aux Communes qu'il croyait que le gouvernement était muni de l'organisation nécessaire pour faire face à toute crise ouvrière qui pourrait survenir. Le ministre répondait à M. James Coldwell, leader de la CCF, qui voulait savoir si le gouvernement songeait à convoquer une conference entre les représentants du gouvernement, du travail, de l'agriculture et des employeurs, en raison des rapports inquiétants au sujet des menaces de grèves industrielles au pays.

Le ministre dit qu'il n'avait pas une très bonne confiance dans les conférences, parce qu'il y a au pays et à l'extérieur, certains groupes qui ne veulent pas de la paix industrielle. Ces groupes recherchent le malaise, dit-il.

Le ministre ajoute que le gouvernement a un succès raisonnable dans le règlement des différends industriels, et que dans le cas de grève, on fera tout le possible pour arriver à des ententes.

Fête du roi

L'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat, a déclaré qu'il espérait pouvoir faire bientôt une déclaration en marge d'une proclamation sur la fête du roi. Le ministre répondait à une question de M. Karl Homuth, prog.-cons., de Waterloo-sud, qui demandait si le salut royal de l'artillerie avait eu lieu à Halifax, hier, et si oui, pourquoi.

L'hon. Ian Mackenzie, ministre des affaires des anciens combattants, dit que c'était là la première nouvelle qu'il avait de ce salut, mais qu'il ferait enquête.

Les prisonniers

Le gouvernement projette d'établir au Manitoba 10 centres dans lesquels les prisonniers de guerre allemands pourront être employés comme ouvriers dans l'exploitation de la betterave à sucre. C'est ce qu'a annoncé le ministre du travail, l'hon. H. Mitchell, répondant à une question de M. René Jutras, libéral de Provencher. Six de ces centres emploieront chacun une centaine de prisonniers, ajoute le ministre.

Nomination à la General Tire

P. H. Dee

E. C. Ansley

Des nouvelles du siège social de la General Tire and Rubber Company of Canada Limited, à Toronto, annoncent la nomination de M. P. H. Dee à la position de trésorier adjoint et la promotion de M. E. C. Ansley au poste de gérant de service.

Durant ces neuf dernières années, M. Dee a agi à titre de gérant de crédit de la General Tire et est affilié à l'industrie du caoutchouc au Canada depuis 22 ans.

Avant sa promotion, M. Ansley avait charge de la production et de la distribution du stock de la General Tire Company.

Lorsque la torture de la peau vous incommode

Procurez-vous une bouteille de la puissante Moone's Emerald Oil, qui ne tache pas, qui est puissante et pénétrante. Dès la première application vous obtiendrez un bienfaisant soulagement et quelques courts traitements vous convaincront que vous avez enfin trouvé la façon d'avoir raison de l'intense démangeaison et de son malaise. La Moone's Emerald Oil est d'un usage facile et simple — ne graisse pas, ne tache pas — est économique — stimule la cicatrisation. Demandez la Moone's Emerald Oil. Satisfaction garantie ou l'on vous remboursera. Dans toutes les bonnes pharmacies.

"AH! QUEL SOULAGEMENT!"

Le mari de Mme Boisvert touche son salaire en argent. Comme il travaille toute la journée, c'est sa femme qui fait ses opérations de banque, et elle est toujours nerveuse, dit-elle, jusqu'à ce que l'argent du ménage soit déposé au compte d'épargne. Son frère, qui tient magasin, avoue qu'il s'inquiète lui aussi quand il voit sa caisse enregistreuse se remplir. L'un des principaux services que vous rendent les banques, c'est de mettre votre argent en sûreté.

Quel soulagement n'éprouvez-vous pas lorsque vous avez déposé votre argent à la banque! Vous ne craignez plus de le perdre ou de vous le faire voler. Il vous suffit de conserver une petite somme sur vous ou chez vous. Vous pouvez payer vos comptes par chèque, et vos chèques annulés tiennent lieu de reçus.

Lorsque le caissier vous remet votre livret, vous jetez un coup d'oeil sur le solde et vous savez, à un sou près, combien vous avez d'argent. Vous connaissez si bien l'exactitude de votre banque que vous prenez rarement la peine de vérifier ses chiffres.

Le seul fait que vous—et 5,000,000 d'autres personnes—trouviez ces commodités toutes naturelles n'est-il pas la démonstration quotidienne de la confiance que vous inspire votre banque?

Cette annonce est commanditée par votre banque

Nomination chez les instituteurs d'Ont.

TORONTO (Spécial) — La Commission des fonds de retraite des inspecteurs et instituteurs de l'Ontario annonce que Mlle Lucy Dobson a été élue par acclamation représentante des institutrices de l'enseignement primaire auprès de la Commission, pour un terme de trois ans, du 1er juin 1946 au 31 mai 1949.

POURQUOI SE LAISSER ALLER?

Extrémités froides, vapeurs, vertiges, étourdissements, bouffées de chaleur, etc., autant de malaises particuliers qui peuvent s'éviter ou tout au moins s'atténuer par l'emploi des GOUTTES fluidifiantes RAMEAU. C'est une formule scientifique à base d'extraits de plantes, concentrée et éprouvée, efficace pour régulariser la bonne circulation du sang et assurer le bon équilibre de l'organisme. En vente dans toutes les pharmacies, ou s'adresser à RAMEAU dép. 12, 507, Fortune, Montréal (22e). Le flacon pour traitement d'un mois: $1.50.

A.J. FREIMAN LIMITED

Mercredi chez Freiman

Heures du magasin: 9.30 a.m. à 1p.m.

ACHAT SPÉCIAL

de la corporation des biens de guerre

• marchandise de première qualité. • imspectée par le gouvernement

Pour écouler, mercredi matin!

Coton bleu marine de qualité de choix—Coton d'une excellente qualité pour smocks, tabliers, blouses, doublures et plusieurs autres usages. Largeur de 36 pcs.

LA VERGE **29¢**

Coton kaki préalablement refoulé, sanforisé — Coton kaki durable, splendide pour chemises d'hommes et garçonnets, tabliers de travail, salopettes et complets d'été pour garçonnets. Largeur, 36 pcs.

LA VERGE **29¢**

Tissu kaki contre les maringouins — Tissu contre les maringouins, d'une très bonne qualité fine, couleur kaki. Largeur, 47 pcs.

LA VERGE **29¢**

Freiman, rayon des tissus, troisième étage.

COUVERTURES TOUT LAINE

Couvertures tout laine de première qualité . . . souples et duveteuses. Splendides pour foyers, villas, camps, écoles et institutions. Blanches avec bordures à barres noires. Pesant à peu près 5½ livres. Grandeur 64 x 90 pouces. Remarquez le prix très économique.

CHACUNE **6.78**

Freiman, rayon des articles domestiques.

ROBES TROPICANA

Réputées pour leur belle apparence, leur durabilité et leur prix modique. Une occasion opportune! Chics robes Tropicana dans les plus récents modèles. Chics teintes estivales: rose, bleu, gris, turquoise. Tailles 12-20. Magasinez de bonne heure, mercredi matin, pour profiter du meilleur choix.

3.98

Freiman, rayon des robes économiques, deuxième étage.

écoulement de robes juniors, pour jeunes filles!

A moins de la moitié prix.

Maintenant **$4.00**

Magasinez de bonne heure, mercredi matin, pour voir ce splendide assortiment de robes juniors et pour jeunes filles. Réduites de prix beaucoup plus élevé, pour écouler. Chics modèles en crêpes unis et imprimés, et gabardine. Jolies teintes printanières. Tailles 11-17, 12-18. Vous en voudrez plus d'une à cet alléchant prix économique.

Rayon des robes juniors et pour jeunes filles chez Freiman, deuxième étage.

ROBES POUR TOUTES PETITES

Chics petites robes pour maintenant et l'été, en chambrai uni et mousseline fleurie. Attrayant effet d'empiècement . . manches courtes . . . petit collet . . . garnitures de dentelle ou liséré. Teintes: rose, vert, bleu, et fleuris sur fonds blancs. Robe de chambrai dans la taille de 6 mois. Robes de mousseline, tailles 1-3.

1.49

Freiman, vêtements pour fillettes, deuxième étage.

ROBES DE CHAMBRE POUR PETITES FILLES

Confortables robes de chambre de rayonne brochée pour petites filles. Commode genre enveloppant, avec manches longues, et ceinture en pareil. Teintes tamisées: or, bleu, rose. Tailles 2-6. Rég. 4.95.

Maintenant **2.95**

Freiman, vêtements pour fillette, deuxième étage.

DRAPS IMPERMEABLES POUR BEBES

Une appréciable aubaine de mercredi matin!. Draps imperméables Kleenerts . . . pour le lit du bébé. Joliment bordés tout le tour . . . s'attachant au côté. Grandeur 27 x 52. Remarquez l'aubaine!

1.00

Freiman, rayon pour bébés, deuxième étage.

MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN

CHANDAILS DE JERSEY DE COTON POUR ENFANTS

Chandails de jersey de coton pour porter maintenant ou plus tard avec jupes, culottes, pantalons. Jolies rayures horizontales multicolores . . . manches longues . . . poignets et encolure à côtes doubles unis. Teintes: brun, marine, vin. Tailles 2-6. Seconds.

49c

Freiman, magasin du sous-sol

CULOTTES POUR PETITS GARÇONS

Une alléchante occasion de mercredi! Culottes de coton durable pour petits garçons. Devant tailleur . . . bande élastique à la taille en arrière . . . poche en arrière. Teintes: brun, marine vert, blanc, beige. Tailles 2-6.

69c

Freiman, magasin au sous-sol.

SALOPETTES DE COTON POUR TOUT PETITS

Meres! Tenez vos enfants propres au jeu, grâce à ces salopettes de coton durable. Devant bavette . . . bretelles ajustables en avant . . . deux commodes poches latérales. Bleu marine. Tailles 2-6.

1.09

Freiman, magasin du sous-sol.

CALEÇONS DE COTON BLANC POUR ENFANTS

Excellente économie! Caleçons de coton blanc pratique pour vos enfants. Attrayante bande élastique à la taille . . . gousse double pour plus de durée. Tailles 2-6.

26c

Freiman, magasin du sous-sol.

CHAUSSONS (Booties) pour bébés

Chaussons (booties) de laine souple et chaude pour le bébé. Trois quarts de longueur . . . blancs avec attrayantes côtes bleues au haut. Pointures pour bébés. Remarquez l'appréciable aubaine.

49c

Freiman, magasin du sous-sol.

MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN DU SOUS-SOL FREIMAN MAGASIN

L'entraînement des Rough Riders s'est ouvert hier soir

Plus d'une cinquantaine de candidats se rapportent à l'instructeur Baldwin

★ ★ ★

Lou Barnes est aussi à son poste. — Quelques joueurs de l'an dernier sont présents. — Orville Burke fait un retour. — Georgie Reynolds, ancien élève de Baldwin, et Forbes Munroe impressionnent. — Invitation à tous les jeunes.

Par Roland SABOURIN

L'entrainement printanier des Rough Riders, de l'Union Interprovinciale de Football, s'est ouvert hier soir au parc Lansdowne et plus d'une cinquantaine de joueurs se sont rapportés au nouvel instructeur Fred "Baldy" Baldwin. L'exercice a concerné dans le "blocquage" et le tout s'est passé à la grande satisfaction de l'ancien directeur athlétique du Collège Agricole de Guelph, Ont.

Lou Barnes, l'assistant-instructeur qui vient de Philadelphie, était aussi au poste et c'est lui qui a dirigé le gros du travail avec Georges Fraser. Tommy Daley, qui a été désigné avec Fraser pour prêter concours à Baldwin et Barnes, était sur le terrain mais n'avait pas revêtu d'uniforme. Le policier de la capitale entrera dans la mêlée ce soir ainsi que plusieurs autres.

CEUX DE L'AN DERNIER

Parmi les joueurs de l'an dernier qui étaient au poste nous avons pu remarquer Jimmy Abson, Ace Powell, Brian Lynch, Ken Preston, Bill Dalton et Don Pelton. Il y avait aussi parmi les anciens Riders, Orville Burke, qui faisait sa première apparition locale depuis 1941 après du service outre-mer. Un autre ancien Rider est George Hall, qui jouait il y a quatre ans. Hall a fait du service dans le C.A.R.C. et était l'un des as du club de Lachine.

Elève de Baldwin

Un candidat qui a attiré l'attention est George Reynolds, un produit du collège agricole de Guelph et par conséquent un ancien élève de Baldwin. Reynolds a aussi été considéré un temps comme le meilleur produit jamais sorti du collegiate Glebe d'Ottawa. Il y avait aussi Ted McLarty, qui revient d'outre-mer après quatre ans. Ted, ancien joueur du Nepean, fut l'un des premiers à remporter le trophée Gerry Boucher remis au joueur reconnu comme le plus gentilhomme.

Autres candidats

Fred Lamoureux, l'an dernier avec les Hornets de Montréal, s'est aussi rapporté à Baldwin. Nous avons en plus remarqué Edgar Piché, ancienne étoile du Tech qui nous revient après de nombreuses années de service dans la marine, Thomas Donnelly, du Camp Borden, Ken Spratt, qui a évolué pour le clan du C.A.R.C. à Winnipeg, Jim Bradbury, qui a porté un uniforme du Strathcona, Bob Davey, un ancien Rough Rider et Hughie Crawford, un produit de l'école Nepean. Crawford a joué outre-mer pour le club de l'armée canadienne avec Orville Burke. Disons en passant, que Burke l'a hautement recommandé à McCaffrey comme aile extérieure.

Plusieurs jeunes

Fred Baldwin était très satisfait de voir que plusieurs jeunes avaient répondu à son appel et compte que plusieurs autres se rapporteront ce soir et dans les soirs prochains. George Steele, un athlète sur toute la ligne, Mike Kubiseusky, Craig Kelly et Bob Mellor représentaient l'école Technique. Le Glebe avait les Dave Beardsley, Doug Duncan et Bob Harvey. Moe Segal, un ancien du Tech, Roy MacDonnel, George Winton, Eddie Seebrook, produits du Collège St-Patrice, Sol Sherman, ancien du Commerce, Mac Irving et Bill McDonald, Nepean. Ce MacDonald a déjà porté les couleurs du Gladstone.

Solide botteur

Forbes Munroe, qui était classé comme le meilleur botteur jamais sorti du Glebe, a été l'un de ceux qui ont impressionné le plus les instructeurs Baldwin et Barnes. Munro ne semble pas avoir perdu son habileté et devrait être un des réguliers quand l'automne viendra. John Lynch, frère de Brian, s'est enregistré. Il évoluait l'an dernier pour la marine de Halifax. Frank Mathers, l'étoile des Sénateurs au hockey a aussi pris part à l'exercice. En plus, il y avait Alex Wilkie, Dom Paller, Gilhooly, Dave Morgan et quelques autres.

Mike Ozarkao, Tony McCarthy, Frank Dunlap et Andy Tommy sont venus faire leur tour au terrain et ont déclaré qu'ils se rapporteraient ce soir. Tommy est des plus humbles et ne compte pas pouvoir se mériter une place sur l'alignement. Kenny Charlton, le héros de la dernière partie de 1945, nous arrivera la semaine prochaine. James McCaffrey me confiait hier soir que trois joueurs des Etats-Unis viendraient se joindre au groupe en septembre. "Nous avons actuellement quelques hommes qui sont à la recherche de ces trois joueurs et Baldwin lui-même doit faire une randonnée pour étudier les prospects".

Sammy Séguin est le nouvel entraineur des Riders. Il succède à George Kinross.

L'entrainement se poursuit ce soir et tous les jeunes sont spécialement invités par l'instructeur Baldy Baldwin.

Résultats du Baseball

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Pct
Boston	22	4	.846
New York	16	9	.667
Détroit	15	10	.600
Washington	10	12	.455
St-Louis	11	14	.440
Cleveland	8	15	.343
Chicago	7	14	.333
Philadelphie	7	18	280

Résultats de lundi

Détroit, 6; Philadelphie, 3.
Cleveland, 9; St-Louis, 2.
St-Louis 3; Cleveland, 0.
Seulement ces parties cédulées.

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Pct
Brooklyn	15	7	.682
St-Louis	12	8	.600
Boston	12	10	.545
Chicago	11	10	.524
Cincinnati	11	10	.524
New York	11	13	.458
Pittsburgh	9	12	.429
Philadelphie	5	16	.238

Résultats de lundi

Brooklyn, 6; Philadelphie, 3.
Boston, 7; New-York, 6.
Seulement ces parties cédulées.

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Pct
Syracuse	13	7	.650
Montréal	14	8	.636
Buffalo	10	9	.526
Toronto	11	10	.524
Baltimore	10	10	.500
Newark	10	11	.476
Rochester	7	13	.350
Jersey City	7	14	.333

Résultats de lundi

Toronto, 3; Baltimore 0.
Buffalo 6; Jersey City, 5.
Seulement ces parties cédulées.

LES MENEURS AU BASEBALL

par la Presse Associée

LIGUE AMERICAINE

Au bâton — Pesky, Boston .394
Points — Pesky, Boston 31.
Points sur coups — Doerr, Boston 29.
Coups sûrs — Pesky, Boston 43.
Deux-buts — Greenberg, Détroit 12.
Trois-buts — Spence, Washington 4.
Circuits — Dimaggio, New-York 6.
Buts volés — Case, Cleveland, 7.
Lanceur — Harris, Boston 6-0, 1.000

LIGUE NATIONALE

Au bâton — Reese, Brooklyn, .390
Points — Ryan, Boston 22.
Points sur coups — Holmes, Boston 20.
Coups sûrs — Musial, St-Louis 31.
Deux-buts — Musial, St-Louis 8
Trois-buts — Musial, St-Louis 3
Circuits — Mize, New York, 7.
Buts volés — Reiser, Brooklyn 9.
Lanceur — Lanier, St-Louis 4-0 1.000

Les organisateurs de la crosse se réuniront vendredi soir

L'assemblée générale de l'Association de crosse d'Ottawa, qui devait avoir lieu demain, a été remise à vendredi soir afin d'avoir tous les détails nécessaires pour l'ouverture de la saison de 1946.

Il y aura distribution des cartes, contrats de joueurs et autres détails importants. L'imprimeur n'aurait pu terminer son travail à temps pour demain. On sait que l'ouverture senior se fait lundi soir prochain au Carré Anglesea entre Ste-Anne et l'Aviation. L'anuguration junior suivra le vendredi soir 24 mai au terrain de la Côte de Sable entre Strathcona et Ste-Anne.

Le président Richard Brayley de l'Association québecoise est venu hier pour retarder le match senior entre Canadiens de Montréal et Flyers de Cornwall. La crosse majeure débutera le samedi 15 juin au Palais Gorman. Cet été, les Canadiens ne joueront que quatre parties ici. Les fervents verront Valleyfield, Québec et Lachine, en plus de Cornwall.

Henri Rochon élimine Duford

MONTREAL — Trois Montréalais ont triomphé, lundi, dans les épreuves québecoises qui détermineront les candidats québecois sur l'équipe canadienne de la Coupe Davis.

Henri Rochon de Montréal, dans ses débuts de la série de sept jours, a défait Bobby Duford d'Ottawa, 6-4, 6-2, 6-1.

George Robinson de Montréal a facilement disposé de Jean Marois de Québec, 6-3, 6-2, 6-2.

Jean-Jacques Desjardins a eu maille à partir avec son concitoyen de Montréal, Edgar Lanthier, 6-4, 2-6, 4-6, 6-3 et 6-3.

Les étoiles de lundi

Tommy Holmes, des Braves, a déclanché le ralliement victorieux à la 9e manche pour vaincre New-York 7-6.

Peter Reiser, des Dodgers, a volé le marbre comme les Brooks ont réussi un triple "vol" contre les Phils pour la seconde fois en trois jours. Le Brooklyn a triomphé 6-3.

Ken Keltner, Indiens, et **Al Milnar**, des Browns, ont aussi brillé lundi. Keltner a frappé un circuit, un double et un simple dans la victoire de 9-2 en première joute; Milnar a blanchi la Tribu avec six simples dans la finale de 3-0.

Freddie Hutchinson, Tigres, est venu à l'aide de Hal Newhouser pour sa cinquième décision quand il l'a relevé sans céder un coup en deux manches Détroit a défait Chicago 6-5.

Les calendriers de baseball mineur ici

Junior

Mai
15—NE Toppers vs Strathconas, Str.
16—Mohawks vs Ottawa East, Br.
20—St. Marys vs Mohawks, Br; Ott. East vs Strathconas, Str.
21—Mohawks vs NE Toppers, NE.
23—Ott. East vs St. Marys, Br.
27—Mohawks vs Strathconas, Str.
28—St. Marys vs NE Toppers, NE.
30—Strathconas vs Ott. East, Br.
Abréviations: Str., Parc Strathcona; Br., Park Brewer; NE, New Edinburgh.
Toutes les joutes ont lieu à 6 h. 15.

Juvénile

Mai
Gunners vs Victorias, Br.
Ott. East vs Royal, Br.
20—St. Marys vs Westboro, NH.
21—Royal vs Gunners, Br.
22—Victoria vs Cardinaux, Str.
24—Victorias vs Victorias, Br., 1.00 p.m.; Cardinaux vs Gunners, Br., 3.30 p.m.; Ott. East vs Ott. East, Br., 6.15 p.m.
Abréviations: Br, Parc Brewer; NH, High School Nepean; Str, Parc Strathcona.
Toutes les joutes ont lieu à 6 h. 15, excepté le 24 mai.

"Midget"

Mai
18—Shamrocks vs Victoria, Br., 3.30 p.m.; Pirates vs St. Marys, Lar., 2.30 p.m.; Strathcona vs Bearcats, Br., 2.00 p.m.; Tigres vs Rockets, Str., 10.15 a.m.
25—Rockets vs Victoria, Br., 2.00 p.m.; Victoria vs Strathcona, Str., 10.15 a.m.; St. Marys vs Tigres, Br., 3.30 p.m.; Bearcats vs Shamrocks, Br., 10.15 a.m.
Juin
1—Rockets vs Victoria, Br., 10.15 a.m.; Strathcona vs St. Marys, Lar., 2.00 p.m.; Shamrocks vs Tigres, Br., 2.00 p.m.; Bearcats vs Pirates, Br., 3.30 p.m.
6—Victoria vs Strathcona, Str., 10.15 a.m.; Bearcats vs Bearcats, Br., 3.30 p.m.; Pirates vs Shamrocks, Br., 10.15 a.m.; St. Marys vs Rockets, Br., 2.00 p.m.
7—Rockets vs Shamrocks, Br., 2.00 p.m.; Strathcona vs Pirates, Br., 3.30 p.m.; Tigres vs Bearcats, Br., 10.15 a.m.; Bearcats vs St. Marys, Lar.
8—Rockets vs Rockets, Br., 10.15 a.m.; Shamrocks vs Strathcona, Str., 10.15 a.m.; St. Marys vs Victoria, Br., 3.30 p.m.; Pirates vs Tigres, Br., 2.00 p.m.
Abréviations: Br., Parc Brewer; Lar., Parc Laroche; Str., Parc Strathcona.

Gallas défait l'Aviation, 5-1

Le club Gallas, champion de la ligue de balle-molle Mercantile, a bien débuté la saison 1946 lorsqu'il a défait le C.A.R.C. de Rockcliffe par 5-1 dans une joute-exhibition disputée hier soir au parc des Commissaires.

Sammy Dinardo a été le gros atout de l'offensive de huit coups sûrs avec deux coups de circuit. Babe Blondin et Patsy Guzzo ont réussi chacun deux coups sûrs. Smykaluk, lanceur perdant, a réussi un deux-buts et un simple pour être le meilleur des siens.

Les alignements.

Rockcliffe — Harding, cd; Coursal, r; Lespérance, 3b; Flaro, cg; Abbott, 1b; Smykaluk, l; Hardy, 2b; Gorman, ac; Labonté, cc; Roy frappe pour Flaro à la 2e manche.

Gallas — S. Dinardo, 3b; R. Barbeau, r; Guzzo, l et cd; Blondin, ac; Cowley, 1b; Pranschke, 2b; Disipio, cd; R. Dinardo, cc; Bryan, cg; Licari, l.

Gallas	000	011	3	8	1
Rockcliffe	010	000	0	5	1

Le St-J.-Baptiste de la Mercantile pratique ce soir

Le club St Jean-Baptiste de la ligue de balle-molle Mercantile tiendra ce soir une importante pratique en vue de leur inaugurale de jeudi soir contre les Rapatriés Trafalgar. L'exercice de ce soir aura lieu au carré Bingham à 6 hres 15. Clem Aubin et Ralph Brunet les deux mentors du club français nous annoncent qu'ils ont signé deux autres étoiles en fin de semaine et qu'un autre le sera probablement après la pratique de ce soir. L'équipe a droit à 15 joueurs pour la saison. On publiera demain l'alignement au complet du club St-Jean-Baptiste qui représentera l'élément canadien-français dans ce solide circuit de la Mercantile. D'après la liste de ces joueurs déjà connus, on est assuré que l'équipe française sera l'une des plus fortes. Une visite à la pratique de ce soir vous convaincra.

Les Tigres de Détroit triomphent des White Sox de Chicago par 6-5

★ ★ ★

Il y a eu cinq parties dans le baseball majeur hier et aucun changement est à noter dans les classements des deux grandes ligues, la Nationale et l'Américaine.

A Détroit, les Tigres ont été chanceux de compter six fois dans la deuxième manche pour ensuite triompher des White Sox de Chicago, 6-5. Newhouser a commencé la partie sur le monticule des Tigres, mais il se retira à la 8e manche quand Lodigiani et Don Kolloway eurent chacun un double. Fred Hutchinson est venu à la recousse et a tenu les Chaussons Blancs en respect.

Dans la désastreuse deuxième manche, Thornton Lee a accordé six marches gratuites et un simple (bunt).

CLEVELAND ET ST-LOUIS PARTAGENT

Les Indiens de Cleveland ont pris la première joute d'un programme double par 9-2 mais ils ont dû plier par 3-0 dans la seconde partie. Cleveland a martelé pas moins de 21 coups sûrs pour assurer son gain, tandis que les visiteurs y sont allés avec 12 coups dans la deuxième joute.

Red Embree était sur le monticule pour la première joute, tandis qu'Al Minar, à sa première partie dans les majeures, a passé le coup de pinceau aux Indiens.

BROOKLYN SE CONSOLIDE

Les Dodgers de Brooklyn en attendant leur importante série contre St-Louis ont infligé un revers de 6-3 aux Phils de Philadelphie. Pete Reiser a volé la plaque pour la troisième fois cette saison. C'était aussi le neuvième gain de la saison pour les Dodgers sur leur terrain, à Ebbetts Field. Ils mènent maintenant par deux parties sur les Cardinaux.

PREMIER GAIN DE REID

Un ralliement de quatre points dans la neuvième manche a permis aux Braves de Boston de triompher des Giants de New-York au compte de 7-6. Cette poussée a permis au lanceur de relève Earl Reid, de marquer sa première victoire de l'année.

Voici les résultats par manche:

LIGUE AMERICAINE

		P	C	E
Chicago	000 130 010	5	10	1
Détroit	060 000 00x	6	4	1

Lee, Grove, Caldwell et Fernandes, Tresk; Newhouser, Hutchinson et Richards, Tibbetts.

A Cleveland, 1ère partie:

		P	C	E
St-Louis	000 000 200	2	5	1
Cleveland	062 100 00x	9	11	0

Ferens, Gatehouse, Kinder, Lamacchia et Heft; Embree et Hayes.

Deuxième partie.

		P	C	E
St-Louis	011 000 100	3	12	0
Cleveland	000 000 000	0	6	0

Milnar et Mancuso; Krakaukas, Ferris, Johnson, Podgajny et Hayes.

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn—

		P	C	E
Philadelphie	021 000 000	3	13	2
Brooklyn	010 02x 00x	6	9	2

Judd, Mauney, Mulligan, Karl et Seminick; Head et Anderson.

A Boston—

		P	C	E
New-York	202 002 000	6	10	2
Boston	300 300 004	7	9	0

Schumacher, Budnick et Lombardi; Konstanty, Johnson, Roser, Reid et Masi.

$200. EN ARGENT CHAQUE MOIS!

Du mot suivant, retranchez une lettre, de façon à former un nouveau mot:

APRÈS

RÈGLEMENTS: Adressez les solutions à Colgate, 64 rue Natalie, Dept. 000 Toronto 8. Chaque mois, les dix premières solutions exactes qui en tire remportent chacune un $10. COMPTANT, doublé si l'enveloppe contient le dessus d'une boîte de crème à barbe Rapide Colgate. Envoyez autant de solutions que vous le voulez. Les noms des gagnants seront publiés.

Grâce aux fines bulles de Colgate, vous vous rasez sans racler.

Les grosses bulles n'atteignent pas la barbe à sa base. là où elle résiste. Le rasage échauffe sans couper la tige.

Les fines bulles de Colgate pénètrent et amollissent tous les poils. Votre rasoir glisse: pas de raclage, pas de brûlure! Un rasage confortable!

55-D

COLGATE RAPID SHAVE CREAM 30¢ 45¢

CRÈME À BARBE COLGATE

LE TENNIS

La France avance contre la Suisse; la Suède en 2e ronde contre l'Eire

★ ★ ★

McDiarmid gagne à Montréal. — Echos du choix de l'équipe du Canada. — Rainville.

PARIS — La puissante équipe française de la Coupe Davis a éliminé la Grande-Bretagne 3 à 0, samedi, quand son brillant tandem a défait le double anglais devant 15,000 fervents au Stade Roland Garros.

Bernard Destrémeau et Marcel Bernard, de France, ont défait John Oliff et Henry Billington, d'Angleterre, 13-11, 4-6, 7-5 et 6-1, dans un match très contesté. Le 2e "set" est le seul que l'équipe française ait perdu dans la ronde. Vendredi, la France gagnait les 2 simples. Elle avancera contre la Suisse, qui a éliminé l'Espagne. La 2e ronde sera jouée à Montreux plus tard en mai.

STOCKHOLM — Lennart Bergelin et Torsten Johansson ont défait Vans Wanswol et Ivo Rinkel, de Hollande, 6-4, 5-7, 4-6, 7-5, 6-2, pour éliminer les Pays-Bas en 1ère ronde. La Suède jouera contre l'Irlande en 2e ronde.

LA CHINE, qui est déjà assurée de la 1ère ronde, a partagé 2 simples avec le Danemark hier à Copenhague. Erik Bjerre, du Danemark, a évité un blanchissage à son équipe quand il a défait Kenneth Lo, 3-6, 6-4, 6-1, 6-3. Kho San Kie, de Chine, a vaincu Jannik Ipsen, du Danemark, 6-0, 6-1 6-4.

A STOCKHOLM, la Suède a pris les deux derniers simples pour balayer la Hollande, 5-0. Bergelin a gagné, 7-5, 6-3, 6-1, contre Hans Von Swol et Torsten Johansson a défait Ivor Rinkel, 9-7, 6-1, 6-1.

VICTOIRE DE DON McDIARMID

MONTREAL — Don McDiarmid, d'Ottawa, a remporté une victoire facile en trois sets sur Edgar Lanthier, de Montreal, dimanche, au début des épreuves qui détermineront les candidats du Québec à l'équipe canadienne de la Coupe Davis.

McDiarmid a gagné 6-2, 6-4, 6-1. Sauf dans le 2e set, il n'a jamais eu de difficulté.

George Robinson, de Montreal, a eu facilement raison de Bobby Duford, d'Ottawa, 6-0, 6-1, 6-2.

Jean-Jacques Desjardins, de Montréal, a pris la mesure de Jean Marois, de Québec, 6-1, 6-3, 6-4. C'était le premier match de Marois cette année. Duford avait joué une fois seulement en plein air avant hier.

Les épreuves, qui détermineront le choix des candidats du Québec aux épreuves nationales, continuent cette semaine. Aujourd'hui, Lanthier rencontre Desjardins; Marois joue contre Robinson et Duford se mesure à Henri Rochon, de Montréal.

Huit joueurs ont été choisis pour les épreuves québecoises. Roger Durivage ne s'essaie que dans les doubles. Le Canada rencontrera le Mexique dans la première ronde de la coupe Davis à Montréal, les 13, 14 et 15 juin.

OPINION DE RAINVILLE

Marcel Rainnville, ancien champion du Canada, trouve que nos candidats n'ont pas assez de temps. Il écrit entre autres choses:

Il est possible, une fois les éliminatoires faites, que les membres de l'équipe soient envoyés à Baltimore où ils pourraient s'entrainer sur gazon sous la surveillance de Léo Christie, l'excellent professeur du Montreal Indoor Tennis Club.

Nous aurons l'occasion de discuter le jeu des différents candidats dans d'autres articles. Pour le moment mentionnons seulement les noms de ceux qui ont les meilleures chances de réussir. N'oublions pas dès maintenant que Brendan et Jim Macken ont joué pendant presque tout l'hiver; déjà très forts, ils le seront davantage à la suite de leur entrainement sur les courts des Etats du sud des Etats-Unis; Rochon et Desjardins sont avec Brendan Macken, à notre avis les candidats les plus logiques pour les simples... Don McDiarmid, d'Ottawa, un très bon joueur, mais que nous n'avons pas vu à l'oeuvre peut causer des surprises; George Robinson, Bobby Duford, Edgar Lanthier, auront leur mot à dire. Jean Marois, un magnifique athlète doit venir de Québec... Nous ne manquerons certes pas de tennis pour quelque temps... Si seulement il y avait plus de temps...

Pour le double il y a plusieurs combinaisons possibles et il faudra incontestablement, si les autorités veulent être absolument impartiales, faire plusieurs essais... Les deux Macken Durivage-Boyer si celui-ci peut trouver le temps). Durivage et tout autre joueur de son calibre, Watt-Murray (si celui-ci décide de jouer), Person, s'il a eu le temps de s'entrainer, associé à l'un des joueurs mentionnés... Il est tard pour commencer, à bien des égards, mais l'avenir, il faudra s'y prendre plus tôt...

L'équipe d'Yvon Cousineau a remporté le championnat de la ligue St-Charles

★ ★ ★

Lionel Dallaire et Jacqueline Brazeau premiers de la moyenne. — Jean Séguin et Adrienne Richer ont tapé les hautes séries. — Fernand Bériault et Rachel Parent ont cogné la haute corde.

Yvon Cousineau, secrétaire de la Ligue St-Charles, vient de remporter le championnat de ce circuit. Quatre équipes participaient dans ces semi-finales, à savoir: Dallaire, Labelle, Gauthier et Cousineau. C'était une course ouverte et l'équipe qui accumulait le plus haut total était déclarée gagnante . . . et c'est l'équipe Cousineau qui accomplit l'exploit.

L'équipe Dallaire s'était classée première à la fin de la saison, tandis que Cousineau était quatrième.

Nous vous présentons les statistiques de la saison, celles de la série finale paraitront dans une colonne. Ces statistiques nous sont fournies par le nouveau champion, le secrétaire-statisticien du circuit.

	G	P	Total	Pts
Dallaire	50	31	69,014	69
Labelle	50	39	69,814	58
Gauthier	43	38	69,227	56
Cousineau	40	41	69,639	54
Landry	39	43	67,031	52
Nantel	40	41	67,056	51
Roy	38	43	68,739	48
Beaudry	34	47	66,973	44

GAGNANTS DES PRIX POUR LA SAISON

Hommes

Haute moyenne:
Lionel Dallaire 214
Haut total:
Jean Séguin 905
Haute corde:
Fernand Bériault 350

Dames

Haute moyenne:
Jacqueline Brazeau 184
Haut total:
Adrienne Richer 666
Haute corde:
Rachel Parent 307

ASSIDUITE PARFAITE

Les membres suivants n'ont pas manqué une seule corde du programme:

Lionel Dallaire, Gérard Nantel, Jean-Marie Roy, Paul Bouthillier, René Labelle et Thérèse Labelle.

RECORDS D'EQUIPES

Haut total pour la saison:
Labelle: 69,814
Haut total pour un soir:
Labelle: 3,143
Le plus grand nombre de cordes remportées: Dallaire, 50 sur 81.

RECORD FINAL

	PJ	B.C.	H.C.	H.T.	Pts	Moy.
F. Ouellette	18	179	325	805	4,263	236
Lionel Dollaire	81	104	299	779	17,362	214
Viateur Lafontaine	45	122	318	745	9,397	208
Jean Séguin	51	115	379	905	10,238	200
Gérard Nantel	81	109	317	712	15,332	189
Jean-Marie Roy	81	119	311	725	15,235	188
Roger Beaudry	69	77	269	711	12,811	185
Léopold Gauthier	79	120	282	670	14,607	184
Yvon Cousineau	75	96	287	710	13,765	183.5
René Labelle	81	102	292	682	14,823	183.0
Marcel Foisy	42	84	279	656	7,535	179
Gilbert Leblanc	68	87	271	720	12,092	177
Fernand Bériault	66	109	350	656	11,669	176
Gilles Gougeon	60	83	260	663	10,426	173.7
Pierre Gauthier	21	98	215	589	3,633	173.0
Jean-Marie Vanasse	66	85	279	735	11,278	170
Roland Gagnon	30	122	239	609	5,089	169.6
Fernand Marleau	78	83	270	702	13,229	169.6
Roger Vallée	48	100	335	718	8,098	168.7
Fernand Desjardins	63	80	249	642	10,617	168.5
Gérard Parent	12	109	210	587	1,997	166
Maurice Landry	73	79	280	629	11,919	163
Jean-Louis Charron	54	71	287	617	8,788	162
Rhéo Groleau	72	86	252	655	11,612	161
Paul Bouthillier	81	81	252	605	12,493	154
Douglas Gibson	3	120	161	407	407	136
Jacqueline Brazeau	66	123	284	662	12,159	184
Adrienne Richer	78	101	262	666	14,165	181.6
Lucile Séguin	42	119	285	643	7,610	181.1
Constance Séguin	39	97	242	669	6,813	174
R. Allard	12	134	234	551	2,063	171
Anita Groleau	60	95	258	613	9,929	165
Rachel Parent	69	104	307	650	11,274	163
Marie Girard	76	74	267	583	11,286	148
Thérèse Labelle	81	58	241	608	11,611	143
Thérèse Groulx	75	84	298	580	10,852	142
Marie-Jeanne Cousineau	72	71	239	556	10,189	141
Yvette Gaignery	78	71	263	610	10,776	138
Carmen Evraire	30	73	194	449	4,108	136
Cécile Bouthillier	72	82	239	530	9,423	130
Thérèse Carrière	66	69	209	523	8,526	129
Jeannine Dumais	78	64	207	530	9,903	126
Hélène Boyer	36	59	177	426	4,352	120

YVON COUSINEAU, Secrétaire.

"Je ne peux plaider ma Cause"

S.P.C.A. dit—
SOYEZ BON POUR LES ANIMAUX

CHRONIQUE DU DR BAKER
Rédigée par le Dr Charles B. Baker, B. Sc. V.

CONSEILS sur le Dressage

Pour dresser un jeune chien, il suffit presque de le comprendre. C'est en même temps un bon entrainement pour le maitre, qui acquiert ainsi la patience, la maîtrise et la persévérance.

Le chien a pour principale ambition de plaire à son maitre. Dès qu'il reconnait ce fait, ce dernier voit ses efforts couronnés de succès.

Un mot brusque, une très légère tape à l'aide d'un journal enroulé, voilà tout ce qu'il faut en guise de correction. Outre qu'ils effraient le chien, les mauvais traitements le distraient de sa leçon et rendent le dressage plus ardu.

Annonce approuvée et endossée par LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

"Écoute, Vieux!... je sais que tu ne peux pas parler, mais je sais aussi que tu peux mieux écouter que n'importe qui.

"Des milliers d'espèces animales créées par la nature, tes ancêtres furent les seuls à se rapprocher de l'homme pour devenir son ami.

"Qu'est-ce qui te plaît tellement, chez moi? Pourquoi me suis-tu avec tant de désintéressement et de loyauté? Pourquoi irais-tu jusqu'à sacrifier ta vie pour moi et ceux qui me sont chers?

"Oui, mon vieux, je dois beaucoup à tes ancêtres, et je vais les dédommager en prenant bien soin de toi!"

LA BRASSERIE Frontenac

...et le spectacle continue....

par Charlie Daoust
directeur des sports.

Y A-T-IL UN DICTATEUR DU TENNIS A MONTREAL ?

Après pluseiurs entretiens avec les piliers du tennis à Ottawa, nous en sommes venus à la conclusion que le choix des candidats à l'équipe québecoise est loin d'avoir plu à tout le monde. Evidemment, il n'est pas question d'Henri Rochon, Jean-Jacques Desjardins ou Don McDiarmid. La critique fait surtout rage autour des autres aspirants. Rochon lui-même, par exemple, classait Gaétan Valois, le bombardier blond de l'Université d'Ottawa, au premier rang des manieurs de raquette. Montréal l'a complètement ignoré dans ses invitations. A Québec, il y a une couple de joueurs supérieurs à Jean Marois.

Il y a des circonstances peut-être atténuantes. Comme le soulignait Marcel Rainville, l'ancien joueur numéro un du Canada, les organisateurs du tournoi entre le Canada et le Mexique, dans les éliminatoires de la Coupe Davis, n'ont pas grand temps à choisir l'équipe canadienne.

Toutefois, l'Association régionale d'Ottawa fait partie de l'Association québecoise. Ses directeurs n'auraient pas été consultés. Un certain monsieur à Montréal est même accusé de dictature. Espérons qu'avant les éliminatoires de 1947, l'Association canadienne de tennis aura la clairvoyance d'envoyer quelques jeunes joueurs pratiquer tout l'hiver dans le Sud des Etats-Unis.

Henri Rochon, comme nous le disait jadis Maurice Desjardins, est supérieur à tout autre joueur canadien. Don McDiarmid et Jean-Jacques Desjardins sont deux autres tennismen de calibre. Quant à Valois, il pourra se faire valoir au cours de l'été afin de démontrer à celui ou à ceux qui ont invité les aspirants québecois à l'équipe du Canada qu'ils ont commis un oubli regrettable dans son cas.

LE PROBLEME DE LA CROSSE

La visite à Ottawa du président Richard Brayley de l'Association québecoise de crosse a empêché votre chroniqueur de se rendre au Lansdowne hier après-midi pour assister aux débuts de Fred Baldwin et de Louis Barnes au gouvernail de s Rough-Riders de l'Union Interprovinciale. Mon jeune collègue Roland Sabourin, l'a avantageusement remplacé et il fait part de ses impressions ailleurs dans le journal.

Parlons donc du douloureux enfantement de l'ancien sport national: la crosse. Mort depuis des années à Ottawa, le sport indien renaitra lundi soir prochain au Carré Anglesea, théâtre de combats épiques du "bon vieux temps".

Le président Brayley voulait faire jouer 12 parties "locales" aux Canadiens de Montréal contre Cornwall, Lachine, Valleyfield et Québec. L'association locale accueille avec plaisir l'initiative de l'association-mère mais elle a conseillé à Dick d'attendre que les équipes locales suscitent suffisamment d'intérêt dans la box-lacrosse avant de louer l'Auditorium pour les clubs majeurs.

De plus, l'Association quebecoise nous enverra un expert le samedi après-midi 25 mai pour "une clinique" afin de récapituler les divers détails et précisions du jeu. Le même soir, M. Brayley recevra les directeurs locaux à un banquet au Château Laurier.

Le 15 juin, un samedi soir, les Canadiens de Montréal joueront une partie régulière de la ligue majeure du Québec contre les Flyers de Cornwall. D'ici là, nous aurons quelques parties locales sur nos terrains de jeux et nous aurons formé une "clientèle" pour le grand sport. Les jeunes, que nous voulons attirer à l'Auditorium, verront à l'oeuvre des experts. Il y aura trois autres joutes du même genre afin d'intéresser le grand public. Dans l'ouest d'Ottawa, les organisateurs manquent de terrain approprié. A l'assemblée de vendredi soir à l'hôtel de ville, on espère bâcler les préparatifs pour la renaissance de 1946.

LE CULTE DES HEROS

Nous aurions aimé pouvoir reproduire en entier le discours que le R. P. Philippe Cornellier, o.m.i., prononçait dimanche soir au grand banquet qui clôturait l'année sportive à l'Université d'Ottawa.

L'ancienne étoile de rugby du grenat-et-gris a fait revivre la noble figure qu'était le regretté major Robert (Spike) Rochon. Il est à la louange de Wib Nixon, instructeur de basketball et de football du jeune héros de la Chaudière, d'avoir perpétué chez les carabins les vertus et qualités du major Rochon. Nous félicitons Jules Biron, fils âgé de 18 ans de M. et Mme Louis Biron de Montebello (P.Q.), d'avoir été le premier à mériter le trophée, symbole de succès exceptionnels dans les études et dans les sports.

Nous unissons nos félicitations aux hommages qui ont été adressées au R. P. Hervé Marcoux, et à ses champions intermédiaires de ballon. Les convives ont ovationné Gaétan Valois, l'athlète superlatif de 1945-46, qui a reçu le magnique trophée du docteur Fink. Mention honorable de Robert Leroux, vainqueur du superbe trophée de football à la mémoire de Gerry Boucher et à Marc Rochon, du non moins splendide trophée à la mémoire héroïque de Duke Abelson au basketball. L'Université demeure fidèle à sa tradition: celle de former des gentilshommes et des athlètes.

UN MOT SUR LES DODGERS

Léo Durocher rêve avec raison d'un championnat dans la Ligue Nationale de baseball. Ses Dodgers mènent le bal, après un mois de travail. Aujourd'hui même s'ouvre à Ebbets Field, Brooklyn, une autre série importante avec les Cardinaux de St-Louis. Les "vétérans" occupent presque toutes les anciennes positions pour Brooklyn. Léo a renvoyé Pete Reiser à son ancien poste au champ centre.

L'intérieur n'est pas encore mis à point à Brooklyn, mais les voltigeurs Dixie Walker, Augie Galan et Reiser semblent assurés de leur emploi. A moins d'accident, le trio aidera sur la défensive comme à l'offensive. On attend le retour de Cookie Lavagetto au 3e but ce qui permettra à Billy Herman et Eddie Stanky de se partager la corvée au 2e but. Pee-wee Reese demeure une institution comme arrêt-court. Deux jeunes ont cependant gagné leurs épaulettes: Eddie Stevens, 20 ans, au premier but, et la recrue Ferrell Anderson comme receveur.

Les statistiques de la ligue CASTOR

★ ★ ★

DAMES

	P.J.	Corde	Série	Total	Moyenne
Mlle A. Groleau	72	300	692	12862	178.6
Mlle J. Groleau	72	258	672	12659	175.8
Mlle L. Turgeon	72	255	646	12415	172.4
Mme A. Neil	72	249	643	12140	168.6
Mme J. Charron	72	275	679	12016	166.9
Mme J. Mayotte	72	270	579	12009	166.8
Mme I. Viau	72	245	627	11922	165.6
Mlle F. Corbeil	72	289	609	11914	165.5
Mlle E. Turgeon	72	232	623	11800	163.9
Mme F. Conn	72	257	571	11645	161.7
Mlle S. Michaud	72	234	577	11603	161.0
Mlle G. Corbeil	72	262	593	11478	159.4
Mlle I. Bélanger	71	245	635	11075	156
Mme L. Arial	72	229	544	10946	152
Mme L. Besserer	72	226	580	10928	151.8
Mlle J. Faucher	72	249	593	10888	151.2
Mme G. Charbonneau	72	243	515	10605	147.3
Mme L. Capello	72	212	546	10205	141.7
Mme D. Rock	65	233	574	9091	139.9
Mme L. Berthelet	72	232	516	9824	136.4
Mme E. Peterson	66	259	586	8974	136
Mme J. Séguin	72	238	571	9550	132.6
Mme R. Jetté	36	196	466	4733	131.5

Haute corde		Haute série		Haute moyenne	
Mlle A. Groleau	300	Mlle A. Groleau	692	Mlle A. Groleau	178.6
Mlle F. Corbeil	289	Mme J. Charron	679	Mlle J. Groleau	175.8

MESSIEURS

	P.J.	Corde	Série	Total	Moyenne
M. J. Charron	72	333	782	14356	199.4
M. L. Arial	71	321	750	14131	199
M. J. Cayer	70	316	705	13352	190.7
M. E. Peterson	72	337	717	13656	189.7
M. A. Gadoury	72	333	696	13520	187.8
M. L. Berthelet	63	299	771	11822	187.7
M. H. Conn	59	328	622	10816	183.3
M. J. Bordeleau	72	266	618	13192	183.2
M. A. Neil	72	286	702	13179	183
M. J. Corbeil	72	301	650	12790	177.6
M. A. Turgeon	72	253	630	12572	174.6
M. L. Chartrand	72	273	686	12587	174.5
M. R. Jetté	33	290	703	5933	164.8
M. A. Bonneville	72	242	593	11064	153.7
M. J. Pinard	72	255	588	10447	145.1
M. D. Rock	72	212	423	10179	141.4

Haute corde		Haute série		Haute moyenne	
E. Peterson	337	J. Charron	782	J. Charron	199.4
J. Charron	333	L. Berthelet	771	L. Arial	199
A. Gadoury	333				

CLASSEMENT FINAL
2e demie

Berthelet	36	28	8
Charron	36	27	9
Cayer	36	23	13
Claude	36	21	15
Thibault	36	9	27
Groulx	36	0	36

Parties du tournoi de Hull, ce soir

Comme nous l'annoncions hier soir, il y aura parties ce soir dans le tournoi de quilles canadiens-français de Hull. Toutes les parties annoncées ci-dessous devaient avoir lieu demain soir, mais elles ont été avancées à ce soir à cause des nombreux banquets de ligues de quilles. Voici le tableau pour ce soir.

AU HULL BOWLING

7 h. 30—Lavigne, Pure Spring, Bériault No 1 et Bériault No 2.

9 h. 15—St-Jean-Baptiste, St-Jean-Bosco, Biscuiterie Variété, B.B. No 2.

A LA SALLE SAINT-JOSEPH

7 h. 30—Bijouterie Legris, Commandos, Pool Room Raymond, Chambre de Commerce junior

9 h. 15—Hull Bowling, Amicale Cauvin, St-Joseph et B.B. No 1.

Les Cinq quilles D'Ottawa

St-Charles va en première place dans le tournoi canadien-français

★ ★ ★

Les gars d'Eddie Brazeau se distinguent en roulant un record de 3829. Emile Côté cogne une série de 886. Windsor prend la 2e place en tapant un haut total de 3632. La 4e séance a lieu ce soir sur les allées St-Jean-Baptiste et St-François.

Par Lucien RICHARD
Publiciste de la Commission des Sports

Un record qui sera très difficile à battre cette année chez les quilleurs canadiens-français de la capitale, s'est fait dimanche au soir sur les allées de la salle St-Jean-Baptiste, lorsque cinq rouleurs bien connus, jouant pour l'équipe St-Charles dans le tournoi des 5 pinnes de la St-J.-Bte d'Ottawa, enregistrèrent le magnifique total d'équipe de 3,829 pour 3 cordes. C'est le plus haut total enregistré à date après 3 séances. On fera comparaison des tournois de 43-44-45 pour savoir si ce haut total de 3,829 fait dimanche dernier, ne détient pas tous les records. En attendant, félicitations à Emile COTE, Eddie SCOTT, Syl LANGELIER, Armand MORIN et Bill SEED, membres du St-Charles, qui roulèrent tous des cordes de 700 et plus. Emile Côté, étoile du Colonial, champion du récent tournoi de la ville d'Ottawa, roula pour sa part une série de 886, avec des cordes de 312-283-291. Eddie Scott roula 775 avec des cordes de 249-227-299. Armand Morin claqua une série de 744 et des cordes de 232-255-257. Syl Langelier, un vétéran quilleur, ne se força pas en roulant une série de 735 avec des cordes de 244-245-246. Bill Seed, un autre vétéran cogna une série de 689 et des cordes de 205-265-219.

En première place

Par ce bel exploit, les étoiles d'Eddie Brazeau vont en première position dans le classement actuel, 293 pinnes en avant de l'équipe Windsor. Cette dernière fut également en évidence avec un haut total de 3632 pour la soirée et fait le saut de la 6ième place à la deuxième. Les gros atouts chez les tabacoristes furent R. Lafortune avec une série de 868 dont des cordes de 249-344-275, et Wilfrid Potvin avec une série de 806 et des cordes de 320-202-284.

Une autre équipe qui se distingua à cette 3ième séance fut York avec 3,439. Les protégés d'Albert Blache occupent la troisième place.

Ste-Anne dégringole

Si certaines équipes ont fait bonds prodigieux il y en a d'autres qui ont fait des dégringolades et l'une d'elle s'est vue descendre de la 1ère à la 6ème place avec un total de 2 801. Il y a peu de changement dans la position des autres équipes

Parmi les hautes séries individuelles il faut aussi signaler celles de E. Ouellette de la Cie C. Indépendente avec 805 et E. Guilbeault du St-François No 1 pour une série de 837. Ce dernier roula la plus haute corde simple de 354.

Scores individuels

Cie C. Indépendante

R. Déry 452; A. Lafontaine 533; P. Valiquette 606; R. Lépine 606; E. Ouellette 805. Total 3002.

St-François No 1

E. Guilbeault 837, R. Major 528; L. Séguin 561; R. Marcil 536; G. St-Jacques 597. Total 3059.

St-Jean-Baptiste

R. Belleau 589; J. Albert 500; V. Proulx 568; H. Guénette 666; P. Guénette 575. Total—2893.

Cercle Lyro

J. Lepage 360; G. Asselin 638; G. Lepage 593; A. Allard 134; J. Allard 602; J. Arsenault 405; J. Baril 165. Total—2897

St-François No 2

A. Crépin 585; L. Bellefeuille 705; E. Vanasse 599; R. Labrecque 753; Jos. Nadon 562. Total—3184.

Michaud

B. Branchaud 507, A. Chartrand 582; F. Houle 445, P.E. Ménard 338; G. Beaudry 294, R. Lacelle 328. Total—2494.

Ste-Famille

Jos. Béchard 675, B. Chartrand 498; J.P. Chartrand 505; XXX 450; G. Varin 577. Total—2505

Hôtel La Salle

L. Carrière 642; R. St-Gelais 577; G. Rousseau 535; J. Legault 588; Paul Bigras 526. Total—2868.

Windsor S.S

L. Claude 635; A. Cyr 738; R. Lafortune 868; Wilf. Potvin 806; Paul Brazeau 412; S. Aubry 173. Total—3632.

Sylvain

O. Lacelle 682; R. Schryburt 580; V. Lalande 570; R. Allaire 622; Léo Grégoire 586. Total—3040.

Epicerie Gougeon

V. Traversy 365, H. Charron 701; M. Gougeon 390; V. Gougeon 402; J.M. Gougeon 564; J. Rockburn 750. Total—3172.

Morin No 3

N. Lacelle 694; J. Charbonneau 727; P. Rozon 584; H. Tapp 566; A. Charron 506. Total 3077.

Parisien-Boyer

Hec Boyer 473; Léo Boyer 484; J. Boyer 479; E. Boyer 456; G. Boyer 445. Total—2337.

Morin No 1

H. Lachaine 492; L. Perrin 475; Fern Bélanger 550; R. Lachaine 533; Ed Jette 580. Total—2630.

St-Charles

Eddie Scott 775; Syl Langelier 735; Armand Morin 744 B. Seed 689; Emile Côté 886 Total—3829.

C. S. Ste-Anne

Léo Lemieux 570; Ben Bourret 492; R. Lepage 571; Rol Lalonde 510; Gerry Charron 658. Total—2801.

Massé

A. Landreville 738, L. Deslauriers 545; W. Legault 670; W. Lavigne 552; J.B. Duford 649. Total—3154.

York

Wilf Bouvier 679, E. Desormeaux 690; H. Lepage 693; A. Dagenais 696; S. Descoeurs 681. Total—3439.

Institut C. F.

G. Couillard 602; L. Drennan 734; B. Potvin 613; M. DeBlois 443; G. Boutet 549; L. Frédette 228. Total—3169.

Morin No 2

P. Lamadeleine 615; A. Proulx 665; H. Lapointe 505; Paul Côté 630; Gerry Durocher 599 Total—3014.

Le classement à date

St-Charles	10422
Windsor S.S.	10129
York	10028
St-François No 1	9614
Sylvain	9593
C. S. Ste-Anne	9407
Cie Ch. Indépendante	9320
Morin No 2	9260
Institut C.-F.	9212
St-François No 2	9096
Epicerie Gougeon	9051
Massé	8983
Morin No 3	8934
Morin No 1	8841
St-Jean-Baptiste	8773
Hôtel La Salle	8726
Cercle Lyro	8598
Ste-Famille	8569
Michaud	7819
Parisien-Boyer	7816

Les hautes séries

Emile Côté, St-Charles, 886; R. Lafortune, Windsor, 862; E. Guilbeault, St-François No 1, 837; Wilfrid Potvin, Windsor, 806; E. Ouellette, Cie C. Indépendente, 805; Eddie Scott, St-Charles, 775; Armand Morin, St-Charles 738; A. Landreville, Massé, 738; A. Cyr, Windsor, 738; Syl Langelier, St-Charles, 735.

Les hautes cordes

E. Guilbeault, St-François No 1, 354; R. Lafortune, Windsor, 344; H. Charron, Gougeon, 334; R. Belleau, St-Jean-Baptiste, 328, O. Lacelle, Sylvain, 325; W. Potvin, Windsor, 320; R. Labrecque, St-François No 2, 315; Emile Côté, St-Charles, 312; E. Vanasse, St-François No 2, 303; Eddie Scott, St-Charles, 299.

Deux de nos as canadiens-français

Le vétéran Oscar NOEL (à gauche) et Wilfrid BOUVIER, deux de nos meilleurs quilleurs canadiens-français, se distinguent actuellement dans les tournois de la Société St-Jean-Baptiste de Hull et d'Ottawa. Tous deux appartiennent à plusieurs ligues locales et ont établi plusieurs records au cours de la saison qui s'achève. Wilfrid Bouvier est celui-là même qui cogna une corde parfaite (450) sur les allées du Bolo-Drome le vendredi soir, 15 février dernier. Pour son exploit, Wilfrid reçut un trophée de la Canadian Bowling Association, ainsi qu'une somme de $50.00.

Quant à Oscar Noël, c'est lui qui cogna la plus haute série locale au cours de la saison. Le mercredi 6 mars dernier, jouant sur les allées du York dans la House League, Oscar réussit une haute série de 1025. Cette performance le classa premier dans notre "Gros Six" et actuellement cette série n'a pas été dépassée. Les amis Bouvier et Noël méritent donc nos éloges et nos meilleurs voeux.

Wilfrid roule actuellement pour l'équipe York dans le tournoi canadien-français d'Ottawa, tandis que M. Noël roule pour la salle de quilles de Hull (Hull Bowling) dans le tournoi de la St-Jean-Baptiste de Hull.

En deux séances, Bouvier a cogné un total de 1279. Noël a cogné une corde de 746, mercredi dernier, mais avant la fin du tournoi tous deux auront fait mieux encore.

La boxe, hier

NEWARK, N.J. — Lew Alter, 126, Montréal décisionne Clint Miller, 127½, Elizabeth, N.J. (8).

BOSTON — Mad Anthony Jones, 166, Boston, gagne en terrassant techniquement Len Wadsworth, 161¼, Sudbury, Ont. (4); Jackie Callura, 129½, Hamilton, Ont., gagne en terrassant techniquement Jackie Harris, 128½, Malden, Mass. (8).

NEW-HAVEN, Conn. — George Larover (Caps LR), 142, Philadelphie, endort Harry Hurst, 140, Montréal (5).

HOLYOKE, Mass. — Bob Flanagan, 165, Toronto, endort Walker Coombs, 150, Suffolk, Conn. (5).

PROVIDENCE, R.I. — Willie Pep, 128¼, Hartford, Conn., décisionne Joey Angelo, 133¾, Providence (10). (Titre non en jeu).

NEW-YORK — Billy Graham, 136, New-York, endort Frankie Carto, 132½, Philadelphie (9).

BALTIMORE — Steve Belloise, 155, New-York, décisionne Henry Jordan, 150, Atlantic-City, N.J. (10).

Le Notre-Dame pratique demain

M. Léandre Paquin, gérant du club Notre-Dame de la ligue de balle molle des hommes mariés de Hull, annonce une pratique pour demain soir au parc Fontaine. C'est pour les 6.30 heures précises.

Paquin invite tous les joueurs qui ont déjà signé leurs cartes ainsi que tous les autres qui seraient intéresses.

Tournoi d'Ottawa

JOUTES CE SOIR
Salle St-Jean-Baptiste

7 hres p.m.: St-François No 1; Sylvain; York; Michaud.

8 hres 30 p.m.: Windsor, Morin No 1; C. S. Ste-Anne, St-Charles.

10 hres p.m.: St-François No 2, La Salle, Massé, Ste-Famille.

Salle St-François

7 hres 30 p.m.: St-Jean-Baptiste; Morin No 2; Lyro; Epicerie Gougeon.

9 hres 51 p.m.: Morin No 3; Parisien-Boyer; Windsor; Cie C. Indépendante.

Les Bombardiers gagnent 21-9 contre les Cygnes

Les Bombardiers de la savonnerie Leda ont martelé deux lanceurs des Cygnes Blancs pour 18 coups sûrs et ont profité de sept erreurs pour enregistrer une victoire de 21-9, hier soir au stade Décosse dans une joute régulière de la ligue de balle-molle Hull-Volant.

Les vainqueurs ont ouvert la partie avec une manche de six points et l'ont terminé avec une autre de huit. Ils on compté dans toutes les strophes excepté la cinquième.

Bob Reinhardt a eu une soirée parfaite au bâton avec six coups sûrs en autant d'apparitions officielles. Beaulne y est allé avec trois pour cinq. Bernard Limoges a cogné pour le circuit. Gaston Léger a joué une très belle partie au troisième-but.

Méo Prud'homme qui, disons en passant, est encore très actif, a eu un trois-but et un simple pour les perdants. Cashman a frappé un triple.

Les alignements:

BOMBARDIERS: Beaulne, c.c.; R. Reinhardt, a.-c.; Poitras, 1b; Chénier, c.d.; B. Limoges, rec.; G. Rodier, c.g.; G. Léger, 3b; M. Guitard, 2b; Boulay, lanc.

WHITE SWAN: Cashman, a.-c.; L. Fournier, c.d.; Ray Trainor, c.g.; Routliffe, 1b; Reinhardt, 3b; Fortier, 2b; Robinson, c.c.; Prud'homme, rec.; Waddell, rec.; Periard, lanc.; Desormeaux, lanc.; Martineau, Roy, St-Louis, 2b; Grégoire.

Scores par manches			P.	C.	E.
Bombardiers	6	12 10 3	8—21	18	3
White Swan	1	20 0 0 4	2— 9	10	7

Meeting de natation jeudi soir

Il y aura tournoi de natation des Cadets de l'escadrille Ottawa-Dollard jeudi soir de 8 h. 30 à 9 h. 30 au bain Champagne. Presque tous les concurrents ont appris à nager chez les cadets de l'Air. Le chef d'escadrille Charles St-Germain est à juste titre fier de ses jeunes athlètes.

BOXE

Lesnevich-Mills ce soir à Londres

LONDRES, le 14 (P.C.)—C'est ce soir qu'a lieu la première grande bataille Anglo-Américaine depuis le jour que Tommy Farr a défié Joe Louis avant la guerre. En effet, c'est bien ce soir que Gus Lesnevich et Freddie Mills en viennent aux prises pour le championnat mondial des mi-lourds. On s'attend à une foule-record au Harringay Stadium.

Lesnevich, champion du monde, risque son titre dans un combat de 15 rondes contre le monarque britannique.

Lesnevich, qui exploite la gauche directe dans une manière traditionnellement anglaise, a terminé son entraînement hier. Il a refusé de faire des commentaires sur l'issue du match de ce soir.

"Je suis en bonne condition", a-t-il dit. "Je sais que la bataille sera très dure. Je n'ai jamais été aussi bon et il n'y aura pas d'excuses si je perds".

Mills en est à sa première bataille depuis 15 mois. Il vient d'être licencié de la R.A.F. après du service dans les Indes. Son premier travail a été de réduire son poids à 175 livres.

"Je me sens très bien. Je vois un combat très difficile", de dire Mills. Il a fait mention de la confiance de son rival.

On est d'avis que ce combat remportera environ $178,000.

"LES GRANDS MOMENTS DE LA VIE"

"Et maintenant, vous allez vous marier"

Naturellement, vous ne vous sentez pas de joie depuis qu'elle a murmuré le mot magique. S'il y a un moment dans la vie où un homme a le droit d'ignorer les lois sur la gravité, c'est pendant ces jours heureux qui suivent la réponse qui a été donnée à la question fatidique.

Cependant, si vous voulez descendre de la lune pour une minute ou deux, nous aimerions vous suggérer quelque chose de pratique que vous devriez faire avant votre mariage. Il s'agit de faire venir le représentant de la North American Life pour examiner votre programme d'Assurance-Vie. Il est probable que vos nouvelles responsabilités exigent quelques changements dans les modalités de votre Police d'Assurance. Vous constaterez que cet homme est bien renseigné sur tout ce qui touche à l'assurance convenant aux jeunes mariés. Il a aidé plus d'un jeune homme à établir un programme d'Assurance-Vie qui protège sa famille et s'adapte à son budget.

NORTH AMERICAN LIFE

Bénéfices Exceptionnels aux Assurés

J. A. COLLINS, C.L.U.,
Gérant de Succursale,
500 Ottawa Electric Bldg.

Arrêtez ce courant d'air

ISOLEZ VOTRE FOYER
ET
EPARGNEZ DU COMBUSTIBLE
ESTIMATION GRATUITE

Tél. 8-0495 Soir, 8-6004

INDEPENDENT COAL & LUMBER CO. LTD.

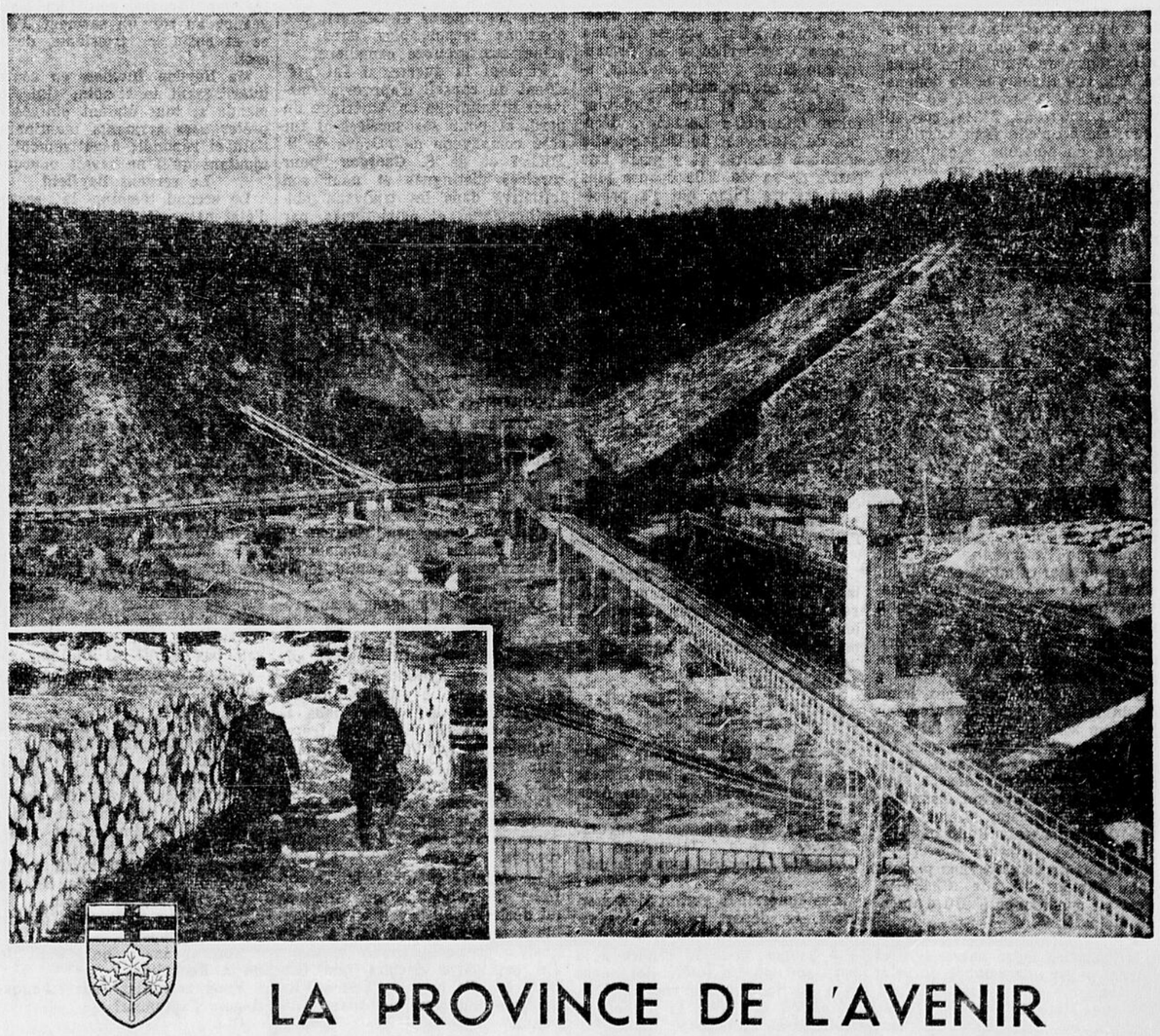

LA PROVINCE DE L'AVENIR

Les bois de l'ONTARIO forment une importante partie de ses richesses naturelles, et faire le chantier — couper les arbres pour en faire de la pulpe — est une opération intéressante, laquelle lorsque utilisée pour le progrès, est encore toute naturelle. Le procédé qui change la pulpe en papier à journal et tout un nouvel ordre de nouveaux produits est tout de même un avancement dans le progrès industriel par lequel les villes modèles sont construites et les carrières déclenchées. La richesse forestière d'Ontario est une seconde industrie à ses richesses minières — plus grandes si moins spectaculaires. Le bois de pulpe et l'or sont les deux attraits d'une dure contrée ... chacune dans son genre osé.

Publié par l'INDUSTRIE DES BRASSERIES D'ONTARIO

La richesse forestière

Une surface cubique de 71,031,000,000 pieds en bois existe sur 104,000,000 acres de terrains forestiers. Avec un placement de $250,000,000 les industries de la pulpe, du papier et du bois se placent bonnes premières dans la finance industrielle. Les industries forestières sont les premières dans le nombre de leurs employés, des salaires payés et la valeur brute de leurs produits. Des plans sont en opérations pour: (a) entrainer des hommes dans le métier de l'industrie forestière, (b) maintenir le haut rendement de nos forêts par le reboisement et (c) moderniser les opérations forestières en utilisant un équipement mécanique.

THE BREWING INDUSTRY ONTARIO

Le cirque Hamid-Morton réussit une première soirée de grand spectacle

Le danseur sur corde risque sa vie quand un fil cède. — Le vice-roi et sa famille sont présents. — Un beau spectacle.

Je n'avais pas vu de cirque depuis au moins quinze ans et cette fois-là j'avais passé toute la journée depuis les premières lueurs du jour jusqu'au soir où dans les ténèbres les lourdes charrettes se mettaient en branle pour suivre dans la nuit le train déjà très long du cirque ambulant.

C'était au parc Plouffe que j'avais côtoyé les énormes éléphants qui semblaient si terribles dans leur masse de gris poussiéreux, c'est là que j'avais vu s'élever à un rythme étonnant les tentes des vendeurs de glaces, des crieurs de roues de fortune, des vendeurs de saucisses et enfin la grande tente du cirque lui-même. J'ai toujours conservé le souvenir de cet énervement merveilleux où chacun vibrait intensément. Ce soir-là j'avais vu un peu les artistes des trapèzes en me glissant la tête sous la tente et j'avais tremblé d'étonnement.

Ceux qui n'ont pas vu les parades organisées par les rues de la ville à l'arrivée du cirque ne peuvent pas comprendre la joie et l'admiration qui s'emparaient de nos esprits. Précédé de clowns, de la fanfare bruyante des habits rouges galonnés d'or, des cowboys fièrement perchés sur leurs coursiers arabes, le train des animaux sauvages passait en grognant et c'était une orgie de bruits et de cris qui peuplaient nos rêves pour des mois à venir.

Nous avons perdu les cirques en devenant une grande ville, mais les cirques eux-mêmes n'ont rien perdu de leur spectacle et de leur intérêt.

Je me sentais repris du même étonnement en entrant, hier soir, à l'Auditorium où le club Kiwanis présente le célèbre cirque d'intérieur Hamid-Mortin. J'ai retrouvé la fanfare des habits rouges pleine du vacarme des tambours et des cymbales; j'ai revu les bêtes fauves qu'un homme seul fait agir au claquement du fouet; j'ai revu les animaux savants, les éléphants gauches mais d'un équilibre parfait; j'ai revu les artistes des trapèzes en magnifiques costumes pailletés d'argent et d'or dont les sauts dans l'espace soulèvent l'admiration et les applaudissements, j'ai revu les jongleurs, les équilibristes et toute ma soirée a été un moment merveilleux.

Le vice-roi et la vicomtesse Alexander étaient présents avec leurs enfants et leur suite et eux aussi participaient de la même fièvre du spectacle. Le soir de la première c'est toujours le plus dangereux pour un cirque. Les feux sont trop éblouissants, les animaux sont nerveux, les acrobates ont peur et la salle ressent tous ces états d'âmes.

Un fil qui casse

Le danseur sur corde Fred Cook a failli être précipité dans le cirque, hier soir, quand un des fils de tension s'est rompu. Il venait de jouer excellemment au bouffon pour monter son échelle de corde et se rendre sur sa plateforme.

"Je sentais qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas, nous confia-t-il après, on a toujours le pressentiment des accidents au cirque mais il faut les défier". Rendu au milieu, on le vit fléchir sur la corde rendue molle. Il conserva quelques moments son équilibre puis lança sa perche et se jeta sur le fil où il resta pendu par les doigts. C'est ainsi qu'il se rendit jusqu'à la plateforme opposée pour descendre dans le cirque et saluer élégamment la foule demeurée bouche-bée. La musique reprit un air éclatant et les clowns entrèrent dans l'arène.

De grands artistes

Il m'est impossible de raconter ici tout ce que réserve de surprises le spectacle que j'ai vu hier. Je sens pourtant le besoin de dire mon admiration pour le duo Janet et Paul, acrobates dont l'endurance est merveilleuse; la jolie Musette Valarde qui fait une culbute double sur une balançoire en mouvement et qui se pend avec une agilité remarquable par les talons et les orteils; la famille Repensky qui font de l'équilibre sur les chevaux; la troupe chinoise de Tien-Tsi-Liu; les ours de Pallenberg qui se promènent en motocyclette, comme les éléphants du capitaine Hanson qui font le tour en bicyclette; les Brannocks, acrobates puissants et le fameux dompteur Joe Walsh qui dirige ses fauves au claquement du fouet; les beaux chevaux d'Ostermaier, le Florian surtout, qui danse les tangos et les valse; et une foule de choses qui se succèdent sans interruption.

Le cirque Hamid-Morton jouera jusqu'à la fin de la semaine à l'Auditorium. Hier soir le club Kiwanis avait invité un grand nombre d'anciens combattants de l'hôpital militaire. Au cours de la semaine il invitera les enfants des orphelinats de la ville.

Guy BEAULNE.

En Correctionnelle

Verna Gerad, âgée de 25 ans, demeurant à 522, rue Rideau, se présentait, ce matin, en correctionnelle, vêtue d'un étrange pyjama de création orientale, pour répondre à des accusations d'assaut sur la personne de Mme Alice Barnabé, 522, rue Rideau, et de dommages causés à la propriété de Mme Marie Lamoureux, 512½, rue Rideau, alors qu'elle était sous l'influence de boissons alcooliques. Roy Lamoureux, 522, rue Rideau, fut témoin de ces scènes qui se passaient vers une heure ce matin, et sur son témoignage, le magistrta Joachim Sauvé, C.R., condamna l'accusée à payer une amende de $3 et les frais pour la première accusation ou à défaut un jour de prison et pour la deuxième accusation à payer $1 d'amende, les frais et les dommages qui s'élèvent par $5 ou à défaut deux jours de prison.

Gérard Roy, de Cartierville, Québec, qui fut trouvé coupable du vol d'un chèque de $99.67 fait au nom de Roy Ursual, d'Ottawa, et d'avoir forgé sa signature, fut condamné, ce matin, en correctionnelle, par le magistrat Joachim Sauvé, C.R., à passer trois mois en prison. Le magistrat explique que l'accusé ne possédait pas de dossier criminel et qu'il lui accorda une chance. La condamnation comptera à partir du 4 mai, date de son arrestation, et la condamnation à trois mois de prison sous chaque accusation sera écoulée simultanément.

Avec le retour des beaux jours de la saison, plusieurs automobilistes se sont permis de faire de la vitesse sur nos routes; mais les suivants durent payer une amende de $15 et les frais: Joseph Skiffington, 65, rue Overton, Eastview; Weslery J. Graham, 33, rue Newton, Ottawa; Arthur H. Evans 302, rue Wilbrod, Ottawa.

Pour avoir conduit sans permis, John Shinder, 15, rue Charlotte, s'est vu condamner à $10 d'amende et les frais.

Pour avoir désobéi aux lois de la circulation, sept automobilistes durent payer une amende de $4 et les frais. Ce sont Douglas Alford, 72, rue Metcalfe; Gérard Mann, Chemin de Chelsea, Gatineau, Québec; Norman Barker, Kinburn, Ontario; Kenneth Fricker, 2, rue Pinehurst, Ottawa; John Worthington, 584, rue Parkdale; Donald J. Cashman, 514, rue Rochester; Hector Waters, 171, rue Cobourg; Daniel L. Dolan, 216, rue Metcalfe, fut condamné à $2 d'amende.

Les personnes qui suivent durent payer $2 d'amende et les frais pour avoir enfreint les lois du stationnement: Daniel S. Rubin, 609, ave Parkdale; Thomas MacInnes, 655, rue Rideau; H. Ernest Brown, 215, rue Gladstone; Fernand Dinelle, 354½, rue Preston; Duncan Cheyne, 106, rue Ste-Marie, Hull; Norah Toller, 435, ave Daly; John Holden, 82, rue Poplar; James A. Kennedy, 396, rue Wilbrod; D. Howard Moodie, 72, rue Gilchrist Wilburt Nixon, 178, Première Avenue; Marguerite O'Connor, 512, rue McLeod; Dora Parker, 411, rue Somerset; Robert E. Whittle, 217, rue Henderson; Doris Martin, Aylmer, Québec; Henry A. Dupre, 119, rue Powell; Donald Montgomery, 68, rue Rochester; Osmond F. Owe, 217, 3e avenue.

Nécrologie

Mme I. QUENNEVILLE

Dimanche le 12 mai, est décédée Albina Pilon, épouse de feu Isidore Quenneville, à sa demeure, rue King, à Sturgeon-Falls, après une courte maladie.

Fille de M. et Mme Ambroise Pilon (Henriette Leblanc), décédés, de Ste-Agnès de Dundee, elle naquit à Stanicet et y passa une partie de sa vie. Elle épousa plus tard Isidore Pilon qui l'a précédée dans la tombe.

Elle laisse dans le deuil, cinq fils: Alphonse, de Toronto, Isidore, de Desaulniers, Ont., Fernand, de Pte-Gatineau, J. Orpheds, de Sturgeon et Ulric, de Desaulniers, ainsi que quatre filles: la R. S. Isidore de Jésus et la R. S. Germaine, toutes deux des Filles de la Sagesse, Mme Albert Michaud et Mme Wilfrid Leriche, de Sturgeon-Falls. Un frère lui survit également, M. Oscar Pilon, de Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 mai, à l'église du Sacré-Coeur et l'inhumation se fera au cimetière de Sturgeon-Falls.

ROGER LAPENSEE

Lundi le 13 mai, est décédé à la demeure de ses parents, 186, rue Dalhousie, Roger Lapensée, enfant de M. et Mme Phil. Lapensée (Bernadette Lauzon), à l'âge de quatre ans, après une courte maladie.

Il naquit à Ottawa, le 20 juillet 1941, et faisait partie de la paroisse de la basilique.

Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, sept frères: Rodolphe, Armand, Lucien, Alcide, Raymond, Maurice et Marcel Lapensée, ainsi que quatre soeurs: Thérèse, Nora, Jacqueline et Claudette Lapensée, tous à la maison.

Les funérailles auront lieu mercredi. Le départ se fera des salons Gauthier, 259, rue St-Patrice à 2 heures, pour se rendre à la basilique, où un libéra des anges sera chanté à 2 heures 15. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

M. Z. PICHE

Dimanche le 12 mai, est décédé à Sault-Ste-Marie, après une longue maladie, M. Zéphirin Piché, à l'âge de 71 ans.

M. Piché naquit à St-Thomas d'Alfred et fit ses études à Hull Il épousa en premières noces, Délima St-Pierre, qui est décédée er 1906, et en secondes noces, Bertha Haines, qui l'a précédé dans la tombe, il y a deux ans.

Il laisse dans le deuil, cinq fils: Aldéi, de Pennsylvanie, Royal, de Timmins, Aldège, Edouard et André, ces derniers de Sault-Ste-Marie, ainsi que deux filles: Mlles Vivianne et Lilianne Piché, de Sault-Ste-Marie. Lui survivent également deux soeurs: Mme Louis Gratton, de Hull, et Mme Georges Ladouceur, d'Ottawa, ainsi qu'un frère, M. Cléophas Piché, de Hull.

La dépouille mortelle repose aux salons Gauthier, 101, rue Notre-Dame, à Hull, d'où le cortège partira mercredi, à 8 heures 40 pour se rendre à l'église du Très Saint Rédempteur, où un service sera chanté à 9 heures. Le défunt sera inhumé au cimetière Notre-Dame de Hull.

Trois nouveaux conseillers à Pointe-Gatineau

Trois nouveaux conseillers pour la Pointe-Gatineau ont été élus hier pour un mandat de deux ans. Ce sont MM. Antonio Patry, 383 votes; L.-A. Miron, 359 votes; et O. Paquin, 313 votes.

Six candidats ont été défaits Ce sont: E. Poulette, 297 voix; N. Tremblay, 269 voix; N. Lauzon, 271 voix; R. Cadieux, 247 voix; L. Charette, 145 voix; A. Sinotte, 151 voix.

Le maire Daniel Lafortune fut élu l'an dernier pour un mandat de deux ans.

On ferme l'accès à Corpus-Christie à cause de l'épidémie

CORPUS-CHRISTI (Texas) (PA) — Trois cents gardes de l'Etat ont été mobilisés aujourd'hui pour empêcher les enfants et les personnes non domiciliées de pénétrer dans la ville et dans le comté de Nueces affligés par la poliomyélite; l'étrange maladie, semblable à la paralysie infantile, s'est répandue sur cinq cents milles dans le sud du Texas et a fait trois autres victimes, dont un mort.

A Rockport, à trente milles de Corpus-Christi, le long du golfe du Mexique, on a déclaré aussi la quarantaine, de même que dans le comté de Kleberg.

A San-Antonio, où le nombre des victimes a atteint les proportions d'une épidémie, on a revisé le nombre des victimes pour constater qu'il s'élève maintenant à douze, dont trois morts. A Amarillo, on rapporte un mort, tandis que de Borger, deux victimes, dont l'une "en très mauvais état", ont été transportées à Dallas. A Corpus-Christi même, on rapporte cinq victimes.

La nature exacte de la maladie n'a pas encore été définie. Le Dr Georges Cox, officier de santé de l'Etat, a déclaré que l'on pouvait "facilement" attribuer la maladie aux conditions malsaines.

Décès de Morris Wilson, président de la Royal Bank

MONTREAL (PC) — Morris Wilson, président et directeur-gérant de la Royal Bank of Canada et un des financiers les plus en vue du Canada, est décédé à l'hôpital Royal Victoria, de cette ville, ce matin, après une brève maladie, à l'âge de 63 ans.

Né à Lunenburg, N.-E., M. Wilson était chancelier de l'université McGill et fut directeur de plusieurs institutions et détenait des positions responsables dans les principaux groupes canadiens.

Pendant la guerre, il fut président du conseil d'approvisionnement britannique en Amérique du nord, et pour ses services il fut créé compagnon de l'Ordre de S Michel et de S. Georges "pour services distingués et pour son initiative dans les travaux philanthropiques et patriotiques, par le roi, le 1er janvier 1944.

La cause en appel de Thomas Gibbons

TORONTO (PC) — Un appel de Thomas Gibbons, 42 ans, fermier de Douglas, Ont., devait se terminer ce matin, s'attendait-on. en Cour d'Appel d'Ontario. Gibbons a été reconnu coupable à Pembroke, Ont., le 20 mars dernier, du meurtre par "vengeance" de son cousin, Joseph Fitzmaurice, et condamné à être pendu le 11 juin.

D'après les témoignages au procès, Gibbons tira sur Joseph Fitzmaurice et le frère de ce dernier. John, sur une route enneigée sur la ferme de Gibbons, le 1er février dernier. Le petit automobile de Gibbons s'embourba dans la neige sur le chemin, et les frères Fitzmaurice, qui s'en allaient dans leur foyer, après avoir travaillé dans le bois, offrirent de tirer l'automobile au moyen de leur équipe de chevaux. Gibbons s'arma d'une carabine et fit feu sur ses cousins.

La défense plaida folie. Un officier de police dit que Gibbons lui déclara qu'il "avait eu du trouble avec les Fitzmaurice" et craignait qu'ils ne lui fissent du mal". Un psychiâtre déclara que Gibbons lui dit qu les frères Fitzmaurice voulaient le tuer (Gibbons).

Arthur Slaght, C.R., a déclaré aujourd'hui en Cour d'Appel que le juge du procès en première instance, le juge en chef J.-C McRuer, donna de fausses indications au jury et fit une série d'interruptions qui eurent comme résultat "d'amoindrir" les témoignages.

M. Slaght déclara que ce juge donna de fausses indications au jury quand on lui demanda de décider si Gibbons était en état de subir son procès. Il dit que le juge McRuer déclara au jury qu'un témoin expert avait déclaré que Gibbons était en mesure de renseigner l'avocat, mais, affirma M. Slaght, le témoin déclara que Gibbons était en mesure d'informer l'avocat au sujet du meurtre mais non pas au sujet des motifs qui le poussèrent à le commettre.

"La vraie question n'a pas été soumise de façon adéquatre au jury", dit M. Slaght.

Interviews de jurés possibles

(Suite de la première page)

des douze personnes qui composent le jury. La défense rejeta douze hommes, tandis que la couronne en mis deux de côté, avant que le choix du petit jury fut complet. Il y avait 43 personnes dans l'ensemble du jury, avant le choix du petit jury. Le reste des jurés furent envoyés à l'édifice de la nouvelle cour suprême où le juge E.-R.-E. Chevrier préside la deuxième cour des assises.

"Votre devoir est de rendre un verdict de non culpabilité sous l'accusation portée contre l'accusée, déclara le juge McRuer, en s'adressant au nouveau corps des petits jurés, et ce sur les témoignages rendus à la barre des témoins seulement."

Me J.-C. Cartwright avocat principal de la couronne, dans cette affaire, déclara aux jurés que Mazerall était accusé de conspiration, pour intervention contre la loi des secrets officiels.

"La Couronne se fera un devoir de prouver, ajouta-t-il, que depuis 1943, il existait au Canada, un réseau de conspiration très étendu. Des informations sur divers secrets canadiens étaient recueillies et communiquées à l'ambassade de l'URSS à Ottawa, qui les transmettait en Russie."

Me Cartwright a dit que tôt en 1943, l'accusé Mazerall fut approché par des agents de la Russie, pour fournir des informations sur le ministère où il était employé et qu'il y consentit. Il ajouta qu'il appartenait au jury de déterminer si l'accusé était reellement coupable d'avoir fourni ces informations à un pays étranger.

Il ajouta que certains documents rendus par l'accusé à l'ambassade, avaient été donnés à la Russie, à Londres, quelque temps plus tard.

Premier témoin

Le premier témoin appelé par la couronne, ce matin, est M. A. M. Hill, assistant greffier du Conseil Privé, qui identifia un document que lui montra Me John-R. Carthwright, avocat de la couronne, démontrant que Mazerall avait prêté les trois serments nécessaires, le 12 janvier 1942, comme employé du Conseil National des Recherches. Le document comprend une liste de noms conservée par ce département et indiquant que les personnes mentionnées ont prêté les serments requis.

Le témoin n'a pu identifier cependant les trois formules de serment, comme étant celles de Mazerall. Me Roydon Hughes, C.R. avocat de la défense, pour éviter à la couronne de présenter un autre témoin, a dit qu'il était prêt à admettre que son client avait signé les serments en question.

Me Cartwright a ensuite lu les formules des trois serments prêtés par l'accusé, soit l'un d'allégeance au roi; un serment d'office et enfin le troisième, de secret.

Me Roydon Hughes, en contre-interrogeant le témoin, lui demanda si tous étaient obligés de prêter les serments mentionnés. Celui-ci répondit négativement en ajoutant qu'il ne savait pourquoi.

Le sergent Bayfield

Le second témoin, le sergent d'état-major C.-H. Bayfield, de la police provinciale, a déclaré durant son témoignage qu'il était allé au bureau où travaillait Mazerall, le 18 février dernier, au poste du R.N.R.C., à Billing's Bridge, et qu'il avait pris un calendrier de son bureau. M. Charles Pattenson, gérant du poste, lui avait montré le bureau où travaillait Mazerall.

L'avocat de la couronne lui montra ensuite un calendrier qu'il identifia comme celui qu'il avait pris au bureau de Mazerall, ce jour-là. Après l'avoir pris du bureau, il l'avait apporté à Ottawa pour le remettre au sergent d'état-major J.-H. Pepper, de la sûreté fédérale, qui était chargé des documents. Me Cartwright lui montra ensuite quelques notes sur les feuilles du calendrier, mais le témoin affirma qu'il n'en connaissait rien puisqu'il ne l'avait pas étudié. Il souligna qu'il l'avait mis dans une enveloppe pour le remettre ensuite au sergent Pepper.

Vous avez pris plusieurs articles appartenant à Mazerall, lui demanda Me Roydon Hughes, dans son contre-interrogatoire?

Non, de lui répondre le témoin, je ne suis pas allé à sa demeure. J'ai simplement pris ce document à son bureau.

Le 18 février, Mazerall était en détention, demanda Me Hughes?

Oui répondit le témoin.

Saviez-vous qu'il était question né à ce temps?

Non, je savais qu'il était détenu à Rockcliffe.

Vous travaillez sur l'enquête depuis l'automne?

Oui.

Avez-vous comparu devant la commission royale avant cette date.

Oui.

Au sujet de Mazerall?

Non, répondit le témoin, j'ai cependant témoigné devant la commission à son sujet avant qu'il soit libéré.

Charles Pattenson

M. Charles Pattenson, responsable du poste de Billing's Bridge où Mazerall travaillait avant d'être arrêté, a déclaré en cour qu'il avait montré du doigt au sergent d'état-major Bayfield, le bureau où travaillait Mazerall.

Contre-interrogé par la défense, il ajouta que Mazerall avait toujours eu une très bonne réputation au bureau parmi les autres employés.

Témoignage de Pepper

Le principal témoin de la matinée a été le sergent d'etat-major J.-H. Pepper, de la sûreté fédérale, officier en charge des documents qui se rapportaient à l'enquête.

L'avocat de la couronne lui montra une enveloppe dans laquelle avait été mis un calendrier. Il identifia l'enveloppe et le calendrier comme étant les articles que lui avait remis le sergent Bayfield, le 18 février 1946 Il identifia en plus quelques feuilles sur lesquelles on remarquait: "Gordon L. et un numero de téléphone".

Le sergent Pepper souligna qu'après avoir reçu le document en question, il l'envoya aux casernes de la police fédérale à Rockcliffe et plus tard aux avocats de la commission Royale.

Contre-interrogé par Me Roydon Hughes, le témoin a dit qu'il avait lui-même preparé un résumé sur chaque personne. Ce bref contenait les informations nécessaires sur la personne même. Un rapport de l'inspecteur Haverson, des casernes de la police fédérale à Rockcliffe était attaché à ce document et le tout était envoyé aux avocats de la commission Royale.

Les rapports de l'inspecteur ont-ils passé entre vos mains?

Non de lui répondre le sergent Pepper, mais je les ai vus.

L'inspecteur Haverson, a-t-il questionné Mazerall?

Oui.

Il a fait, je suppose, un rapport, en tirant une conclusion.

Le rapport était sous forme de questions et réponses.

Vous avez sans doute comparu devant la Commission Royale?

Oui, à maintes reprises, en rapport avec les documents que je recevais, mais comme témoin seulement.

Seriez-vous surpris, si je vous disais que les membres de la Commission avaient les brefs et les rapports devant eux?

Oui, je le serais, car ils ont bien assuré les détenus qu'ils laissaient entièrement aux avocats de la Commission de donner leurs preuves et d'exposer leurs pièces à conviction.

Le dernier témoin de la matinée fut M. Alexander McDonald, qui identifia un annuaire du gouvernement fédéral.

Le jury

Le petit jury se compose de: Anson Wallace, fermier, de Marlborough, Samuel Batali, marchand, Ottawa; William Bond, plâtrier de Westboro; William Danning, ouvrier, Ottawa; Omer Murphy, fermier, March Township; A. C. B. Hodgson, relieur, Gloucester; S. R. Beatty, nettoyeur, Ottawa; William Cleary, fermier, Huntley; Léonard Logan, fermier, March Township; Joseph McCormick, fermier, Marlborough; Joseph Findlay, fermier, Fitzroy, et Alfred-G. Bassett, peintre, Ottawa.

Témoignage de Gouzenko

A l'ouverture de la séance cet après-midi, Igor Gouzenko, commis au chiffre à l'ambassade de Russie témoigna pour la couronne.

Né en 1919 près de Moscou, il arriva au Canada en juin 1943. Avant son départ de la Russie, il fréquenta les écoles primaires ainsi que l'université de Moscou. Il fut aussi étudiant à l'académie du génie ainsi qu'à celle de contre-espionnage.

Il arriva au Canada en compagnie du colonel Zabotine et était, à ce temps-là, lieutenant. A l'ambassade de Russie à Ottawa, Gouzenko chiffrait et déchiffrait les télégrammes du colonel Zabotine allant et venant de Moscou.

Gouzenko expédiait aussi le courrier diplomatique à Moscou. Il ajouta que le nombre d'envois par la poste dépendait beaucoup du volume du courrier. "Je l'envoyais parfois deux ou trois fois le mois, mais ce n'était pas régulier.

"Le colonel Zabotine envoyait une quantité considérable de courrier diplomatique", dit Gouzenko.

Le témoin ajouta qu'il y avait de vingt à vingt-cinq agents actifs et de dix à douze agents non actifs au service du réseau d'espionnage de la Russie au Canada.

Me Hughes déclara, en s'objectant au témoignage de Gouzenko, qu'il devrait y avoir auparavant des preuves soumises reliant le consentement de Mazerall à l'accusation de conspiration.

Le juge-en-chef McRuer répondit que la loi d'Ontario permettait ce genre de procédures, rejetant ainsi l'objection de Me Hughes.

Gouzenko déclara que les informations fournies à la Russie portaient sur la politique canadienne, les armées, l'industrie ainsi que sur les recherches techniques et autres au Canada.

Le témoin déclara que des informations étaient envoyées à Moscou depuis 1942, soit avant l'arrivée du colonel Zabotine.

Me Hughes s'objecta encore en disant que ce témoignage était du ouï-dire.

"Gouzenko, dit le juge McRuer au témoin, dites ce que vous savez vous-même et non ce que vous avez entendu dire".

"Je connais ces informations par les documents que j'avais entre les mains à l'ambassade", répondit Gouzenko.

Me Cartwright — "Dites à la cour un peu à propos des agents et des méthodes de ces derniers à recueillir les informations".

Gouzenko — "Chaque agent obtenait les informations qu'il avait sous la main".

Objection de Me Hughes qui a dit que le témoin ne savait pas cela lui-même.

Délibérations entre les avocats de la défense, de la couronne et le juge.

Gouzenko—"Je connais ces informations d'après les télégrammes que j'ai lus, d'après les conversations que j'ai entendues, d'après les télégrammes reçus de Moscou, ainsi que d'après des rapports du colonel Zabotine démontrant la manière selon laquelle les agents procédaient."

Me Hughes s'objecta à nouveau disant que la manière dont Me Cartwright posait ses questions cela laissait le témoin libre de répondre de deux façons.

L'objection fut rejetée.

Gouzenko — "Chaque agent obtenait ces informations selon ses possibilités. S'il avait accès à certains documents il les passait au colonel Rogoff pour être photographiés et, trois heures plus tard les documents étaient remis à leur place.

Me Hughes demanda alors que la couronne produise ces documents, car, actuellement, on ne se base que sur la parole de Gouzenko.

"Produisons les documents en question en cour", s'écria Me Hughes.

Le juge McRuer déclara que le fait de copier les documents n'était pas important. "Ce qui importe c'est de savoir si les documents ont été envoyés à Moscou". Gouzenko continue à témoigner.

On assermenta un interprète pour traduire les mots prononcés en russe, par le témoin, afin que tout soit porté au dossier.

QUATRE NIENT LEUR CULPABILITE

Edward - Wilfrid Mazerall, de Frédéricton et ancien employé du Conseil National des Recherches, James-Scotland Benning et Harold-Samuel Gerson, tous deux anciens employés du ministère des Munitions, et le chef d'escadrille Matt-Simons Nightingale, du C.A.R.C., ont tous les quatre plaidé non coupable aux accusations portées contre eux devant le juge en chef J.-C. McRuer, de la Cour Suprême d'Ontario.

Eric Adams, ancien membre de la Banque d'expension industrielle et le chef d'escadrille F.-W. Poland, du service d'information comparaîtront plus tard.

Après plusieurs discussions entre les avocats de la couronne et de la défense, les quatre premiers à subir leurs procès aux assises dans l'affaire d'espionnage ont plaidé non coupable à l'accusation de conspiration portée contre eux. Mazerall a été le seul à être accusé immédiatement sous la Loi des Secrets Officiels. Il a plaidé non coupable à cette accusation.

Au cours de la matinée, le capitaine David-Gordon Lunan, 30 ans, soi-disant chef d'un groupe d'agents russes au Canada, a choisi de subir un procès expéditif devant un juge de la cour de comté. On a fixé la date de son procès au 31 mai. C'est le cinquième accusé à opter pour un procès expéditif devant un juge de la cour de comté.

Edward-Wilfrid Mazerall sera le premier des quatre accusés qui ont comparu hier à subir son procès aux assises de la Cour Suprême d'Ontario, devant le juge en chef J.-C. McRuer. Le procès devait commencer ce matin, immédiatement après le choix d'un jury de 12 hommes.

Au cours de la journée d'hier, Me Roydon Hughes, C.R., avocat de Mazerall, a tour à tour présenté des motions qui créèrent maintes discussions parmi les avocats. Le juge en chef C.-R. McRuer lui a cependant refusé d'ajourner le procès à plus tard ou même de le renvoyer devant un autre tribunal en dehors du comté de Carleton.

Après avoir démontré que les membres du jury avaient été appelés irrégulièrement, Me Hughes a demandé que ceux-ci soient démis de leurs fonctions. On sait, en effet, que l'on ne peut appeler plus de 144 personnes a la fois, tandis que dans le cas actuel 160 personnes ont déjà été appelées.

Le juge en chef, se trouvant dans l'impossibilité de determiner lesquels des cent membres du jury ont été appelés les premiers, a dû tous les démettre de leurs fonctions. Les 60 membres qui sont actuellement à la disposition du juge Edgar Chevrier, au nouvel édifice de la Cour Suprême du Canada, demeureront en fonction. On choisira de ce nombre les personnes qui devront siéger dans l'affaire d'espionnage au palais de justice de la rue Nicolas.

Les 60 membres du jury actuel qui restent en devoir, comparaîtront, ce matin, devant le juge en chef de la Cour Suprême d'Ontario et lorsque douze d'entre eux auront été choisis, les autres se rapporteront de nouveau à l'hon. juge Edgar Crevrier, qui doit encore siéger sur la rue Wellington. Au début de chaque nouveau procès, les 60 jurés seront rappelés au palais de justice de la rue Nicolas où l'on recommencera le choix d'un groupe de douze.

M. JACQUES FORGET, de la maison de courtage Forget & Forget, le plus jeune des fils de feu sir Rodolphe Forget, a été choisi comme vcie-président de la Bourse de Montréal.

Noces d'or de M. et Mme A. Whissell

SUDBURY, Ont. — (D.N.C.) — M. et Mme A. Whissell, 157, rue Notre-Dame, ont été l'objet d'une grande fête de famille, récemment, à l'occasion de leurs noces d'or. Quatre générations étaient représentées à cette fête intime et reçurent de nombreux cadeaux.

M. et Mme A. Whissell résident à Sudbury depuis de nombreuses années.

Parmi les invités, on remarquait MM. Wilfrid et Arthur Whissell, échevins, M. le député L. Gauthier, Son Honneur le maire et madame W.-S. Beaton, M. et Mme J.-B. Ducharme, M. et Mme F. Goulet.

BULLETINS

(Suite de la première page)

QUEBEC — (P.C.) — Jean Pouliot, fils de M. Adrien Pouliot et gradué de l'université Laval en technique électrique, a été choisi pour représenter le Canada pendant une tournée d'hommes de science à travers l'Europe, apprend-on aujourd'hui.

* * *

MEXICO — (P.A.) — L'expropriation d'un système à Mexico de tramways appartenant au Canada a été maintenue comme legale par la Cour Suprême, annonce-t-on aujourd'hui.

* * *

QUEBEC — (P.C.) — M. Albert Rioux a été réélu hier soir président de la section de Québec de la corporation des agronomes de la province, qui tient une assemblée au palais législatif de Québec.

* * *

MADRID — (P.A.) — L'agence de nouvelles **Logos** signale un tremblement de terre à Murcie, dans le sud-est de l'Espagne. Le correspondant de **Logos** dit que des maisons furent ébranlées.

* * *

CHICAGO — (P.A.) — Des bulletins de grève sont prêts à être distribués aujourd'hui à plus de 1.100.000 membres de 15 fraternités du service de la traction et de la voie des chemins de fer des Etats-Unis, qui désirent des augmentations de salaires comme supplément à une augmentation de salaires accordée en mars dernier.

A la Galerie nationale

Ce soir à 9 heures, à la Galerie nationale, aura lieu l'ouverture officielle de l'exposition de peintures des artistes canadiens de guerre. S. E. le vicomte Alexander vice-roi du Canada, sera présent.

Environ trente artistes canadiens des trois services ont été engagés au cours de la guerre pour dessiner l'histoire de la participation canadienne. Quelques-uns au péril de leur vie ont croqué sur le vif les beaux faits d'arme de nos vaillants soldats au cours de la campagne d'Italie et sur les autres théâtres de guerre de l'Europe.

On notera entre autres les oeuvres pleines de satire et d'une technique nouvelle du jeune peintre Edward Hughes sur l'invasion de Kiska ou encore les oeuvres puissantes du capitaine Pepper ou du major Charles Comfort. On retrouvera des noms qui nous sont familiers et on ne pourra que s'émerveiller du talent immense de nos peintres canadiens. Le lieutenant de section Albert Cloutier est sans doute un des plus beaux succès du gouvernement canadien qui lui a permis de s'exprimer pleinement en lui permettant de se livrer complètement à la peinture.

M. H.-O. McCurry, directeur de la Galerie nationale et l'initiateur du projet de peinture qui avait été lancé à la dernière guerre par Lord Beaverbrook, nous exprimait la grande confiance qu'il avait dans ces jeunes peintres et la puissance artistique que le projet nous a permis de découvrir au Canada.

Nécrologie

MME E. CHARRON

Mardi le 14 mai, est décédée dans un hôpital local, après une longue maladie, Mme Edmond Charron, née Armande Francoeur à l'âge de 55 ans. Elle demeurait à 45 rue St-Joseph, à Ottawa.

Mme Charron naquit à Ottawa, du mariage de Joseph Francoeur et de feu Florida Dionne, le 10 août 1890. Elle épousa, à Eastview, en 1912, M. Edmond Charron, qui lui survit. Elle était paroissienne de l'église Ste Anne.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son père, M. Joseph Francoeur et trois fils: Edmond, Henri et Arthur Charron, d'Ottawa, ainsi que cinq filles: Mme Pierre Carrière (Florida), d'Eastview, Mme Donat Charron (Alice) de Rockcliffe, Mme Paul-Emile Anctil (Lucille), de Hull, Mme Jacques Méthot (Simonne) d'Ironside et Mlle Annette Charron, d'Ottawa. Lui survivent également deux frères: M. Joseph Charron, de Hull, et M. Emile Charron, d'Ottawa, ainsi que deux soeurs. Mme Florida Prézeau, de Hull, et Mme Bernadette Costock, d'Ottawa; aussi, 13 petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 mai, des salons Gauthier, 259 rue St-Patrice, à 7 heures 40 pour se rendre à l'église Ste-Anne où un service sera chanté à 8 heures L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Le marché By

Fruits et légumes

Laitue feuille	10c
Rhubarbe, paquet '0 douz.	90c
Choux, chacun	5c et 10c
Radie, paquet	10c
Echalottes, 2 paquets	5c
Navets, chacun	5c et 10c
Panets, sac de 3 lbs	15c
Carottes, sac de 3 lbs	10c
Betteraves, sac de 3 lbs	15c
Oignons, sac de 3 lbs	20c

Foin

La tonne	$15
Pressé	$17
Paille	$14

UN GRAND VOISIN

LIBERTY (Missouri) (PA) — Morgan (Jerry) Jones, 23 ans, étudiant aveugle qui recevra son diplôme avec honneurs lundi au collège William Jewell, se classant troisième de sa classe, attend avec impatience le jour de la graduation alors qu'il sera placé à côté d'un **voisin** sur la scène d'honneur.

Ce voisin est le président Truman, qui recevra à cette occasion un doctorat honorifique en droit. Jerry n'a jamais rencontré le président, quoique sa demeure soit juste vis-à-vis celle de M. Truman, à Grandview (Missouri).

On rétablira les assurances pour les anciens soldats

L'hon. Ian Mackenzie, ministre des affaires des anciens combattants, a annoncé ce matin, au comité parlementaire du même nom, que le gouvernement recommandera le rétablissement du principe de l'assurance. Un amendement en ce sens sera ajouté à la loi des pensions actuellement à l'étude devant le comité.

On se souviendra qu'une très longue discussion a eu lieu cette année au comité, à la suite de la présentation du mémoire de la Légion canadienne recommandant ce rétablissement.

Si l'amendement est accepté par le Parlement, toute infirmité contractée durant la période de service militaire sera compensée par une pension. La pension suivra également la mort d'un combattant au cours du service.

Le nouvel amendement met les vétérans du service au Canada sur le même pied que ceux qui ont servi outre-mer.

On veut dégrever des impôts les bénéfices miniers

L'Asociation des Mines d'Ontario a proposé ce matin au Comité sénatorial des Ressources naturelles qu'une partie des encaises provenant des mines canadiennes payées en dividendes au publics soit dégrevée de l'impôt sur le revenu.

Dans le mémoire que l'Association a présenté au comité, il est souligné que la durée de toutes les mines au pays est incertaine et qu'en général l'existence payante des mines d'argent d'Ontario n'est en moyenne que de six ans, alors que celle des mines d'or de la même province se limite en moyenne à dix ans.

Le mémoire souligne que 10 pour 100 seulement de la superficie totale du pays sert à l'agriculture, alors que le reste doit compter sur les mines pour son développement.

Motion Donaldson sur le logement

L'échevin Roy Donaldson a déposé, aujourd'hui, à l'hôtel de ville, un avis de motion qu'il présentera à la prochaine assemblée du conseil de ville, demandant qu'on adopte un règlement défendant de faire l'échange de logis entre la ville d'Ottawa et d'autres municipalités et vice versa.

L'échevin Donaldson demande qu'une copie de cette résolution, si elle est acceptée, soit transmise à l'honorable C. D. Howe, ministre de la reconstruction à Ottawa.

Voici la teneur générale des explications contenues dans la motion: attendu que la rareté de logis dans la ville d'Ottawa demeure critique; attendu que les militaires revenant dans leur ville sont incapables de trouver des logis convenables pour eux et leurs famille et que les règlements exigeant qu'un individu obtienne un permis avant de déménager dans un endroit congestionné furent enlevés mais que la rareté des logis demeure grave à Ottawa; attendu que l'échange de logis entre la ville d'Ottawa et les autres municipalités aggrave cette situation, il est résolu que des règlements doivent être mis en vigueur, en vertu des pouvoirs donnés par le Bureau du Logement, afin de défendre cet échange.

Les bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les prix de toutes les classes étaient fermes aujourd'hui au marché des bestiaux. Réceptions: bêtes à cornes, 14; moutons, 12; porcs, 185; veaux, 667.

Les veaux offerts étaient simplement communs à moyens pour les vaches et les taureaux. Les vaches passables et moyennes se vendaient $8.50 à $9.50 et les vaches communes de boucherie $7 et plus, pour la mise en conserve, $5 et $6.50, les taureaux communs $8 à $9.50.

Les veaux étaient en grande demande. Ceux de bonne qualité se vendaient $15, les passables et les moyens, $14 à $14.50 et les classes communes $11 et plus, les veaux de lait, $9 à $11.

Les agneaux de printemps de qualité moyenne à bonne se vendaient $8 à $10 chacun, les porcs $20.25 et $20.75 pour grade A, les truies $18.50 à $19 habillées.

Des rouges nippons éconduits au palais

TOKIO (PA) — Plusieurs centaines d'hommes et de femmes sont retournés aujourd'hui aux portes du palais impérial afin de connaître la réponse de l'empereur à leur demande formulée dimanche en marge des vivres, mais aucune réponse ne parvint du trône.

Pendant que la foule attendait, 5 représentants sont entrés dans le palais et conférèrent plusieurs heures avec les autorités des Affaires du palais.

Eichi Iwata, membre du comité central du parti communiste, dirigeait la délégation. Il a demandé de rencontrer l'empereur. Shuichi Inumaru, chef du service des Affaires générales au ministère des faires du palais, a refusé.

Pour vos petites annonces, signalez 3-4061, de 8.30 a. m. à 5.00 p. m., le samedi jusqu'à midi

Dr PHILIPPE BELANGER, 74 rue Laurier-est. Spécialité: Chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 4-0117.

Dr FRANCOIS COTE — chirurgie seulement, consultation sur rendez-vous 232 rue Metcalfe. Tél: 5-1284.

Dr DE HAITRE, des hôpitaux de Paris. 161, rue Stewart. Spécialités: Chirurgie, maladies des femmes, maladies des organes génito-urinaires. Consultations: 2 à 4 h. 30 et 7 à 8 h 30 p m Tél: 4-1244.

Dr E.-L. DESJARDINS, 138, rue Wellington Hull. MEDECINE GENERALE — Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p m et sur rendez-vous Tél: 2-2802.

Dr A. DROUIN, 318-319, édifice Transportation, 48, rue Rideau. Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations: 2 à 5 h. et 7 à 8 h p m Tél: 8-9162.

Dr EUGENE GAULIN — Urologie. Consultations: 1 à 3 h. et 7 à 8 h. p.m. 545, avenue King-Edward. Tél: 4-2938.

Dr J.-L. LAMY, 211, rue Stewart. Spécialité: Chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 3-7026.

Dr J.-ANTONIO LECOURS, 538, King-Edward. Tél: 4-1622. Chirurgie. Consultation sur rendez-vous.

Dr LEOPOLD MANTHA, 333, rue Besserer. Médecine interne. Rhumatisme déformant. Consultations sur rendez-vous. Tél: 4-0411.

Dr E. PERRAS, 192, rue Principale, Hull. Tél: 2-6754. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultations: 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

Dr ARTHUR POWERS — médecin général, spécialités: Maladies pulmonaires et radiographie. 11, rue Front, Hull, de 11 a.m. à midi, tél: 3-3614; à Ottawa, 142, O'Connor, de 2 h. à 4 h. et de 7 h. à 8 h., tél: 3-3614.

Dr HENRI RACINE, B.A., L.M.C.C. Médecine, chirurgie et maternité. 99, rue Montcalm, Hull. Heures de consultation: 10 à 12 a.m., 1 à 5 p.m., 7 à 9 p.m. et sur rendez-vous. Tél: jour et nuit: 5-2414.

Dr J.-C. ROSSIGNOL, 168, ave Laurier-est. Spécialités: Chirurgie osseuse, fracture. Consultation sur rendez-vous. Téléphone: 4-0705.

Dr V. SABETTA, 188, rue Cooper. Spécialité: maladie de la peau. Consultations: 11 à 12 a.m., 2 à 5 et 7 à 8 p.m. sur rendez-vous. Tél: 2-5537.

Dr DAMIEN ST-PIERRE — Médecine générale. Physiothérapie. Consultation sur rendez-vous. 368, rue Dalhousie, Ottawa. Tél: 3-4101.

Dr R.-E. VALIN, 165, ave Laurier-est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations: 1 à 3 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél: 4-0337.

Dr HORACE VIAU, 467, rue Rideau. Spécialité: Maladies des enfants exclusivement. Consultations: 1 à 4 h. et sur rendez-vous. Tél: 4-2240.

Orthopédistes 89

LADELPHA — Rhumatisme, arches tombées, cors, ongles incarnés. Chambre 402 150, Metcalfe. Tél: 5-6904. 16 janv. 1 an

Appts demandés 23

APPARTEMENT de 5 pièces demandé, pour trois adultes. Prière d'écrire, case 115, Le Droit, Ottawa. 23-J.N.O.

Perdu 11

MORCEAU de bagage, perdu dans Wrightville. Tél: 2-4028. 11-113

VALISE avec linge, perdue du Pepsi Co., Ottawa, au lac Bernard, sur la grande route Gatineau. Si retrouvée, rapporter, 264, Notre-Dame, ou Pepsi Co., Ottawa. 11-117

Maisons demandées 21

CONSULTEZ-NOUS si vous désirez disposer de votre propriété. L. Titley. Tél: 3-1547. 21-J.N.O.

Ingénieur 78

J.-D. CHENE, B. Sc. A., ingénieur civil et chimiste professionnel, plans et évaluation pour tout genre de constructions et édifices. 163, Notre-Dame, Hull. 78

Monuments 10

MONUMENTS DE CHOIX CHEZ J.-D. AMBROISE, 265, chemin Montréal, situé à 400 verges du cimetière Notre-Dame. Avant d'acheter venez comparer mes prix et mon exécution. Tél: 3-7235. 10-J.N.O.

MONUMENTS de caractère distinctif et moins coûteux. Catalogue sur demande. J.-P. Laurin, 103, rue Georges. Tél: 4-0417. 10-J.N.O.

VENEZ COMPAREZ sculpture, médaillons et dessins sur nos monuments. Plus de 50 monuments en dessous de $100.00. Brousseau Enrg., 359, rue Maisonneuve, Hull. Tél: 5-4931. 10-J.N.O.

Service funéraire

EMOND Hull — Service funéraire moderne. Kent et St-Laurent, 2-0982: boul. St-Joseph, 2-8144.

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILLATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater — Tél.: 2-1536
Nous donnons un prompt service

Avis 1

POUR portraits, mariage, groupe de famille, bébés ou banquet. Voyez ou appelez Floriant Thibault, 67, St-Florent, Hull. Tél: 2-8305 ou 4-8412. 1-J.N.O.

Décès 2

LAPENSEE — Décédé à la demeure de ses parents, 186, Dalhousie, lundi le 13 mai 1946, Roger Lapensée, enfant bien-aimé de M. et Mme Phil Lapensée (Bernadette Lauzon), à l'âge de 4 ans. Funérailles mercredi le 15 mai à 2 hres de l'après-midi, des salons funéraires Gauthier, 259, rue St-Patrice, pour un libera des Anges à la basilique à 2 hres 15. Inhumation au cimetière Notre-Dame, d'Ottawa. 2-114

LEFORT — Décédé dans un hôpital local dimanche le 12 mai 1946, Paul-Auguste Lefort, époux bien-aimé de Marie-Antoinette Paré, à l'âge de 74 ans. Funérailles des salons Horace Racine & Landreville Co. Ltée, 451, rue Rideau (angle Chapel), le mercredi 15 mai à 7 hres 40 du matin, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où service sera chanté à 8 hres. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges, Montréal. 2-113

PICHE — Dimanche le 12 mai, au Sault-Ste-Marie, est décédé Zéphirin Piché, époux en 1ères noces de feu Délima St-Pierre et en deuxièmes de feu Betha Haines, à l'âge de 71 ans. La dépouille est exposée aux salons Gauthier, 101, Notre-Dame, Hull. Funérailles mercredi le 15, à 8 hres 40, pour service à l'église du T.-S.-Rédempteur, à 9 hres. Sépulture au cimetière Notre-Dame, de Hull. 2-113

STRASBOURG — M. Edouard Strasbourg, époux de Marie Emery, décédé le 13 mai 1946, à l'hôpital à l'âge de 45 ans. Funérailles mercredi le 15 mai. Départ à 7 hres 25, des salons funéraires Emond, boul. St-Joseph, Hull. Service à 7 hres 30, en l'église St-Joseph, et inhumation au cimetière St-Rédempteur. 2-113

VINETTE — Décédée à Casselman, Ontario, lundi le 13 mai 1946, Mme Joseph Vinette, née Alexina Matte, à l'âge de 78 ans. La dépouille mortelle repose à sa demeure. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 mai 1946, à 9 hres, en l'église Ste-Euphémie de Casselman. Inhumation à St-Albert, Ont. 2-114

Remerciements 3

CHARTRAND — La famille de Mme Patrick Chartrand remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Patrick Chartrand, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites, aide ou assistance aux funérailles. 3-113

HURTUBISE — La famille Elzéar Hurtubise remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites, aide ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de M. Elzéar Hurtubise. 3-113

In Memoriam 4

LAPOINTE — En ce deuxième anniversaire de la mort du sergent d'aviation Joseph-H. Lapointe, C.A.R.C., Trenton, décédé à Ottawa el 14 mai 1944. Tu n'es pas oublié cher Joseph, et jamais tu ne le sera. Je me console à une peine que les années ne diminueront jamais. —Son épouse. 4-113

Services anniversaires 5

BRAZEAU — Jeudi le 16 mai 1946, en la basilique d'Ottawa, à 7 hres du matin, sera célébré un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Armand Brazeau. Parents et amis sont priés d'y assister. 5-113

Service domestique 20

JEUNE FILLE pour aider à l'ouvrage de maison, couchera ici ou en dehors, comprenant l'anglais. Tél: 8-4702W. 20-J.N.O.

FILLE pour ouvrage de maison. 370, Clarence. 20-J.N.O.

BONNE avec expérience pour travail domestique, références, bon salaire. 33, St-Laurent. 2-6738. 20-J.N.O.

BONNE générale, sachant faire cuisine, références, gages $70. Tél: 3-1927. 20-116

FILLE fiable pour prendre soin de trois enfants, couchera sur les lieux. Bons gages à personne compétente. 3-2898. 20-113

SERVANTE d'expérience, sachant faire la cuisine, pour un couple sans enfant, bon salaire, références. Tél: 3-2314. 20-113

SERVANTE demandée immédiatement, bon salaire, toutes soirées libres, pas d'enfants. S'adresser, 169, Daly. 20-114

BONNE demandée, soirées libres, bon salaire. 289, rue Nelson. Tél: 4-1516. 20-114

SERVANTE générale, de préférence parlant l'anglais mais cela n'est pas essentiel, bons gages, bonnes conditions de travail. 4-7427. 20-115

BONNE demandée pour couple sans enfants, sur ligne de Britannia, commodités de la ville, près de l'eau, bon service de tramways, toutes soirées libres et deux après-midi par semaine, pas lavages, bon salaire. Références. Tél: 3-2314. 20-J.N.O.

SERVANTE demandée. 241, Dalhousie. Tél: 4-3186. 20-J.N.O.

BONNE sachant faire la cuisine, pour couple sans enfant, bon salaire. 282, Wilbrod. Tél: 3-6642. 20-113

SERVANTE demandée pour 3 adultes, toutes soirées libres, bon salaire. Mme G. G. Williamson, 100, ave Carling. 4-7764. 20-115

On demande 13

AUTO usagé demandé, en bon fonctionnement ou endommagé. 55, rue Wellington. Tél: 2-4651. 13-J.N.O.

FEMMES de chambre, bonnes références. Ambassade de Belgique, 395, Laurier-Est. Tél: 4-2060 et 4-1115. 13-J.N.O.

LIMEUR pour moulin à scie, circulaire ou multiple. Davidson's Sons. 13-115

ON demande à louer ou à acheter, villa, front d'eau, lac ou rivière, dans un rayon de 25 milles d'Ottawa. 70, Maple Lane. Tél: 3-7548. 13-114

FILLES de chambres et laveur de plancher, demandés. Hôtel Windsor, Hull. 13-114

CUISINIER expérimenté, marié, avec ou sans enfants, pour camp de touristes du Québec, 55 milles d'Ottawa. S'adresser au Service Sélectif National, Buckingham, P.Q. 13-114

CUISINIERE pour presbytère. S'adresser à case 125, Le Droit, Ottawa. 13-115

FEMME ou jeune fille de confiance, pour aider légers travaux ménagers et deux jeunes enfants, couchant sur place. Références. Mrs. M. S. Strous, c/o Aylmer, P.Q. 13-115

On demande à acheter 14

ACHETERAI comptant, maison convenable pour commerce, avec logement, Ottawa, ou environs. Tél: 3-4530. 14-114

Instituteurs demandés 18

INSTITUTRICE demandée avec diplôme d'enseignement bilingue, indiquer salaire demandé. S'adresser à C. Trottier, St-Charles, Ont., R. R. No 1. 18-J.N.O.

INSTITUTEURS et INSTITUTRICES qualifiés pour l'Ontario, possédant certificat 1ère ou 2e classe, salaire $1,500, références exigées, école séparée Ste-Gertrude, Smooth-Rock-Falls, Ont. R. Langlois, sec., Smooth-Rock-Falls, Ont. 18-115

INSTITUTRICE bilingue avec certificat 2e classe, avec expérience pour école à proximité de la ville de North-Bay, pour l'année scolaire 1946-47. Indiquez salaire demandé, 20 à 25 élèves. S'adresser, Mme Euclide Larocque, sec., North-Bay, C.P. 432, Ont. 18-J.N.O.

INSTITUTEUR ou INSTITUTRICE pour Ecole Séparée de Coniston, moderne très bien équipée (située six milles de Sudbury, avec service d'autobus régulier) pour commencer le 3 septembre. Salaire minimum $1,300; maximum $1,800. Ecrire recommandations, références et nom d'inspecteur actuel à M. D'Arcy Olivier, sec., Coniston, Ont. 18-117

INSTITUTEUR et INSTITUTRICE demandés pour nouvelle école séparée, bon salaire. S'adresser, M. L.-P. Roy, sec., Virginiatown, Ont., C.P. 294. 18-117

INSTITUTRICES demandées, qualifiées pour Ontario, pour enseigner école séparée No 2 Dunnet, 2 classe, 1 principal pour toute classe, jusqu'à 9e année, salaire $1,200, pour basse classe, salaire $1,100, pour commencer en septembre. S'adresser, Raoul Rochon, sec.-très., Warren, Ont. 18-114

INSTITUTRICE bilingue demandée, certificat d'Ontario, pour école séparée No 14, Gloucester, 1½ mille d'Ottawa. S'adresser, par écrit, donnant qualifications, expérience et salaire. S'adresser, Albert Marchand, sec.-trés., Cyrville, Ont. 18-117

DESIRONS engager immédiatement instituteurs ou institutrices pour durée scolaire 1946-47. Ecole située dans le village près de l'église et station. Bonnes pensions à prix raisonnables. Salaires de $1,200.00 à $1,350.00 pour personnes qualifiées. Adresser à J.-R. Tremblay, Fauquier, Ont. 18-J.N.O.

INSTITUTEUR ou INSTITUTRICE demandé pour année 1946-47, avec certificat pour Ontario, pour l'école bilingue No 2 des Cantons de Gibbons et Bastedo, salaire $1,400.00. S'adresser à S. Moreau, sec., Field, Ont. 18-J.N.O.

INSTITUTEUR et INSTITUTRICE bilingues, qualifiés pour Ontario, salaire $1,200 par année. S'adresser à J.-F. Génier, sec., Génier, Ont. 18-115

Vente ou échange 28

GROS cheval gris de 9 ans, à vendre ou à échanger pour plus petit. Onésime Marengère, Ironside, Qué. 28-114

Maisons à vendre 29

MAISON de pension, 60 chambres bien fournies, avec grande salle à dîner et bonne cuisine avec toutes commodités. Fondation en pierre, système de chauffage à l'air chaud avec stoker automatique. Plancher de cave en ciment. S'adresser à 26, rue Kirkpatrick, Kirkland-Lake, Ont. Tél: 1786. 29-130

VAL-TETREAU — Bungalow en bois ayant 6 pièces, situation superbe en face des rapides Chaudière et du parc Fédéral, occupation prochaine. $6,000. L. Titley. 3-1547. 29-J.N.O.

OTTAWA-EST — Excellente maison en bois ayant 4 chambres à coucher sur lot 75 x 165 pds, beau jardin et arbres fruitiers. Occupation septembre. $7,000. L. Titley. Tél: 3-1547. 29-J.N.O.

MAISON de briques, bonne localité, prix $7,000, loyer $110, taxe $120. Téléphonez 4-3297 de 10 h. du matin à 7 h. du soir. 29-115

Propriétés à vendre 30

PLUSIEURS bonnes propriétés de tous genres, ainsi que terrains vacants et 3 acres de terre près voies C.P.R. Un beau site pour manufacture. S'adresser, 8, Youville, Hull. Tél: 2-6050. 30-126

100 ACRES, maison et dépendances, bonne situation près d'Ottawa, excellente terre, tous usage. Csae 128, Le Droit, Ottawa. 30-113

A vendre 26

BARDEAUX en cèdre blanc de l'est du Canada, de $1.25 le paquet, en montant. Independant Coal & Lumber Co. Tél: 8-0495. 26-J.N.O.

TOILE, drapeaux, grosse toile, auvents. Lawrence Mfg., 12, rue York. Tél: 4-2081. 26-J.N.O.

BOITES de sûreté, pour bons ou effets personnels, en acier à l'épreuve du feu très résistibles. Powis Bros. Tél: 2-9407. 26-J.N.O.

SOUFFLEUR pour fournaise à air chaud, marque Orme, en très bon état. Téléphone: 8 hres du matin à 3 hres de l'après-midi. Tél: 3-4061 local 14. 26-J.N.O.

STORES vénitiens, bois blanc choisi ou tringles d'acier, faits sur mesure. Prompte livraison. Estimé gratis. Tél: 5-7288. 26- 14 nov. - 1 an

NOUS avons quelques éviers de cuisine dans notre magasin d'échange. Palmers Plumbing Supply, 320, rue Rideau. Tél: 5-1817. 26-J.N.O.

FOURNAISE à l'huile Thermo, plus moderne, 2 grandeurs à votre disposition. J.-A. Desjardins, 339, Montcalm. Tél: 2-6609. 26-J.N.O.

POELES, fournaises, meubles, foyers, fournaise à l'huile "Norge". A. Bélanger (Hull) Ltée. 215, Montcalm. Tél: 2-8791. 26-J.N.O.

BALANCES, ventilateurs électriques, grille-pain pour restaurants, peleuses à patates, trancheuse à patates et grilles-patates, aussi une série complète de verrerie et coutellerie de restaurants. Ottawa Store Equipment, 240, rue Bank. Tél: 2-0121. 26-J.N.O.

MINNOWS à vendre. S'adresser, M. Bélanger, 130, St-Laurent, Hull. Tél: 4-0019. 26-121

BEAU terrain, rue Champlain, Hull. Tél: 5-7325. 26-113

ELECTROLUX — Commandez nouveaux modèles du seul agent français autorisé. Léo Cloutier. Tél: 2-1098. 26- 7 mai - 6 mois

GROSSE cireuse électrique à vendre. M. Jos. Laframboise, Rockland, Ontario. Tél: 68. 26-113

PEINTURE et vernis, 2.15 le gallon et plus, émaux, etc., matériaux de constructions, papier à couverture, bardeaux, bois brut et apprêté, clous, etc. M. Zagerman & Co. Ltd., chemin Bayview, Ottawa, Ontario. 26-J.N.O.

1 COSTUME gabardine tailleur gr. 16 presque neuf, 2 robes gr 18 et 16. Tél: 5-4103. 26-115

LOT 42 x 100, creusé, à vendre, à 22, Chauveau, Wrightville. S'adresser, 111, Notre-Dame, Hull. 26-113

RADIO sur table, $39.00. S'adresser à 325, Dalhousie, appt 11. 26-113

LOT à vendre, situé à 3, rue Frontenac. S'adresser, 128, St-Rédempteur, Hull. 26-113

LOT à vendre, rue Montcalm. S'adresser, 30, rue Lois. 26-114

POELE $15, machine à coudre, tricycletles, roues toutes sortes, charettes. 374, Clarence. 26-113

CABINET de cuisine à vendre. 117, Clapel, Ottawa, (soubassement). 26-114

PIANO très bonne condition. S'adresser à 20, rue Lois. 26-114

CHALET, Blue Sea Lake, 4 pièces, véranda, planchers bois franc. Tél: 5-7156. 26-114

TRACTEUR, 12-20, Massey-Harris, camion Fargo 1937, pick-up ¾ tonne, Paul Gauthier, St-Isidore de Prescott. 4-7427. 26-117

BOIS de construction à vendre 8" x 8". S'adresser, 53, rue Falardeau, Hull. 26-113

CHEVROLET 1934. S'adresser, Raoul Leroux, 1¾ mille passé Cyrville. 26-115

DEUX bureaux pour chambre à coucher. S'adresser, 31, rue Châteauguay, Hull. 2-9056. 26-115

FOURNAISE à bois et charbon, avec tuyau et ½ tonne de charbon. 133, Wright, Hull. 26-114

LITS à vendre. Téléphonez 3-3088. 26-115

ESSEX Super-Six à vendre 1935, coupé conversible, bonnes conditions. $422. S'adresser, 158, Kent, Hull. 26-115

MANTEAU beige grandeur 14. S'adresser, 147, Laurier, Hull, ou signalez tél: 5-7124. 26-115

GRAND assortiment bottines militaires, usagées, bonnes conditions, bas prix. Marchandise neuve, jolis chandails et pullover en laine, pour enfant de 2 à 12 ans, couleurs assorties, souliers sport pour hommes, $2.99 et plus. Bilodeau, 33, rue York. 26-J.N.O.

DERPO — Tue-punaises, extermine complètement punaises, coquerelles, poux, puces, tiques. Prévient la réinfestation. 85c dans les pharmacies, quincailleries, ou à Derpo Limited, Toronto. 26

AFFUTEURS de scie Jockey, affuteurs à pédales, affuteurs à la main et à l'électricité, roues pour affiler, coupes à graisse, "babbit", étaux, linges stérilisés pour essuyer, voiturettes d'usines, rondelles d'acier et de bois, etc. M. Zagerman & Co. Ltd., chemin Bayview, Ottawa, Ont. 26

Embellissez votre foyer, voyez nos magnifiques peintures de peintres réputés — réduction spéciale.
CECIL LEACH & CO.
712, Somerset ouest
Tél. 3-6211

A louer 34

CHAMBRE simple, nouvelement meublée pour personne respectable. 78, Wright. 34-114

CHAMBRE double à louer, avec usage de cuisine. Tél: 4-2701. 34-114

Electriciens 43

DAGENAIS ELECTRIC, entrepreneur-électricien et réparations de tous genres. 21, rue Delorimier, Hull. Tél: 5-5619. 43-J.N.O.

DOMPIERRE ELECTRIC, entrepreneur-électricien. Réparations électriques de tous genres. 5, rue Fontaine, Hull. Tél: 5-5252. 43-J.N.O.

Plombiers 47

GERMAIN JEAN-VENNE, entrepreneur plombier. 31½, Maisonneuve, Hull. Tél: 5-2878. 47-J.N.O.

Réparations 54

REPARATIONS DE MACHINES A LAVER

SERVICE CONNOR directement de la manufacture. Préposés habiles. Véritables parties Connor. Nous allons chercher et livrons les machines. J. H. Connor & Son, Limited, 10, rue Lloyd. Tél: 2-3548. 54-J.N.O.

LAVEUSES et REPASSEUSES électriques réparées par représentant de la compagnie "Easy" Ouvrage garanti. J. Hammond, 184 Murray. Tél: 4-3379. 54- 7-45

E. ROY — Réparations de laveuses de toutes sortes. S'adresser, 14, Guertin, Hull. Tél: 2-6021. 54-J.N.O.

APPELEZ J. J. Dempster, 5-7368, électricien licencié pour appareillages, réparations des appareils. Entrepreneur d'électricité moderne, 12, rue York. 54-J.N.O.

REPARATIONS de radio, garanties 30 jours. Wilson Electric (nouvelle administration), 27, Du Pont, Hull. Tél: 5-5703. 54-118

NOUS réparons tous genres de machines à coudre, ouvrage garanti. A. Lahaie, 240, Cumberland. Tél: 4-6058. 54-132

MACHINES à laver, toutes marques, centre des appareils Beatty. 71, rue Laval. Téléphone: 4-4540. 54-J.N.O.

LEVESQUE WELDING SHOP. Pour tous travaux de soudure, spécialité métal blanc. 226, Maisonneuve. 93-113

Dactylotype 59

DACTYLOTYPES Underwood, portatives et régulières. Aubaines, machines reconstruites. Aussi machines à additionner Sunstrand, Underwood Elliott et Fisher Limited, 203, rue Queen. 2-3531. 59

DACTYLOTYPES réparées ou louées. Aussi achat de dactylotypes. Qu'avez-vous à offrir? W. B. Dymond, 24, rue Union, Eastview. Tél: 3-6412. 59-J.N.O.

Transport 60

TAXI SUN LIGHT — 4-4185. Service de 24 heures, prix spécial. 337, Dalhousie (basse-ville). 60-115

Automobiles 61

BAKER BROS. CO. LTD.
AUTOS ET CAMIONS USAGES, achetés pour mise en pièces. Parties neuves et usagées d'autos, batteries, pneus, accessoires, etc. 2 magasins. 2-7393.
VITRES (GLACES) INSTALLEES POUR TOUS LES MODELES d'autos et camions. Prix raisonnables.

PARTIES D'AUTOS S & S — Parties neuves et usagées pour autos et camions. Autos et camions achetés pour mise en pièces. Angle Wellington et Preston. 8-3700 61

Combustibles 63

M. LUCIEN ARVISAIS, 278, Maisonneuve: bois de toutes sortes. Tél: 2-8584 63-J.N.O.

SLABS et bois de corde mou sec. Amyot & Fils, Hull. Tél: 2-8637. 63-J.N.O.

OSCAR LAMBERT — Slabs de bois mou à la corde ou au voyage. Tél: 2-6965. 63-J.N.O.

WILFRID ARVISAIS, 258, Maisonneuve. Slabs de bosi mou sec, à $8 la corde. ou au voyage coupé. Tél: 2-8334. 63-J.N.O.

SLABS $8.00, ½ corde coupée $5.75, voyage $3.00. Bois mélangé $4.25, bois franc $4.75. Tél: 5-6118. 63-132

BOIS moulin $8.00, ½ corde coupée $5.75, voyage $3.00. Tél: 5-6118. 63-132

HUIT cordes de bois de poêle, bois de scierie, 12 pouces, vert $16. M. Monette. 4-7692. Ottawa. 63-124

TOUTES sortes de bois, franc, mou, sec, etc.; voyage ou corde. Monette. 4-7692. Ottawa. 63-124

Divers 65

MENUISIER — Pour vos travaux, réparations ou améliorations d'intérieur de vos maison. Tél: 3-3089. 65-115

Radios 66

RADIOS, rasoirs électriques, réparés. General Radio Sales, 271, rue Bank. 4-6292. 66-J.N.O.

AC-DC. RADIO SALES SERVICE. Nous vous prêtons un radio, pendant que le vôtre est en réparation. Ouvrage garanti. Tél: 5-6942, le soir 3-3382. R. Huot, prop. 66- 1 an

MONARCH RADIO, 45, Mosgrove. Réparations, allons chercher commandes, prompt service, radios neufs et usagés. Personnel français. Tél: 5-4113. 66- 14 mai - 6 mois

Pacage

GRAND terrain pour pâturage à Orléans, lot à vendre sur chemin Montréal. A. Brunet, R. R. No 1. 114

Personnel 64

NOUS nous spécialisons dans les carrelages à parquets, lambris de briques. Estimations gratuites. McAuliffe-Grimes, 131, Echo Drive. 5-1427. 64

SINGER Sewing Machine Co., service de réparation de 2 jours, estimations gratuites. Tél: 3-1129, 195, Sparks. 64

OURLET à jour, boutonnières; boutons, boucles de ceintures couverts. Service de 24 heures. Singer Co., 195 Sparks. 3-1129 64

REMBOURRAGE et polissage de meubles antiques — et modernes. Tél: 2-2198. 64-J.N.O.

FAITES faire vos cheminées ou tout autre ouvrage de ciment par M. S. Parent, 31, rue Morton. Tél: 8-7803W. 64-122

SALON de beauté W.-Y. Demers, 246, Dalhousie, nous coiffons sans appointement ou tél: 4-2649. 64-127

L'ONGUENT LLOYD'S pour les cors et callosités donne un soulagement immédiat. 50c chez Brisson, Desjardins—Ottawa, et Union, Hull. 64

DOULEURS ARTHRITIQUES oubliées rapidement avec "Wintrol Rubbing Oil". Modèles à $1 et $1.85 chez Denman, Ottawa, et Pharmacie Union, Hull. 64

Fourrures 67

MANTEAUX pour prix des réparations, de $15 à $50. Manteaux chat sauvage teinte grise, de $200 à $300. Aussi réparations de toutes sortes. Blondeau, 239, Laurier-Est, angle Nelson. Tél: 3-7353 67-J.N.O

Graveurs 75

BOMAC ELECTROTYPE Company. Artistes en photogravures, électrogravures (flan par pression directe) et stéréotypie. 118 rue Slater. 3-5645 75

Peintre décorateur 77

POUR vos travaux de peinture et posage de tapisserie. Tél: 2-5693. 77-J.N.O.

M. CHARLES BEDARD — peintre-décorateur, service prompt et courtois. Tél: 4-1007. 77-119

POUR peinturage général, particulièrement des clochers d'églises, réservoirs, etc. S'adresser, Léo Joanisse, Hull. Tél: 5-7325. 77-119

POUR vos travaux de peinture et posage de tapisserie, adressez-vous à Tremblay Frères. Tél: 3-5247. 77- 9 avril - 1 an

Echange 88

PETIT logement moderne comprenant cuisine, salon, chambre à coucher et salle de bain, à échanger pour logement plus grand. Eastview ou Ottawa. S'adresser, case 113, Le Droit. 88-J.N.O

Auvents 93

LES auvents complètent le foyer. Téléphonez pour estimations et échantillons. C. H. Petch & Fils, Ltée. Tél: 5-1461. 93-J.N.O.

Timbres 90

COLLECTIONNEURS, demandes nos carnets de timbres, envoyés en approbation sans obligation de votre part. Mount Royal Stamp Co., 1473, McGill College Ave., Montréal. 90-167

EVIERS

Eviers usagés pour votre cuisine, en très bon état. Diverses grosseurs.

Palmers Plumbing Supply
320, rue Rideau 5-1817

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE GATINEAU, GATINEAU, QUEBEC

Des soumissions cachetées et adressées au secrétaire-trésorier de la Municipalité du Village de Gatineau et endossées "soumissions pour la construction des systèmes d'aqueduc et d'égout" seront reçues au bureau susmentionné jusqu'à 5 heures de l'après-midi (heure avancée) le 27 mai 1946.

Toutes les soumissions devront être conformes aux plans et devis préparés par Arthur Surveyer & Cie, ingénieurs conseils, Montréal, et devra comporter la fourniture des matériaux, de la main-d'oeuvre, de l'usine, des outils, etc., requis pour la construction des dits systèmes dans le village susmentionné.

Les plans et devis et la formule de contrat peuvent être vus et la formule de la soumission obtenue au bureau de W. L. Cassels, ingénieur conseil, 18, rue Rideau, Ottawa, et aucune soumission ne sera considérée à moins d'être faite sur la formule de soumission fournie. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de $25,000, ou une obligation de soumission payables à l'ordre de la Municipalité du Village de Gatineau, Québec, comme garantie que dans trois jours, les dimanches non-compris, après avis que le contrat lui a été adjugé que le soumissionnaire rédigera et signera un contrat pour l'exécution de l'ouvrage et fournira une obligation d'exécution d'une compagnie d'assurance acceptable en faveur de la Municipalité du Village de Gatineau pour la somme de 50% du montant de la soumission comme garantie de la bonne exécution du contrat, etc.

Les plans et spécifications peuvent être obtenus en déposant $25.00 au bureau de W. L. Cassels, 18, rue Rideau, Ottawa. Le dépôt sera remis sur retour des plans à ce même bureau en bon ordre en-dedans d'un mois de la date de la réception des soumissions.

Léo Giroux,
secrétaire-trésorier,
32, St-André,
Gatineau, Québec.

Suspension du prix maximum sur une longue liste d'articles

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce aujourd'hui une nouvelle liste d'articles à ajouter aux articles déjà suspendus des règlements sur le prix maximum. A compter d'aujourd'hui, les prix plafonds seront suspendus sur les item suivants:

Dentifrices; toutes les préparations médicinales, pharmaceutiques ou autres, y compris les produits pharmaceutiques, biologiques, vétérinaires et glandulaires, les préparations vitaminées et les remèdes domestiques suivants lorsqu'ils sont emballés ou mis en bouteilles pour la vente au détail: l'huile de ricin, l'huile de foie de morue, la glycérine, l'acide borique, le borax, les sels d'Epsom, le nitre doux, la vaseline, le cascara aromatique, le péroxyde d'hydrogène et la teinture d'iode. Les spécialités pharmaceutiques, les remèdes brevetés et les remèdes domestiques ont été précédemment suspendus des prix maxima. Cette mesure s'étend maintenant à toutes les préparations médicinales.

Les produits végétaux tels que les écorces, les fleurs, les racines, les fèves, les baies, les baumes, les bulbes, les fruits, les insectes, les graines, les herbes, les feuilles et les noix et les graines médicinales destinés à la fabrication de préparations médicinales ou de cosmétiques; les produits dérivés de ces produits végétaux.

Le saumon de l'Atlantique; les plats chinois comme suit: fèves **mung** germées, en boites ou congelées, tourteaux au soya dans des enveloppes artificielles, **chop suey** et légumes mélangés en boites ou congelés, **chop suey** préparé, en conserve ou congelé, **chow mein**, en conserve ou congelé; les fromages de fantaisie, mais ne comprenant pas le fromage cheddar, le fromage conditionné et le fromage à la crème (tel qu'il est défini sous le régime de la Loi de l'industrie laitière) et le fromage de lait caillé; fruits congelés empaquetés pour fins de conditionnement.

Sequins, ornements en sequins et motifs en sequins.
Disques de phonographes.
Plaques commémoratives, tombeaux, urnes cinéraires.
Sutures.
Verres sur pied.
Papier carbone de toutes sortes et enduits au carbone; timbres à main en caoutchouc ou en acier et les supports.

Ecailles d'huîtres et grès à volaille; craies et crayons autres que ceux pour écrire et autres que ceux habituellement vendus à l'usage des écoles; briques réfractaires y compris les briques réfractaires en silice et en magnésite et la glaise réfractaire; sables de tout genre pour le moulage; les sables silicieux de tout genre; ferronnerie de lignes de transmission.

Les métiers suivants de l'aiguille lorsqu'on les pratique sur contrat de service ou à commission, font partie de la liste de services dont on a suspendu les plafonds: la broderie, l'ourlet et le plissage.

Mort de M. W. L. Currier

M. Wiliam Little Currier, qui fut longtemps surintendant de la British-American Bank Note Company, section Ottawa, est décédé hier à l'hôpital municipal d'Ottawa, après une courte maladie.

Fils de feu M. et Mme John Currier (Martha Little), M. Currier naquit à Newark N.J., et y fit ses études. Il entra au service de l'American Bank Note Company, en 1890, et travailla pour le compte de cette compagnie, à New-York, jusqu'en 1901, année où il fut envoyé à Ottawa. Cette firme devint plus tard la Canadian Bank Note Company. En 1914, il fut transféré à la British-American Bank Note,, et travailla pour cette compagnie, jusqu'en 1936. Il prit ensuite sa rertaite.

M. Curier faisait partie de nombreux clubs sportfis, tels que le Rideau Curling Club et le Gatineau Fish and Game Club.

Il avait épousé à New-York, en 1896, Agnes Humphrey, qui l'a précédé dans la tombe en 1945.

Il laise dans le deuil deux fils: M. W. L. Currier, du Conseil Canadien de la Boy Scout Asociation, et le chef d'escadrille J. H. Currier, de Preston, ont ainsi qu'une fille, Mme L. W. G. Sturgeon, de Welland, Ont.

PRETS PROMPTS ET CONFIDENTIELS

L'INDUSTRIAL LOAN vous offre SERVICE EN 24 HEURES

PROTECTION DE LA VIE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES sur prêts de moins de $300
TAUX REDUITS — 1½% par mois sur prêts de $300 et plus

PRETS PLUS CONSIDERABLES — $300 à $1,500
TERMES — 15 à 24 mois pour rembourser

INDUSTRIAL LOAN & FINANCE CORPORATION
Appelez M. Duplessis à 3-1149 pour autres informations.
Bureaux dans l'immeuble Transportation, 48, rue Rideau

Le Service Pulbic du Canada

DEMANDE

PREMIER COMMIS, $3,000. Deux vacances dans la division des recherches et de la statistique, ministère du Travail, à Ottawa. Diplôme d'une université avec des aptitudes spéciales pour faire du travail sur les lieux, et expérience des relations avec les chefs d'industrie au sujet des enquêtes sur les possibilités d'embauchement.

SURVEILLANT DES STATIONS DE DEMONSTRATION, $2,400-$2,700, pour le ministère fédéral de l'agriculture, Croston, C.-B.

COMMIS PRINCIPAL, $1,920-$2,400, pour le ministère des affaires des anciens combattants. Le ministère des affaires des anciens combattants n'acceptera que ceux qui ont droit à la préférence accordée aux anciens combattants.

ADJOINT, FERME EXPERIMENTALE, BILINGUE, $3,000-$3,300, ministère fédéral de l'Agriculture, Lennoxville, P.Q.

CHEF DES PLACEMENTS SPECIAUX, BILINGUE, $3,600, pour la Commission d'assurance-chômage, bureau régional de Montréal. De préférence une formation universitaire en sciences sociales avec au moins dix ans d'expérience professionnelle, y compris l'orientation professionnelle ou la direction d'un personnel.

Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement et aux bureaux de la Commission du service civil dans tout le Canada. Les formules de demande, que l'on peut se procurer à ces endroits, doivent parvenir immédiatement à la

Commission du Service Civil du Canada
OTTAWA

Feuilleton du Droit

L'INFERNALE

par Jean Mauclère

10 —

Les tentatives du timide amoureux, d'ailleurs, ne furent pas très nombreuses, au cours des semaines qui suivirent. Des vents d'ouest qui s'établirent à cette époque, avec une régularité d'alizés, obligèrent souvent le Saint Maurice d'aller vendre son poisson aux Sables. Patron Passemeux ne s'en étonna point, non plus que Léon Corvin qui, tandis que son père menait la Belle-Amélie au thon du côté de l'Espagne, pêchait la sardine à bord de l'Empereur-de-Chine, sur une autre partie du banc, à dix milles dans l'ouest des Chiens-Perrins.

Seule se désola, de ces fréquentes absences, la plaintive Marguerite: mais depuis quand les tourments des fiancées ont-ils pouvoir de modifier le cours des choses — surtout quand l'amoureuse porte la disgrâce d'un visage sans attraits?

Quelqu'un qui fut vivement satisfait de voir le Saint-Maurice, tout pimpant sous sa flèche battant neuf, doubler à nouveau la grande jetée des Sables, ce fut patron Lantoizeau. Laissant à Philibert, l'un de ses hommes, aussi, entendu que lui-même, le soin de vendre la pêche aux mareyeuses, il se rendit sur la quai au-devant des Islais; à peine ceux-ci eurent noué leur câble à l'une des caronades scellées dans la pierre, et qui sont devenues, triste retour du destin, des postes d'amarrage:

—Salut Maillart!

—Salut Lantoizeau!

—C'est moi que je t'invite, aujourd'hui.

—Espère un peu, que j'aie range mon fourbi!

—Bast! Laisse donc le bord au gars Louis! Je t'emmène.... Tout à l'heure j'aurai mes comptes à régler avec le courtier maritime.

—Ca va, je te suis.

Attablés dans une buvette, devant de petits verres de "douille" ardente, les deux pêcheurs, un moment goûtèrent la paix de cet instant de calme, après une journée harassante. Lantoizeau cherchait le moyen d'aborder le sujet qui lui tenait au coeur. Maillart le lui fournit:

—Tout de même, si je suis là à lamper c'te fine, qui est bonne, c'est grâce à Passemeux. J'aurais point confié le bateau à un autre que lui.

—Un fin matelot, donc?

—Tu peux le dire! Y en a pas comme lui pour naviguer à l'estime. Tous les cailloux, il les connait, de la Loire à la Gironde, si c'est pas plus loin.

Le Sablais eut un petit sifflement admiratif:

—Veinard! Tu vas le conserver longtemps, je pense?

—Malheureusement non.

—Tiens! et pourquoi?

—M. Drouet, un armateur de Port-Joinville, fait construire un cotre dont il lui donnera le commandement. Juste aux Sables même qu'est le chantier.

Patron Lantoizeau tourna le menton vers les cales de construction; leur large pente inclinée, plongeant là-bas dans l'eau verte de l'arrière-port, s'apercevait entre les mâtures. On y voyait trois ou quatre chaloupes en construction, dont les couples courbes se dressaient comme des cages thoraciques dénuées de chair et tout éclatantes dans la blancheur du bois frais. Il fit:

—Ah! c'est peut-être bien pour lui que Pellardeau travaille. Pourquoi qu'y me l'a pas dit?

—Ca.... Toujours que Passemeux sera patron l'an prochain. A vingt-cinq ans, c'est joli; aussi faut dire qu'il le mérite.

Sous sa moustache bourrue, Lantoizeau passa une langue satisfaite, à la manière des félins. Poursuivant une enquête qui l'intéressait plus qu'il ne le voulait dire, il reprit, bonhomme:

—Tant mieux donc! Ca lui permettra d'aider sa famille.

Un large rire secoua l'Islais, mettant au jour des chicots noircis par la "carotte" coutumière.

—T'en as de bonnes, Lantoizeau! Les Passemeux n'ont pas besoins de l'argent de leur fils! Je ne voudrais pas compter avec eux, et sans te faire tort, j'imagine que pour toi c'est le même coup.

La supposition, loin de désobliger le patron du Viens-y-voir, fit pétiller ses yeux gris.

—Eh! reprit-il, ce sont gens à leur aise?

—Une des premières familles de l'ile, tu veux dire. Le père de mon matelot possède un fort sloop, le Léopard; d'à côté, il est président de notre syndicat des sardiniers, et barreur du canot de sauvetage. Si ça te va d'embarquer avec moi après-demain, Lantoizeau, je t'emmène à Port-Joinville: tu verras ce que c'est que les Passemeux.

L'Islais parlait avec fierté, glorieux qu'il était d'avoir à son bord un homme si bien apparenté, et d'étaler ses belles relations aux yeux de ce copain qui n'était, lui, rien qu'un pêcheur du continent. Le père d'Emma déclina l'offre:

—Tu sais, vieux, je m'en rapporte à toi, fit-il. Mais tu dis après-demain; c'est donc que vous n'appareillez pas à l'aube?

—Non, je vas confisquer une journée: faut que je fasse donner un coup d'astiquage, et puis que j'achète un baril de rogue, vu que j'en ai plus beaucoup Y en a toujours, chez Gendron?

Le Sablais donna le renseignement demandé, mais son esprit n'y était guère. Pensif, il rentra chez lui. Le même soir, quand les enfants furent couchés, il dit à sa ménagère:

—Florentine, j'ai trouvé un mari pour Emma.

—Que ça soye donc pour de bon! répliqua la femme avec un soupir extrait du fond de sa poitrine puissante. Tant de fois, qu'on a essayé....

—Oui, mais de ce coup-ci ça se présente bien. D'abord, ce n'est pas un Sablais.

—Vaut mieux, parce que maintenant...

La mère, derechef, soupirait; jovial, son mari répliqua:

—Le passé est le passé, laisse-le dormir tranquille. Nos filles, si elles se montrent un peu coquettes, c'est bien leur droit, tournées comme elles sont. Ca ne fera peut-être pas sauver tous les épouseurs; j'ai idée que celui-ci...

Il exposa longuement son plan, tassant le tabac dans sa pipe d'un pouce solide, qui paraissait tout prêt à peser pareillement sur la volonté de Louis Passemeux. La Sablaise écouta son homme, et conclut:

—Fais comme tu veux, Léonard. Arrange la chose avec Emma, elle est assez maligne, elle mènera son affaire à bien. Pour moi, j'en ai mon compte à m'occuper des mioches: Olivier, ce moussaillon de même, a encore déchiré son sarrau en allant sourir dans les rochers de la Chaume....

VII

La chambre occupée par les filles de patron Lantoizeau ne ressemblait guère à celles qui abritaient la jeunesse de Marie Passemeux, ou de Marguerite Corvin. Il y avait entre ces pièces la distance qui sépare, d'une façon générale, et en faisant la part des exceptions qui s'imposent, les femmes à fanchon noire, des filles écloses comme des fleurs autour des bassins sablais. L'Islais, moins Vendéen que Breton, est plus fermé, plus froid que le pêcheur des Sables; sa campagne, sérieuse et douce, est plutôt sévère qu'attrayante: Marguerite et Emma étaient chacune de sa race et naturellement cette difference se retrouvait dans tout ce qui leur était personnel.

Rue de l'Argentine, à Port-Joinville, comme rue Napoléon, aux Sables, il y avait de bons meubles, sans faste, mais solides; seulement Emma Lantoizeau dédaignait le pudique abri des rideaux qui voilaient aux regards le lit virginal de Marguerite. Les chromos pieux qui veillaient sur le sommeil de Mlle Corvin se trouvaient ici remplacés par d'anciens calendriers conservés pour leurs images: paysages luxuriants ou femmes somptueusement parées. A la place d'honneur, sur la commode dans laquelle reposaient les coiffes précieuses, leurs ailes soutenues par des fils de fer noyés dans les hautes broderies, deux éventails s'étalaient à la feuille trop riche, à la monture trop orfévrée. Et les gros coquillages de la cheminée, deux porcelaines aurores des Tropiques, masquaient les boites de poudre, et le rimmel dont les habituées du bal des Pins ne craignaient point de relever leur beauté de roses maritimes. Car certaines baigneuses ont apporté aux Sables le coffret de fards de Jézabel, et ses secrets fâcheux.

Ce matin, Marie-Louise, assise au bord de son lit prestement retapé, répare avec adresse des bas de soie dont elle veut, dimanche prochain, parer des jambes qu'elle sait fines à souhait. Debout devant la glace, Emma termine sa toilette. Entendez par là que, en corset, et ses bras nus arrondis en amphore, la jeune fille s'applique avec un soin minutieux à sa coiffure, que doit tout à l'heure couronner la grande coiffe immaculée préparée sur le guéridon.

(A suivre)

On formera un comité chargé d'étudier la loi des Indiens

La Chambre des Communes a discuté pendant toute la séance de l'après-midi, hier, une motion du gouvernement qui demande l'institution d'un comité mixte du Sénat et des Communes pour l'étude de la Loi des Indiens en vue d'y apporter toute modification de nature à améliorer le sort de ces derniers. Le comité qui compterait 22 membres représentant les Communes serait appelé à pousser son enquête sur toute l'administration des affaires des Indiens en général.

Aux termes de la motion qui fut proposée par l'hon. J.-A. Glen, ministre des Ressources, le comité mettrait à l'étude la question des droits par traité et eds obligations des Indiens, leurs responsabilités dans le domaine de l'impôt, leurs droits de franchise et leur droit de vote dans les élections fédérales. Le comité, comme le veut le ministre, ferait également enquête sur l'empiètement des blancs sur les réserves indiennes, le fonctionnement du système scolaire chez les Indiens et autres problèmes relevant de leur statut économique et social.

En proposant sa motion, M. Glen dit qu'il est essentiel de modifier la Loi des Indiens et que, pour cela, il serait bon d'attendre le rapport du comité dont l'institution a été fortement recommandée par les Indiens eux-mêmes et par des organisations publiques. Il souligne que le gouvernement tient à ce que toute cette question des Indiens soit étudiée à fond et que le comité ait à sa disposition tous les renseignements requis. C'est un travail qui s'impose.

M. John-R. MacNicol, conservateur de Toronto-Davenport, dit au ministre qu'il peut compter sur l'appui entier de son parti dans cette première démarche sérieuse en vue de s'enquérir sur les besoins des Indiens du pays qui, selon lui, sont moins avancés que les Maoris d'Australie ou les noirs du Sud d'Afrique.

M. MacNicol exprime l'espoir que lorsque le comité sera organisé l'on permettra aux chefs indiens de venir témoigner afin d'exposer la véritable situation dans laquelle se trouvent les Indiens du pays. Il ajoute qu'il serait souhaitable qu'un jour ou l'autre on voit les représentants indiens siéger au Parlement. Il rappelle que les blancs doivent aux Indiens beaucoup de leur propre actif.

M. Max Campbell, CCF de Battleford, dit que l'histoire des Indiens est celle de l'exploitation du Peau-Rouge par l'homme blanc. Il dit avoir visité la réserve des six nations à Brantford, Ont., où il a trouvé de la civilisation, de l'instruction, de la culture. Plusieurs Indiens, dit-il, réussissent dans les professions libérales.

M. Joseph Bradette, libéral de Cochrane, a dit à l'appui de la résolution qu'il se réjouissait de voir des députés de toutes les parties du pays au comité. Il suggère que ce comité visite toutes les réserves indiennes du pays au cours de son enquête, aux frais du gouvernement. M. Bradette affirme en terminant qu'il s'oppose à l'affirmation de ceux qui disent que le peau-rouge est inférieur au blanc. Il déclare connaitre des Indiens qui ont du succès dans les professions libérales.

M. John Blackmore, créditiste de Lethbridge, après avoir fait l'éloge de la population indienne, dit qu'une commission royale devrait être instituée, parce qu'un comité parlementaire ne pourrait comprendre des représentants des Indiens eux-mêmes, et que d'ailleurs, le comité ne pourrait pas faire aisément les voyages nécessaires.

Le député dit que le comité devrait étudier soigneusement plusieurs articles de la loi concernant les Indiens, et entre autres, ceux qui se rapportent au service militaire, à l'enseignement, et le reste. Il se dit tout à fait en faveur du comité, si l'on ne peut établir une commission royale.

Le Révérend Dan McIvor, libéral de Fort William, qui connait bien la question des Indiens, dit qu'il en a placé dans une école de Régina et qu'ils peuvent se comparer aux blancs. Il croit que les Indiens peuvent devenir des citoyens, comme les autres gens.

M. William Bryce, CCF de Selkirk, déclare que le comité pourrait s'occuper d'une foule de problèmes concernant les Indiens, tels l'éducation, la pension de vieillesse, la santé.

M. Ross Harkness, prog.-cons. de Calgary-est, dit que c'est une commission royale que l'on devrait avoir établie, comme le veulent les Indiens, mais que toutefois, le comité institué recevrait toute la coopération possible.

M. H.-G. Archibald, CCF de Skeena, dit que les Indiens de son comté ne veulent pas de commission parce que leurs intérêts seraient traités trop froidement, mais qu'ils veulent un comité parlementaire, alors que dans ce cas ils pourront discuter de leurs problèmes avec les députés. Il ajoute que les Indiens ne veulent pas des écoles dirigées par les religieux. Le député dit que l'on devrait payer mieux ceux qui s'occupent de l'éducation des Indiens, à cause de la difficulté particulière de ce travail.

M. G.-K. Fraser, prog.-cons. de Peterborough-Ouest, dit que ce serait une insulte aux Indiens que de les exempter du service militaire, et que dans son comté, ils s'étaient presque tous enrôlés. On devrait laisser aux Indiens de décider cette question.

M. F.-D. Shaw, créditiste de Red Deer, souligne que la mortalité infantile chez les Indiens était effrayante, à cause des maladies vénériennes et de la tuberculose. Il affirme que dans certains cas, il faudra prendre des mesures drastiques parce que la maladie menaçait tant les réserves que la population blanche.

M. G.-H. Castleden, CCF, de Yorkton, approuve la résolution pour la nomination d'un comité, tout en préférant une commission royale. Il espère que le comité deviendra permanent.

L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Santé, s'est objecté à l'affirmation de M. Castleden, à l'effet que la mortalité infantile s'élève à 50 pour cent dans certaines régions. Pour l'ensemble des Indiens, dit le ministre, le taux de cette mortalité est d'environ un septième de 1 pour cent. La santé des Indiens est maintenant sous la juridiction du ministère de la Santé qui apporte actuellement des améliorations.

M. J.-E. Matthews, libéral de Brandon, dit que la résolution serait d'une grande importance pour la population indienne du pays. Après leur séjour aux écoles, dit le député, les jeunes Indiens retournent dans leur famille et retombent dans la routine qu'ils connaissaient auparavant.

Mme Gladys Strum, CCF de Qu'Appelle, dit qu'un bon nombre des Indiens qui avaient réussi dans le monde professionnel avaient quitté le Canada. On devrait les retenir au pays, dit-elle. Nous voudrions, ajoute-t-elle, voir opérer les réformes qui feront du Canada un pays enviè de l'univers. Elle ajoute que l'on devrait porter une attention spéciale au choix des éducateurs pour les Indiens.

Revue annuelle des cadets marins au Carleton, le 16 mai

La revue annuelle des cadets marins, division Fallsland, aura lieu le jeudi soir, 16 mai, à 7.30 p. m., à l'établissement naval Carleton, à Dow's Lake. La division de 300 cadets sera sous la direction du lieutenant Rex Cosh, officier commandant, et la fanfare de clairons sera dirigée par George King. C'est le lieutenant-commandant Louis de la Chesnaye Audette, MRC (R), de Québec et d'Ottawa, commandant du Carleton, qui passera la division en revue.

Après la parade, des prix seront décernés aux cadets marins qui ont fait preuve de plus de compétence durant l'année. La soirée de jeudi fournira une bonne occasion aux parents, aux amis et à toutes les personnes intéressées au travail des cadets marins de se rendre compte de ce qu'ils ont accompli durant l'année.

Une grand'messe de requiem pour les morts du CEOC

Une grand'messe de requiem, recommandée par les autorités du CEOC pour le repos de l'âme des membres du Corps-Ecole tombés au combat a été celébrée ce matin en la chapelle de l'Université d'Ottawa.

Le R. P. Paul Dufour, o.m.i., ex-aumônier militaire, officiait et il était assisté du R. P. A. Smith, o.m.i., comme diacre et du R. P. Eugène Royal, o.m.i., comme sous-diacre.

On remarquait à la chapelle outre le T. R. P. J.-C. Laflamboise, o.m.i., recteur de l'Université, et le major Georges Addy commandant du CEOC, les professeurs de l'institution et les élèves des Facultés universitaires, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Nomination de C. Audette

Le lieutenant-commander C. Audette, M.R.C. (R), vétéran de la Bataille de l'Atlantique, a été nommé officier-commandant du quartier divisionnaire "Carleton", lac Dow, a-t-on annoncé aujourd'hui au quartier général de la marine. Le lieut.-cdr. Audette succède au lieut.-cdr. G. L. Bott, M.R.C. (R) qui occupait ce poste depuis le mois d'octobre 1944.

Le nouvel officier-commandant, un spécialiste dans l'artillerie et la navigation, a commandé pendant quatre ans dans le nord de l'Atlantique, des corvettes et frégates parmi lesquelles "PICTOU", "AMHERST", "COATICOOK".

En 1945, le lieut.-cdr. Audette fut cité à l'ordre du jour: "Cet officier a servi pendant la plus grande partie de la guerre à bord de vaisseaux d'escorte dans la bataille de l'Atlantique. Par sa gaieté, son enthousiasme et sa sincère dévotion au devoir il a donné un bel exemple à tous ceux qui servaient sous ses ordres."

Le lieut.-cdr. Audette est avocat de profession et pratiqua pendant 8 ans à Montréal. Il travaille présentement au Ministère des Affaires extérieures, division légale. Il demeure à 226, rue McLaren, Ottawa.

Votre Serviteur Electrique

"READY" KILOWATT

OTTAWA LIGHT HEAT AND POWER CO. LTD.

86, rue Sparks — 2-4801

Le soldat PAUL STOKER, qui a passé deux ans outre-mer, est attendu à bord de l'Ile-de-France. Il est le fils de monsieur et madame Omer Stoker, 41, rue Charlevoix, Hull. Il y aura réception en son honneur à son arrivée à la demeure de ses parents.

Fête en l'honneur de R. Hurtubise à Saint-Gérard

A l'instar des Jeux Floraux, la paroisse de St-Gérard fêtait dimanche la jeune Rachel Hurtubise qui représenta si bien l'école St-Gérard au concours français de l'Ontario, récemment. Ont aidé à l'organisation de cette fête, le R. P. Voyer, C.SS.R., les RR. SS. Marie de Namur, particulièrement Soeurs St-Irénée, Marie-Reine et Marie-Claire, le commissaire d'écoles Monsieur Jodoin, les institutrices, Mlles Rose-Alice Séguin, Fredette, Lalonde, Couillard, Larose et Nadeau, les dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie, les sociétés St-Jean-Baptiste, St-Vincent de Paul et Ligue du Sacré-Coeur, et les écoliers. Les bras de la lauréate ployaient sous le fardeau de prix de toutes sortes, lorsque, en termes émus, elle remercia les paroissiens de St-Gérard pour leur grande générosité.

Les RR. SS. Marie de Namur avaient préparé à l'occasion une séance dont les divers numéros étaient aussi intéressants qu'amusants. Au piano était le jeune virtuose de la paroisse, Michel Hurtubise. Le chant, tantôt exécuté par des choeurs, tantôt par un petit ou une petite soliste, ne laissait rien à désirer. Il en fut de même pour les récitations, toutes débitées également bien par petits garçons et petites filles. Un numéro attrayant fut celui des Lapins où les élèves étaient si bien métamorphosés qu'il aurait été très difficile de se prononcer sur leur sexe. Que de travail les bonnes Soeurs ont dû s'imposer pour ainsi travestir en petits lapins ces garçonnets et fillettes. Le Danube Bleu fit valoir les talents de nos petites ballerines; vraiment, elles étaient charmantes et gracieuses nos petites Ste-Gérardoises toutes vêtues de bleu et rose pâle. Aussi, la foule les applaudit à outrance et elles durent revenir en rappel. La pièce principale à l'affiche était Le Complot dont les rôles principaux avaient été confiés à Mlles Banville, Creugher, Leduc et Motart, qui surent bien les interpréter. Puis après une récitation "Légende patriotique" par la lauréate, Rachel Hurtubise, il y eut le sketch où les élèves finissants couronnèrent de lauriers leur camarade qui tout récemment jetait tant de prestige sur leur école.

Le R. P. Voyer, C.SS.R., félicita à son tour la lauréate, eut un bon mot à l'endroit des mères, vu que c'était le Jour des Mères, et demanda aux enfants de prier pour elles. Il adressa également des renseignements aux RR. SS. Marie de Namur et aux institutrices pour leur bon travail.

Ce que St-Gérard a fait en l'honneur de sa lauréate est un beau geste qui aura des répercussions sur les prochains concours de français et sur l'enseignement dans notre paroisse. Pour arriérée qu'elle était il n'y a encore pas si longtemps, la paroisse sous l'égide des RR. SS. Marie de Namur, si bien appuyées par les RR. PP. Rédemptoristes qui ont charge d'âmes et les zélées institutrices laïques, le commissaire d'école et les parents, est en train de prendre sa place au soleil dans le domaine de l'enseignement, car outre l'héroïne de la fête d'hier, plusieurs autres élèves ont porté plus haut le flambeau de leur école aux arènes scolaires et ailleurs.

(Communiqué)

Trois régiments étaient à bord de l'Ile-de-France

HALIFAX — (P.C.) — Le paquebot Ile-de-France qui est entré hier au port de Halifax ramenait au pays trois unités canadiennes des forces d'occupation qui avaient été stationnées en Allemagne.

La liste de bord indiquait un chiffre de 7,500 passagers dont plusieurs étaient membres du **New Brunswick North Shore Regiment**, du **Régiment de la Chaudière** et du **Canadian Scottish.**

Au nombre des passagers, on remarquait le lieutenant-général P.-J. Montague, ancien chef d'état-major du quartier militaire canadien à Londres, le docteur J.-R. Petrie, vice-président de l'université Kaki, qui a terme ses portes le 27 avril et les commandants des trois régiments, le lieutenant-colonel W.-D. Watson, Gustave Taschereau et L.-S. Henderson.

(On s'attend que les militaires d'Ottawa et de la région arriveront au parc Lansdowne vers 7 h. 30 demain matin, tandis que les personnes à charge descendront du train vers 8 heures demain soir.)

M. Pouliot décide de ne plus faire de discours en Chambre

Par Jack WILLIAMS

Il s'est produit un changement au Parlement — on n'entendra plus les discours plaisants et souvent très animés de M. Jean-François Pouliot, libéral, indépendant de Témiscouata.

M. Pouliot occupera toujours son fauteuil dans la première rangée des Communes, mais il a annoncé, hier soir, que dorénavant il s'abstiendra de prendre part aux débats, sauf "en de rares occasions".

Au lieu de cela, le député, qui parle couramment le français et l'anglais s'adressera directement au peuple.

Il a fait un discours au club Rotary de Brockville, hier, et s'est plaint de l'existence d'une "clique" formée de membres seniors du service civil. Il a dit que les députés ont besoin de l'appui du peuple s'ils veulent accomplir les réformes qu'ils se proposent de faire dans les procédures parlementaires du Canada.

"Jadis, dit M. Pouliot, la politique du gouvernement était d'abord soumise pour approbation au caucus du parti et aucune nouvelle mesure n'était annoncée sans avoir reçu cette approbation; aujourd'hui, les députés ne sont plus consultés et il arrive souvent que les membres du parti au pouvoir, dans les deux Chambres, sont les derniers à en être mis au courant".

"Le Club Rideau, continua M. Pouliot, où les hauts fonctionnaires prennent leurs repas avec les ministres du cabinet, est la cuisine où toutes les mesures sont à moitié cuites; la salle du conseil, dans l'édifice de l'est, est le garde-manger et la Chambre des communes est le cafeteria où toutes ces mesures à moitié cuites sont servies aux députés".

Aujourd'hui, M. Pouliot a adressé le même message lors d'une assemblée à Aylmer (Québec). La semaine prochaine, il parlera à Ottawa et, plus tard, il se rendra à Pembroke. D'autres invitations l'attendent.

L'Alliance a réélu M. le juge Robert Taschereau

M. le juge Robert Taschereau a été réélu président de l'Alliance Française, hier soir, à la réunion annuelle de la société tenue au Château Laurier, en présence de S. E. le juge Thibaudeau Rinfret, qui agissait comme président d'élection.

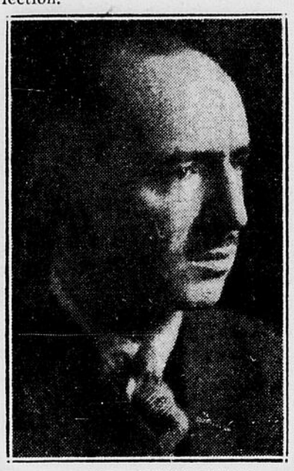

ROBERT TASCHEREAU

Les autres membres de l'exécutif sont S. E. le comte de Hautecloque, président d'honneur; l'hon. Louis St-Laurent, vice-président d'honneur; S. E. A. A. Paternotte de la Vaillée, ambassadeur de la Belgique; l'hon. Robert Laurier, M. le juge Fortier, M. Maurice Morisset, l'hon. Alphonse Fournier, l'hon. Lionel Chevrier, tous directeurs d'honneur.

Le colonel H.-C. Osborne et le major Gustave Lanctôt ont été élus vice-présidents; M. Jean Chapdelaine a été élu secrétaire-trésorier et sera assisté de M. G. Sicotte; MM. le juge Angers, Edmond Cloutier, le docteur J.-C. Woods, Hormidas Beaulieu sont les secrétaires.

L'Alliance Française a reçu plusieurs conférenciers de marque au cours de la saison. Ce sont Georges Duhamel, Yves Simon, Georges Adam, la comtesse de Pange, Mgr Alexandre Vachon, Vercors, Jean-Paul Sartre et Mgr G. Chevrot.

La société a maintenant près de 600 membres. Après la lecture des rapports de l'année le juge T. Rinfret rapporta la réunion de la Fédération des Alliances Françaises du Canada et des Etats-Unis qui eut lieu récemment.

M. Welch reprend son projet d'un bain publique

Le club Rotary d'Ottawa se réunissait hier au Château Laurier pour son dîner hebdomadaire, sous la présidence de M. Dwight Donaldson.

L'orateur invité était M. Henry R. Welch, président du comité d'un projet de parc d'amusement au lac Dow. Il fut présenté par M. W. Wallen et remercié par le président lui-même.

M. Welch indiqua le travail accompli depuis 1930 dans la région d'Ottawa dans l'aménagement des plages publiques et présenta un projet plus définitif d'assèchement du marais du lac Dow, près de la rue Bronson, où se trouve actuellement le dépotoir de la ville. Une fois le marais asséché, M. Welch propose qu'on y construise un parc couvert où seraient des piscines et un étang artificiels comme il s'en trouve un grand nombre surtout dans l'ouest du pays.

"C'est un projet qui doit intéresser tout le monde et auquel nul ne doit demeurer indifférent, dit M. Welch. Ce n'est pas tant un projet des clubs sociaux, mais encore plus une activité de toute la région parce que tous les citoyens pourront en bénéficier."

M. Nelson Stevenson souhaita la bienvenue aux visiteurs et M. Eric Pallister présenta les anciens combattants invités.

MERE HEROIQUE

PHILADELPHIE (PA) — Un matelot licencié et son fils, âgé de 3 ans, ont été brûlés à mort, dans l'incendie qui a détruit un modeste appartement de troisième dans le nord-ouest de Philadelphie, hier. Son épouse a pu se sauver, ainsi que sa fillette de dix-huit mois, en s'agrippant à une fenêtre jusqu'à ce que les sauveteurs aient étendu une couverture pour amortir leur chute.

Agréable soirée pour les Jocistes

Récemment, à la salle de l'école Routhier, la Fédération Jociste organisait une soirée récréative réunissant près de 80 jeunes filles. Toutes passèrent d'agréables moments dans la grande fraternité de ce mouvement.

M. l'abbé Poirier, aumônier fédéral ainsi que M. l'abbé F. Raymond, aumônier de la section Notre-Dame d'Ottawa rehaussaient par leur présence cette petite fête intime. Y assistaient aussi le comité fédéral de la J.O.C.F., des représentantes du comité fédéral de la J.E.C.F. et des Loisirs, des membres de l'Eveil Féminin, un groupe d'anciennes jocistes ainsi que tous les membres venus des différentes sections du diocèse et plusieurs amies.

Mlle Lorraine Blais, programdiste fédérale, souhaita la bienvenue aux invités et Mlle Fernande Deschamps, responsable fédérale du service des Loisirs agissait comme maître de cérémonies. Il y eut divers numéros au programme. Mentionnons entre autres, une comédie présentée par la Section St-Charles ainsi qu'une petite saynète par la Section St-François. Mlle Suzanne Binda, Lauréate de l'école Routhier au Concours de Français et M. Bernard Houle, âgé de 6 ans, sûrent intéressés l'auditoire par leurs déclarations et furent vivement applaudis de tous. Il ne faudrait pas non plus oublier Mlle Leclerc qui fût si appréciée par son beau chant. Un concours de mélo-mani avait aussi été organisé et la gagnante fût Mlle Mariette Régnier.

Un petit goûter fût ensuite servi par les jocistes sous l'habile direction de Mlle Lucienne Ouellette, responsable à la Fédération.

Mlle Fernande Deschamps remercia les jeunes filles pour le succès de cette soirée et les invita toutes à participer cet été aux différents loisirs que la Fédération de la J.O.C.F. est présentement à organiser.

L'heureuse gagnante du prix de présence fût Mlle Thérèse Houle.

(Communiqué)

Herman Boehmer à sa retraite

Herman Otto Boehmer, qui depuis 31 ans a fait partie de la force constabulaire d'Ottawa et depuis 1937 était membre de la section de la moralité, se retire aujourd'hui.

Né à Ottawa, Herman Boehmer est âgé de 54 ans. Il fit ses études dans les écoles d'Ottawa et, le 1er avril 1915, il entra au service du département de la police d'Ottawa.

Il fut pendant plusieurs années simple constable, en 1923, il devint constable motocycliste. Il fut ainsi que l'inspecteur Ernest Sabourin, du poste No 2, un des deux premiers constables en motocyclette.

En 1936, il fut assigné à la voiture patrouille No 2 et demeura à ce poste jusqu'à sa nomination à la section de la moralité en 1937.

M. Boehmer demeurera quelque temps à Ottawa, après sa retraite, puis partira pour les Rocheuses pour des vacances de deux à trois mois.

Des dragueurs de mines mis en vente

La Corporation des biens de guerre vient de mettre en vente des dragueurs de mines en bois qui peuvent très bien être employés comme caboteurs ou transporteurs de poison. Ces bâtiments qui se trouvent à Bedwell Bay (C.C.), sont d'une longueur hors-tout de 119 pieds chacun et sont mûs par un moteur diesel "Vivian" d'une puissance au frein en CV de 500. Ils ont une capacité de transport de carburant de 26 tonnes et un rayon d'action de 10 jours. Ils sont évalués de $50,000 à $60,000 chacun.

En outre, la Corporation a mis en vente sur la côte de l'Est plus précisément à Sydney et Shelburne (N.-E.) — un certain nombre de bâtiments de servitude. Il s'agit de vaisseaux d'une longueur de 46 pieds, fonctionnant à essence. Ils sont évalués de $1,000 à $2,800 chacun.

Le capitaine RAYMOND ROBICHAUD sera le conférencier invité au Salon de l'Institut, le jeudi soir 16 mai, à 8 h. 30. Le sujet de sa conférence sera "Le nouvel Aurelle". Il sera présenté par Mlle Thérèse Tardif. Le programme musical a été confié à M. Emile Boucher, ténor, qui sera accompagné par M. Wilfrid Charette.

Verdict de conduite dangereuse dans le cas de E. Christie

Un jury du comté de Carleton, après avoir délibéré pendant plus de quatre heures, a rendu un verdict de conduite dangereuse au volant dans le cas de Gerald-Emerson Christie, 33 ans, de 408, rue MacLaren, qui avait été accusé d'homicide involontaire, à la suite du décès de Mlle Thérèse Préfontaine, 23 ans, dans un accident d'automobile qui se produisit le 4 juillet dernier, à l'entrée du pont Champlain.

On se souvient qu'en plus du décès de Mlle Thérèse Préfontaine, une autre personne a perdu la vie, soit Douglas Clark, tandis que deux autres ont été blessées. Deux couples étaient debouts sur les marche-pieds de la voiture de Paul Scott, le 4 juillet dernier, lorsqu'elle vint en collision avec une autre automobile, qui aurait été conduite par Gerald Christie.

Après avoir délibéré pendant plus de quatre heures, le jury, sous la direction de J.-B. Bryson, 11, Wilton Crescent, a rendu un verdict de non culpabilité au point de vue d'homicide involontaire, mais il a cependant trouvé Christie coupable de conduite dangereuse au volant. En rendant le verdict, au nom de ses confrères, M. Bryson a demandé la clémence de la cour. "Nous croyons, a-t-il dit, que l'accusé a déjà été passablement puni".

L'avocat de la défense, Me O.-F. Howe, C.R., a ensuite demandé aux membres du jury de donner leur décision séparément. Tous ont répondu de la même façon. Me Raoul Mercier, C.R., substitut du procureur de la couronne, a proposé au juge de rendre sa sentence. Ce dernier a déclaré cependant qu'il ne la rendrait qu'à la fin d'une autre cause criminelle, celle de Lionel Groulx, accusé lui aussi d'homicide involontaire. Le procès doit commencer lundi le 20 mai.

La peine maximum imposée dans le cas de conduite dangereuse au volant est de deux ans d'emprisonnement ou passible d'une amende de $1,000. Le juge peut en plus confisquer les permis de conduire pour une période de trois ans.

Au cours de l'après-midi, les deux avocats ont présenté leurs plaidoyers devant les membres du jury. Me O.-F. Howe, avocat de la défense, a insisté sur le fait que son client ne se rappelait de rien de ce qui s'était passé au moment de l'accident. Il mentionna de plus la publicité qui avait été faite à son égard.

Le substitut du procureur de la couronne a souligné pour sa part, que les témoignages donnés par les témoins de la couronne prouvaient suffisamment l'accusation d'homicide involontaire. Il mentionna que le manque de mémoire de l'accusé n'avait rien à faire dans la cause puisqu'il s'était probablement produit à la suite de l'accident. Il termina en disant que l'accusé avait été négligent.

Le juge fit ensuite un résumé de la cause pour le bénéfice des membres du jury.

JEUDI

CHEZ CAPLAN

JOUR DE SOLDES DÉSASSORTIS

Voyez l'annonce de mercredi dans ce journal.

Marchandise maintenant en montre dans nos vitrines.

Caplan's

C. CAPLAN LIMITED

LE TEMPS QU'IL FERA

(D'après les pronostics fournis par la Presse Canadienne)

Pronostics:

DEMAIN: **AVERSES**

Minimum (ce soir) 48
Maximum (demain) 75

Ottawa et la région: Beau aujourd'hui; nuageux ce soir et averses dans la nuit et demain matin. Nuageux demain après-midi. Vents du sud (15 milles à l'heure).

Vancouver 47, 60; Edmonton 34, 53; Régina 29; Winnipeg 34, **43**; Toronto 43, 55; **Ottawa 37, 62**; Montréal 47, 61; Québec 57; Saint John 33, 64; Moncton 36, 55; Halifax 41, 56; Charlottetown 41, 54; Sydney 39, 55; Yarmouth 40, 52.

MONSIEUR EUCLIDE THEORET à qui Son Excellence Mgr J.-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, a conféré, au nom du Souverain Pontife, Sa Sainteté Pie XII, dimanche le 12 mai 1946, à Beauharnois, la dignité de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Réunion publique mercredi soir; libertés civiles

M. Henri Masson a prêté son concours à la réunion publique qui sera tenue dans la salle des conférences du Château Laurier, le mercredi, 15 mai, à 8.15 p.m. A cette assemblée, qui a pour but de jeter les bases d'un organisme de sauvegarde des libertés civiles, les orateurs suivants prendront la parole: le sénateur Arthur-W. Roebuck, libéral de l'Ontario; M. J. Coldwell, chef national du parti CCF; John-G. Diefenbaker, député progressiste-conservateur de Lake-Centre et Blair Fraser, correspondant du Maclean's à Ottawa.

La réunion sera aussi sous les auspices de la sénatrice Cairine Wilson, A.-R. Mosher, président duCCL et Wilfrid Eggleston.

RATIONNEMENT EN MER

A bord du Franklin-Delano-Roosevelt au large de Porto-Rico. — (PA) — La hausse des prix de l'alimentation s'est faite sentir à bord de ce porte-avion aujourd'hui quand le commissaire fut averti qu'il pourrait dépenser 63 sous par jour pour chaque membre d'équipage. Cela signifie une augmmentation de trois sous.

Se rappelant cependant le menu du cuirassé **Nevada** en 1941 — alors que l'allocation quotidienne était de 50 sous — cet officier a dit qu'il faudrait 79 sous par jour, au taux courant pour obtenir les mêmes résultats.

L'équipage du **FDR** ne mange du beurre qu'une seule fois le jour.

Réunion annuelle de la Société des Nations-Unies

La société des Nations-Unies du Canada aura sa réunion annuelle vendredi et samedi prochain au Château Laurier. A l'occasion de la remise de la charte de la société au dîner qui aura lieu vendredi soir, l'honorable Paul Martin, secrétaire d'Etat portera la parole.

Les élections du nouvel exécutif n'auront lieu que le samedi matin. Au déjeuner de samedi le docteur B.-K. Sandwall, rédacteur en chef au Saturday Night sera le conférencier invité.

Campagne de la sécurité

Une des plus grandes campagnes de sécurité s'ouvrira demain par toute l'Amérique. Elle est dirigée par l'International Association of Chief Constables et par la Canadian Chief Constables' Association.

A Ottawa, le chef J. P. Downey sera en tête du mouvement. "Chaque année, le nombre des accidents de route augmente; nous voulons réduire ce nombre; nous voulons éduquer le public de façon à ce qu'il fasse de notre campagne un succès", a déclaré le chef Downey. La plupart des accidents sont attribués à une mauvaise conduite au volant, ajouta-t-il.

Au cours de la campagne, qui durera tout le mois de juin, la police outaouaise surveillera constamment les automobiles. Ils seront munis d'appareils nécessaires pour éprouver les freins, les klaxons, les lumières, la roue directrice.

S'il y a une défectuosité, le chauffeur recevra une note indiquant où elle se trouve et la façon dont on peut y remédier. Le maire Lewis a demandé que tous les habitants de la capitale coopèrent étroitement avec les directeurs de cette campagne.

Le fameux magicien

ANTONI

et sa troupe de mystificateurs

ACADEMIE DE-LA-SALLE

SAMEDI SOIR, 25 MAI

Une seule représentation

Billets en vente:

Académie De-La-Salle, Tél.: 3-7803

Librairie Larocque, Hull, Tél.: 2-5027

CE SOIR

SALLE ACADEMIQUE Université, rue Wilbrod

St-François d'Assise FILM MEXICAIN

8 heures p.m.

ENTREE LIBRE

Invitation spéciale aux anciens du Collège Séraphique et aux tertiaires

R.-J. BASTIEN

OPTOMETRISTE

Specialiste pour la vue

9, rue NICHOLAS

(vis-à-vis Ogilvy)

En affaires depuis 30 ans

WRIGHTVILLE

LOTS A VENDRE, on construira d'après vos plans. Avons plusieurs modèles, genres bungalow et autres. TERMES.

Tél. 3-3763, 5-2518

ULRIC ST-AMOUR

Optométriste

48, rue Rideau Ottawa

Tel. 3-4505

LE DOCTEUR

J. H. LAPOINTE

F.R.C.P. (c)

des Hôpitaux de Paris

Spécialiste en médecine

Sur rendez-vous — Tél. 4-2748

163 EST, AVENUE LAURIER

1½% Emmagasinage

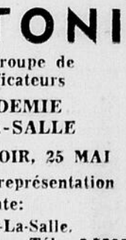

Emmagasinez vos fourrures maintenant!

L'emmagasinage parfait des fourrures, à 1½% de votre évaluation équitable. Comprenant une assurance mondiale pour un an.

Manteaux de fourrures remodelés pour aussi bas que $15

Fourrure et tissu supplémentaire (seulement si nécessaires) fournis au plus bas prix.

Dworkin Furs

256, rue Rideau 2-4213

VENTE A L'ENCAN

d'équipement et d'outils de garage au Garage Curran, Curran, Ontario, mercredi, 15 mai, à midi (heure normale). Aussi meubles de maison pour chambre à coucher, vivoir, et cuisine, poêles de cuisine et fournaise. Conditions de la vente: Comptant.